



# Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2023

Rapport aux actionnaires • Trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes, préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,57 \$, par rapport à 1,75 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,99 \$, par rapport à 2,09 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 963 millions de dollars, comparativement à 3 214 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 731 millions de dollars, comparativement à 3 813 millions de dollars.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de neuf mois close le 31 juillet 2023 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 4,11 \$, par rapport à 5,85 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 6,16 \$, par rapport à 6,18 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 7 896 millions de dollars, comparativement à 10 758 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 11 638 millions de dollars, comparativement à 11 360 millions de dollars.

## RAJUSTEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le troisième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 88 millions de dollars (75 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action), comparativement à 58 millions de dollars (52 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 54 millions de dollars (44 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action), par rapport à 23 millions de dollars (20 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions, y compris les charges de la période considérée liées à la résiliation de la transaction avec First Horizon, de 227 millions de dollars (168 millions de dollars après impôt ou 9 cents par action), par rapport à 29 millions de dollars (22 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon de 306 millions de dollars (306 millions de dollars après impôt ou 17 cents par action).
- Effet de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon qui a été résiliée
  - Perte nette de 114 millions de dollars (86 millions de dollars après impôt ou 5 cents par action), en regard de 678 millions de dollars (505 millions de dollars après impôt ou 28 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
  - Après la résiliation de l'entente de fusion, perte nette de 63 millions de dollars (48 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action).
- Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement de 57 millions de dollars (41 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action).

**TORONTO**, le 24 août 2023 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2023. Le résultat net comme présenté a atteint 3,0 milliards de dollars, en baisse de 8 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, et le résultat rajusté s'est élevé à 3,7 milliards de dollars, en baisse de 2 %.

« La TD a connu une forte croissance de ses produits pour le trimestre et a su tirer avantage de la valeur ajoutée par la diversification de ses activités dans un contexte économique difficile, a déclaré Bharat Masrani, président et chef de la direction, Groupe Banque TD. Les investissements effectués dans l'ensemble de l'entreprise ont renforcé davantage la capacité de la Banque à offrir une expérience mémorable à plus de 27 millions de clients. »

## Solides résultats du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada attribuables à la croissance constante des prêts et des dépôts

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a affiché un résultat net de 1 655 millions de dollars, en baisse de 1 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la hausse des provisions pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par la croissance des produits. Les produits se sont établis à 4 570 millions de dollars, en hausse de 7 %, reflétant la croissance des volumes et l'augmentation des marges. Pour le huitième trimestre consécutif, le secteur affiche un levier d'exploitation positif.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a conservé sa position de chef de file au chapitre des activités de dépôts de base, en partie grâce à de nombreuses ouvertures de comptes, notamment un trimestre record d'ouvertures de comptes par des nouveaux arrivants au Canada. La forte acquisition de clients détenant une carte de crédit et la croissance constante des prêts des services bancaires personnels et commerciaux ont également contribué aux résultats du secteur. Pour le trimestre considéré, la TD a accru encore plus sa collaboration avec des marques de notoriété internationale, notamment dans le cadre de sa commandite des Blue Jays de Toronto. Les Blue Jays de Toronto portent dorénavant l'écusson de la TD sur leur chandail emblématique et la Banque prévoit ajouter de nouveaux avantages relatifs aux matchs qui seront offerts en exclusivité aux titulaires de cartes de crédit TD. De

plus, la TD a été classée au premier rang par J.D. Power pour la satisfaction de la clientèle à l'égard de son application de services bancaires mobiles au Canada qui s'est distinguée pour les aspects navigation, vitesse, attrait visuel, et information et contenu<sup>1</sup>.

### **Fort croissances des prêts et dépôts de particuliers et d'entreprises solides pour les Services bancaires de détail aux États-Unis**

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 314 millions de dollars, en baisse de 9 % (12 % en dollars américains) par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 377 millions de dollars, en baisse de 6 % (9 % en dollars américains). Le résultat net comme présenté comprend des charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec First Horizon Corporation (« First Horizon ») qui a été résiliée de 84 millions de dollars ou 63 millions de dollars américains (63 millions de dollars après impôt ou 48 millions de dollars américains après impôt). La participation de la Banque TD dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») a contribué au résultat à hauteur de 191 millions de dollars, une baisse de 34 % (37 % en dollars américains) comparativement à sa contribution au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, ont présenté un résultat net de 1 123 millions de dollars (842 millions de dollars américains), en baisse de 3 % (en baisse de 6 % en dollars américains) par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'augmentation des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une hausse des produits. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 186 millions de dollars (890 millions de dollars américains), en hausse de 1 % (en baisse de 3 % en dollars américains) par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, attribuable à la hausse des produits qui a été en partie contrebalancée par l'augmentation des charges et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances alors que le retour à la normale des conditions de crédit se poursuit.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont connu un autre excellent trimestre, en affichant une croissance des prêts aux particuliers de 11 %, des prêts aux entreprises de 9 %, le reflet de l'acquisition de clients et de l'approfondissement des relations dans les entreprises principales. Le total des soldes des dépôts de particuliers et d'entreprises a peu fluctué, malgré un contexte difficile, ce qui est surtout attribuable aux fortes activités d'acquisition de nouveaux comptes chèques et de dépôts à terme.

TD Bank<sup>MD</sup>, America's Most Convenient Bank<sup>MD</sup> (TD AMCB) compte actuellement plus de 10 millions<sup>MD</sup> de clients, y compris les clients de trois nouvelles succursales situées dans des quartiers habités par des ménages à revenu faible ou modeste de Charlotte, en Caroline du Nord, et de Tampa, en Floride, le reflet de l'engagement de la TD de réinvestir dans les collectivités. Pour le trimestre considéré, TD AMCB a également poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie liée à la gestion de patrimoine en procédant à la rénovation de succursales existantes afin de disposer d'endroits propices aux discussions pour dispenser des conseils aux clients. De plus, TD AMCB a obtenu la meilleure note, soit 100 %, au classement du Disability Equality Index de 2023 pour la neuvième année de suite et Financement auto TD a été fier de se classer au premier rang en matière de satisfaction des concessionnaires parmi les prêteurs non exclusifs ayant un crédit préférentiel pour la quatrième année de file selon l'enquête de 2023 de J.D. Power sur la satisfaction des concessionnaires en matière de financement aux États-Unis<sup>2</sup>.

### **Solide progression des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance**

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 504 millions de dollars, en baisse de 12 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la hausse du nombre d'événements météorologiques violents et une baisse des produits tirés des transactions de Gestion de patrimoine. Les produits ont augmenté de 1 % pour le trimestre considéré, une confirmation de la solidité du modèle d'affaires diversifié du secteur, l'augmentation des produits d'assurance et des produits d'intérêts nets ayant permis de contrebalancer l'incidence du retour à la normale des volumes de transactions.

Pour le trimestre considéré, les activités de gestion de patrimoine ont continué à gagner des parts de marché, Planification financière TD ayant connu le taux de croissance le plus élevé des cinq grandes banques<sup>3</sup> et Gestion de placements TD ayant maintenu sa position de chef de file des gestionnaires d'actifs institutionnels au Canada<sup>4</sup>. Placements directs TD a conservé sa position de meneur dans les principales catégories, soit le nombre total de comptes, les produits, les transactions et les actifs administrés, la part du nombre brut de nouveaux comptes<sup>5</sup> ayant affiché une croissance record. TD Assurance a ouvert son 25<sup>e</sup> Centre auto, ce qui lui a permis d'accroître son avantage concurrentiel grâce à une expérience client mémorable dans un marché touché par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les pressions inflationnistes.

### **Rendement et croissance solides dans l'ensemble du secteur Services bancaires de gros, incluant TD Cowen**

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 272 millions de dollars, relativement stable par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de produits records et de la hausse des charges autres que d'intérêts, lesquelles comprennent les charges d'acquisition et d'intégration et tiennent compte des produits de TD Cowen pour un premier trimestre complet. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 377 millions de dollars, en hausse de 106 millions de dollars, ou 39 %. Les produits ont augmenté de 46 % du fait des avantages tirés de l'acquisition de Cowen Inc. ainsi que de la croissance des sous-secteurs Marchés mondiaux et Services bancaires de financement des grandes entreprises et de placement.

L'intégration de l'acquisition de Cowen Inc., dont la clôture est survenue le 1<sup>er</sup> mars 2023, se déroule comme prévu et permettra d'accroître les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains. Ce regroupement permet d'élargir l'offre de produits et de services et de renforcer les principaux secteurs d'activité tout en ajoutant de l'envergure et des talents de grande qualité.

### **Fonds propres**

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 15,2 %.

### **Conclusion**

« Pour l'avenir, la TD est en position de force, pouvant compter sur une entreprise en pleine croissance et une solide situation de fonds propres, a ajouté M. Masrani. Je tiens à remercier les banquiers de la TD, soit plus de 95 000 personnes à l'échelle mondiale, qui réalisent jour après jour notre objectif d'enrichir la vie de nos clients, de nos collègues et de nos collectivités. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

<sup>1</sup> Enquête 2023 de J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des applications de services bancaires mobiles au Canada; en 2023, CIBC et TD Canada Trust ont obtenu *ex aequo* la meilleure note de satisfaction à l'égard des applications de services bancaires mobiles, soit une note de 641. Visitez le site [jdpower.com/awards](http://jdpower.com/awards) pour plus de renseignements.

<sup>2</sup> Enquête de 2023 de J.D. Power sur la satisfaction des concessionnaires en matière de financement aux États-Unis. Visitez le site [jdpower.com/awards](http://jdpower.com/awards) pour plus de renseignements.

<sup>3</sup> Les cinq grandes banques de détail canadiennes comprennent La Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale du Canada, la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Investor Economics | division d'ISS Market Intelligence. *Mass Affluent Service Models*, décembre 2022.

<sup>4</sup> Investor Economics | division d'ISS Market Intelligence. *Money Manager Advisory Service*, printemps 2023.

<sup>5</sup> Investor Economics | division d'ISS Market Intelligence. *Retail Brokerage and Distribution Quarterly Update*, printemps 2023.

## GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du troisième trimestre de 2023. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2023. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2022 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T3 2023	IFS du T3 2023	IRS du T3 2023	Rapport annuel 2022
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				82-87, 91, 97-100, 111-113
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				75-81
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	36			71, 108
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				83-86
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				82-83
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				70, 82, 87-114
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	40			69, 86, 94, 111
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	34-36, 91-92		1-3, 6	66-68, 72, 220
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	66
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				67-69, 111
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		9-13		69-70
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			10	88-91, 93-94
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			27-43, 48-53	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			11-12	
17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			65	90, 94, 98-99	
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	42-45, 46-47			100-102, 104-105
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	45			103, 215
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	50-52			108-110
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	46-50			105-108
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	39			92
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	39-42			92, 95-96
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	40-41			93-96, 98-99
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	40			93-97
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	30-33, 71-81	21-36	1-5, 10-11, 13-65	53-65, 87-91, 170-177, 187, 190-191, 218-219
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	81			61, 146-147, 152-153, 177
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	31, 75-77	25, 29		59, 173-175
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			46, 54-58	90, 157-158, 181-183, 187, 190-191
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				90, 150, 157-158
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				97-99, 111-114
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	88-89			81, 212-214



**TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Résultats d'exploitation</b>					
Total des produits – comme présentés	12 779 \$	12 366 \$	10 925 \$	37 371 \$	33 469 \$
Total des produits – rajustés <sup>1</sup>	13 013	12 539	11 603	38 654	33 923
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	766	599	351	2 055	450
Indemnités d'assurance et charges connexes	923	804	829	2 703	2 177
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	7 582	6 987	6 096	22 885	18 096
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>	6 953	6 693	6 033	20 187	17 929
Résultat net – comme présenté	2 963	3 351	3 214	7 896	10 758
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	3 731	3 752	3 813	11 638	11 360
<b>Situation financière</b> (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	867,8 \$	849,6 \$	790,8 \$	867,8 \$	790,8 \$
Total de l'actif	1 887,1	1 926,5	1 840,8	1 887,1	1 840,8
Total des dépôts	1 159,5	1 189,4	1 201,7	1 159,5	1 201,7
Total des capitaux propres	112,7	116,1	102,6	112,7	102,6
Total des actifs pondérés en fonction des risques <sup>2</sup>	544,9	549,4	495,7	544,9	495,7
<b>Ratios financiers</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>3</sup>	11,2 %	12,5 %	13,5 %	9,9 %	15,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1</sup>	14,1	14,1	16,1	14,8	15,9
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) <sup>1</sup>	15,1	16,8	18,4	13,3	20,4
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1</sup>	18,6	18,5	21,6	19,5	21,2
Ratio d'efficacité – comme présenté <sup>3</sup>	59,3	56,5	55,8	61,2	54,1
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1, 3</sup>	53,4	53,4	52,0	52,2	52,9
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets	0,35	0,28	0,17	0,32	0,08
<b>Information sur les actions ordinaires – comme présentée</b> (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	1,57 \$	1,72 \$	1,76 \$	4,12 \$	5,86 \$
Dilué	1,57	1,72	1,75	4,11	5,85
Dividendes par action	0,96	0,96	0,89	2,88	2,67
Valeur comptable par action <sup>3</sup>	55,50	57,04	52,54	55,50	52,54
Cours de clôture <sup>4</sup>	86,96	82,07	83,18	86,96	83,18
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 834,8	1 828,3	1 804,5	1 827,9	1 810,0
Nombre moyen – dilué	1 836,3	1 830,3	1 807,1	1 829,9	1 813,3
Fin de période	1 827,5	1 838,5	1 813,1	1 827,5	1 813,1
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	158,9 \$	150,9 \$	150,8 \$	158,9 \$	150,8 \$
Rendement en dividendes <sup>3</sup>	4,7 %	4,5 %	4,0 %	4,5 %	3,8 %
Ratio de versement de dividendes <sup>3</sup>	60,9	55,8	50,6	69,8	45,5
Ratio cours/bénéfice <sup>3</sup>	11,3	10,4	10,6	11,3	10,6
Rendement total pour les actionnaires (1 an) <sup>3</sup>	9,4	(7,5)	4,2	9,4	4,2
<b>Information sur les actions ordinaires – rajustée</b> (en dollars canadiens) <sup>1, 3</sup>					
Résultat par action					
De base	1,99 \$	1,94 \$	2,09 \$	6,17 \$	6,19 \$
Dilué	1,99	1,94	2,09	6,16	6,18
Ratio de versement de dividendes	48,1 %	49,5 %	42,5 %	46,7 %	43,1 %
Ratio cours/bénéfice	10,4	9,7	10,0	10,4	10,0
<b>Ratios des fonds propres<sup>2</sup></b>					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	15,2 %	15,3 %	14,9 %	15,2 %	14,9 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	17,2	17,3	16,3	17,2	16,3
Ratio du total des fonds propres	19,6	19,7	18,8	19,6	18,8
Ratio de levier	4,6	4,6	4,3	4,6	4,3
Ratio TLAC	35,0	34,2	32,0	35,0	32,0
Ratio de levier TLAC	9,3	9,0	8,5	9,3	8,5

<sup>1</sup> La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

<sup>2</sup> Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

<sup>3</sup> Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>4</sup> Cours de clôture à la Bourse de Toronto.

---

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

### a) Acquisition de Cowen Inc.

Le 1<sup>er</sup> mars 2023, la Banque a conclu l'acquisition de Cowen Inc. (« Cowen »). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de croissance à long terme aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros et d'ajouter des services et produits complémentaires à ceux déjà offerts par les entreprises de la Banque. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés principalement dans le secteur Services bancaires de gros. La contrepartie comprenait 1 500 millions de dollars (1 100 millions de dollars américains) au comptant contre la totalité des actions ordinaires en circulation de Cowen, 253 millions de dollars (186 millions de dollars américains) pour le règlement des actions privilégiées de série A de Cowen et un montant de 205 millions de dollars (151 millions de dollars américains) pour le remplacement des attributions de rémunération fondée sur des actions.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. La répartition du prix d'acquisition peut faire l'objet d'ajustements au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder un an après la date d'acquisition, afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances. L'acquisition a représenté un ajout de 10 800 millions de dollars (7 933 millions de dollars américains) aux actifs et de 9 884 millions de dollars (7 261 millions de dollars américains) aux passifs. L'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis a été affecté comme suit : 298 millions de dollars (219 millions de dollars américains) après impôt aux autres immobilisations incorporelles et 744 millions de dollars (546 millions de dollars américains) au goodwill.

### b) Résiliation de l'entente de fusion avec First Horizon Corporation

Le 4 mai 2023, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles se sont entendues pour mettre fin à leur entente de fusion qui avait été initialement annoncée visant l'acquisition par la Banque de First Horizon. Conformément aux modalités de l'entente de résiliation, la Banque a versé à First Horizon un paiement de 306 millions de dollars (225 millions de dollars américains) en espèces le 5 mai 2023. Le paiement d'indemnité de résiliation est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts du trimestre considéré et présenté dans le secteur Siège social.

Dans le cadre de la transaction, la Banque avait investi 494 millions de dollars américains dans des actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon. Au cours du trimestre précédent, la Banque a comptabilisé dans les autres éléments du résultat global une perte de rajustement de valeur de 199 millions de dollars (147 millions de dollars américains) sur ce placement. Le 26 juin 2023, conformément aux conditions de la convention d'achat d'actions privilégiées, les actions privilégiées ont été converties en environ 19,7 millions d'actions ordinaires de First Horizon, ce qui a donné lieu à la comptabilisation par la Banque d'une perte de 166 millions de dollars (126 millions de dollars américains) dans les autres éléments du résultat global fondée sur le cours des actions ordinaires de First Horizon au moment de la conversion.

La Banque avait également mis en œuvre une stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition. La Banque a déterminé que la juste valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe de First Horizon et de certaines immobilisations incorporelles aurait été sensible aux variations des taux d'intérêt. La juste valeur des actifs nets aurait déterminé le montant du goodwill à comptabiliser à la clôture de l'acquisition. Les augmentations du goodwill et des immobilisations incorporelles auraient eu une incidence négative sur les ratios de fonds propres, étant donné que ces actifs sont déduits des fonds propres en vertu des règles de Bâle III du BSIF. Afin d'atténuer l'incidence de cette volatilité sur les fonds propres à la clôture, la Banque avait annulé la désignation de certains swaps de taux d'intérêt qui couvraient des placements à revenu fixe inclus dans des relations de comptabilité de couverture de juste valeur.

Depuis l'annulation de la désignation, les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché de ces swaps ont été comptabilisés dans le résultat sans montant compensatoire correspondant provenant des placements précédemment couverts. Ces profits (pertes) auraient eu pour effet d'atténuer l'incidence sur les fonds propres des variations du montant de goodwill comptabilisé à la clôture de l'acquisition. L'annulation de la désignation a également donné lieu à l'amortissement de l'ajustement au montant de base des placements dans les produits d'intérêts nets sur la durée de vie restante prévue des placements.

Avant la résiliation de l'entente de fusion le 4 mai 2023, la Banque a comptabilisé pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 des produits autres que d'intérêts respectivement de (125) millions de dollars et (1 386) millions de dollars liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps et des produits d'intérêts nets respectivement de 11 millions de dollars et 262 millions de dollars liés à l'amortissement de l'ajustement au montant de base. De plus, pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts respectivement de 23 millions de dollars et 585 millions de dollars liés aux intérêts nets gagnés sur les swaps.

Après l'annonce de la résiliation de l'entente de fusion, la Banque a mis fin à cette stratégie et a rétabli la comptabilité de couverture pour le portefeuille de placements à revenu fixe en concluant de nouveaux swaps à des taux du marché plus élevés. Les produits comptabilisés relatifs à cette stratégie seront contrepassés au fil du temps, ce qui entraînera une diminution des produits d'intérêts nets. Au cours de la période considérée, la diminution des produits d'intérêts nets s'est établie à 63 millions de dollars et a été présentée dans le secteur Siège social.

De plus, la Banque avait mis en place une stratégie visant à atténuer le risque de change sur la contrepartie en trésorerie libellée en dollars américains attendue. Après la résiliation de l'entente de fusion, la Banque a mis fin à cette stratégie. Compte tenu de l'appréciation du dollar américain au cours de la période où cette stratégie était en œuvre, la Banque était en situation de profit net à la date de la cessation de la couverture et les profits nets cumulés ont été comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

### c) Mise en œuvre du dividende pour la relance au Canada et modification du taux d'imposition des sociétés

Le 15 décembre 2022, le projet de loi C-32, *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022*, a reçu la sanction royale. Ce projet de loi met en œuvre le dividende pour la relance au Canada (« DRC ») ainsi qu'une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien pour les groupes de banques et d'assureurs-vie.

La mise en œuvre du DRC a donné lieu à une charge d'impôt sur le résultat de 553 millions de dollars et à une charge comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de 239 millions de dollars au premier trimestre de 2023.

L'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien, calculée au prorata pour la première année d'imposition se terminant après le 7 avril 2022, s'est traduite par une charge d'impôt sur le résultat de 82 millions de dollars et une économie d'impôt de 75 millions de dollars se rapportant à l'exercice 2022, comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2023. De plus, la Banque a procédé à la réévaluation de certains actifs et passifs d'impôt différé au Canada en raison de l'augmentation du taux d'imposition, ce qui a entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé nets de 50 millions de dollars qui a été comptabilisée à titre de charge d'impôt.

### d) Règlement du litige Stanford

Le 24 février 2023, dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.* aux États-Unis, la Banque a conclu un accord de principe (l'« accord » ou l'« entente ») quant au litige impliquant le Stanford Financial Group (le « litige Stanford ») en vertu duquel la Banque versera 1,205 milliard de dollars américains au séquestre pour la Stanford Receivership Estate. Aux termes de l'entente, la Banque a conclu un règlement avec le séquestre, l'Official Stanford Investors Committee et d'autres plaignants dans le litige. Ces parties ont convenu d'une ordonnance d'abandon et de renonciation à toute réclamation actuelle ou future découlant du litige concernant Stanford ou liée à ce litige. À la suite de cette entente, la Banque a comptabilisé une provision d'environ 1,6 milliard de dollars avant impôt

(1,2 milliard de dollars après impôt) au premier trimestre de 2023. La Banque a comptabilisé une perte de change de 39 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt) au deuxième trimestre de 2023 reflétant l'incidence de l'écart entre le taux de change utilisé pour comptabiliser la provision (en vigueur le 31 janvier 2023) et le taux de change au moment où l'accord a été conclu.

## NOTRE RENDEMENT

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 27,5 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank<sup>MD</sup>, America's Most Convenient Bank<sup>MD</sup>, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD aux États-Unis et une participation dans The Charles Schwab Corporation; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD Inc. et TD Cowen. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 16 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 juillet 2023, l'actif de la TD totalisait 1,9 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

### PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

#### Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficacité rajusté et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

#### Cartes stratégiques aux États-Unis

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

#### Participation dans The Charles Schwab Corporation et convention sur les CDA

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade Holding Corporation (« TD Ameritrade »), dont la Banque est un actionnaire important (la « transaction avec Schwab »). Le 1<sup>er</sup> août 2022, la Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, ce qui a réduit la participation de la Banque dans Schwab à environ 12,0 %. La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 de la Banque.

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale est le 1<sup>er</sup> juillet 2031. Dans le cadre de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la Banque met à la disposition des clients de Schwab des comptes de dépôt de passage. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Transactions entre parties liées » du rapport de gestion de 2022.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 5 milliards de dollars américains d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites.

Au troisième trimestre de 2023, Schwab a exercé son option de racheter 3,3 milliards de dollars (2,4 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe et a versé des frais de résiliation de 151 millions de dollars (112 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 visant à compenser les pertes subies par la Banque au cours du trimestre considéré en raison de l'abandon de certaines relations de couverture et une perte de revenu. L'incidence nette est comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

Le tableau qui suit détaille les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

**TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	<b>31 juillet 2023</b>	30 avril 2023	31 juillet 2022	<b>31 juillet 2023</b>	31 juillet 2022
Produits d'intérêts nets	<b>7 289 \$</b>	7 428 \$	7 044 \$	<b>22 450 \$</b>	19 723 \$
Produits autres que d'intérêts	<b>5 490</b>	4 938	3 881	<b>14 921</b>	13 746
Total des produits	<b>12 779</b>	12 366	10 925	<b>37 371</b>	33 469
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	<b>766</b>	599	351	<b>2 055</b>	450
Indemnités d'assurance et charges connexes	<b>923</b>	804	829	<b>2 703</b>	2 177
Charges autres que d'intérêts	<b>7 582</b>	6 987	6 096	<b>22 885</b>	18 096
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab</b>	<b>3 508</b>	3 976	3 649	<b>9 728</b>	12 746
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	<b>727</b>	866	703	<b>2 540</b>	2 689
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	<b>182</b>	241	268	<b>708</b>	701
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>2 963</b>	3 351	3 214	<b>7 896</b>	10 758
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	<b>74</b>	210	43	<b>367</b>	152
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>2 889 \$</b>	3 141 \$	3 171 \$	<b>7 529 \$</b>	10 606 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements importants » ou « Aperçu des résultats financiers ».

**TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté**

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Résultats d'exploitation – rajustés</b>					
Produits d'intérêts nets <sup>6</sup>	7 364 \$	7 610 \$	7 001 \$	22 836 \$	19 680 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>1,6</sup>	5 649	4 929	4 602	15 818	14 243
Total des produits	13 013	12 539	11 603	38 654	33 923
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	766	599	351	2 055	450
Indemnités d'assurance et charges connexes	923	804	829	2 703	2 177
Charges autres que d'intérêts <sup>2</sup>	6 953	6 693	6 033	20 187	17 929
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 371	4 443	4 390	13 709	13 367
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	868	974	892	2 910	2 848
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3</sup>	228	283	315	839	841
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>3 731</b>	<b>3 752</b>	<b>3 813</b>	<b>11 638</b>	<b>11 360</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	74	210	43	367	152
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 657</b>	<b>3 542</b>	<b>3 770</b>	<b>11 271</b>	<b>11 208</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises <sup>4</sup>	(88)	(79)	(58)	(221)	(185)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab <sup>5</sup>	(54)	(30)	(23)	(118)	(93)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions, y compris les charges de la période considérée liées à la résiliation de la transaction avec First Horizon <sup>2</sup>	(227)	(227)	(29)	(581)	(29)
Paieement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon <sup>2</sup>	(306)	–	–	(306)	–
Effet de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon <sup>6</sup> – avant la résiliation	(114)	(134)	(678)	(1 124)	(678)
– Après la résiliation de l'entente de fusion	(63)	–	–	(63)	–
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement <sup>1</sup>	(57)	–	–	(57)	–
(Règlement) recouvrement lié au règlement d'un litige <sup>1,2</sup>	–	(39)	–	(1 642)	224
<b>Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(13)	(12)	(6)	(33)	(20)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab <sup>5</sup>	(10)	(4)	(3)	(20)	(14)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions, y compris les charges de la période considérée liées à la résiliation de la transaction avec First Horizon	(59)	(48)	(7)	(138)	(7)
Effet de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon – avant la résiliation	(28)	(33)	(173)	(277)	(173)
– Après la résiliation de l'entente de fusion	(15)	–	–	(15)	–
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement	(16)	–	–	(16)	–
(Règlement) recouvrement lié au règlement d'un litige	–	(11)	–	(456)	55
DRC et augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 <sup>7</sup>	–	–	–	585	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(768)</b>	<b>(401)</b>	<b>(599)</b>	<b>(3 742)</b>	<b>(602)</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 889 \$</b>	<b>3 141 \$</b>	<b>3 171 \$</b>	<b>7 529 \$</b>	<b>10 606 \$</b>

<sup>1</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants :

- i. Règlement du litige Stanford – deuxième trimestre de 2023 : 39 millions de dollars. Ce montant reflète la perte de change et est présenté dans le secteur Siège social.
- ii. Règlement au Canada dans l'affaire *TD Bank, N.A. v. Lloyd's Underwriters et al.* selon lequel la Banque a recouvré des pertes encourues en raison du règlement précédemment conclu aux États-Unis visant des poursuites liées à une combine à la Ponzi qui aurait été montée par Scott Rothstein – deuxième trimestre de 2022 : 224 millions de dollars, présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis.
- iii. Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement – troisième trimestre de 2023 : 57 millions de dollars, présentée dans le secteur Siège social.

<sup>2</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants liés aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises de la Banque :

- i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – troisième trimestre de 2023 : 58 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 49 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 24 millions de dollars; troisième trimestre de 2022 : 23 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 26 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 33 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social.
- ii. Charges d'intégration et d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – troisième trimestre de 2023 : 38 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 18 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars; troisième trimestre de 2022 : 11 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 8 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 37 millions de dollars, présentées dans le secteur Siège social.
- iii. Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions, y compris les charges pour la période considérée liées à la résiliation de la transaction avec First Horizon – troisième trimestre de 2023 : 227 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 227 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 127 millions de dollars; troisième trimestre de 2022 : 29 millions de dollars, présentées dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.
- iv. Paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon – troisième trimestre de 2023 : 306 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social.
- v. Règlement du litige Stanford – premier trimestre de 2023 : 1 603 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social.

<sup>3</sup> La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces deux éléments est présentée dans le secteur Siège social :

- i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – troisième trimestre de 2023 : 30 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 30 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 30 millions de dollars; troisième trimestre de 2022 : 35 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 34 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 34 millions de dollars.
- ii. Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – troisième trimestre de 2023 : 16 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 12 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 13 millions de dollars; troisième trimestre de 2022 : 12 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 12 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 13 millions de dollars.

<sup>4</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab, présenté dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 2 et 3 pour les montants.

<sup>5</sup> Les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab comprennent les charges d'intégration et les frais d'acquisition propres à la Banque ainsi que les montants après impôt de la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade, tous deux présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 2 et 3 pour les montants.

<sup>6</sup> Avant la résiliation de l'entente de fusion, l'effet de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon comprend les éléments suivants présentés dans le secteur Siège social : i) les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts – troisième trimestre de 2023 : (125) millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : (263) millions de dollars; premier trimestre de 2023 : (998) millions de dollars; troisième trimestre de 2022 : (721) millions de dollars; ii) l'amortissement de l'ajustement au montant de base lié à l'annulation de la désignation de relations de comptabilité de couverture de juste valeur, comptabilisé dans les produits d'intérêts nets – troisième trimestre de 2023 : 11 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 129 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 122 millions de dollars; troisième trimestre de 2022 : 43 millions de dollars; et iii) les produits (charges) d'intérêts comptabilisés sur les swaps de taux d'intérêt, reclassés des produits autres que d'intérêts aux produits d'intérêts nets sans incidence sur le total du résultat net rajusté – troisième trimestre de 2023 : 23 millions de dollars; deuxième trimestre de 2023 : 311 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 251 millions de dollars. Après la résiliation de l'entente de fusion, l'effet de la stratégie est contrepassé dans les produits d'intérêts nets – troisième trimestre de 2023 : (63) millions de dollars.

<sup>7</sup> Le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 comptabilisés au premier trimestre de 2023 sont présentés dans le secteur Siège social.

#### TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>1,57 \$</b>	<b>1,72 \$</b>	<b>1,76 \$</b>	<b>4,12 \$</b>	<b>5,86 \$</b>
Rajustements pour les éléments à noter	<b>0,42</b>	<b>0,22</b>	<b>0,33</b>	<b>2,05</b>	<b>0,33</b>
<b>Résultat de base par action – rajusté</b>	<b>1,99 \$</b>	<b>1,94 \$</b>	<b>2,09 \$</b>	<b>6,17 \$</b>	<b>6,19 \$</b>
<b>Résultat dilué par action – comme présenté</b>	<b>1,57 \$</b>	<b>1,72 \$</b>	<b>1,75 \$</b>	<b>4,11 \$</b>	<b>5,85 \$</b>
Rajustements pour les éléments à noter	<b>0,42</b>	<b>0,22</b>	<b>0,33</b>	<b>2,05</b>	<b>0,33</b>
<b>Résultat dilué par action – rajusté</b>	<b>1,99 \$</b>	<b>1,94 \$</b>	<b>2,09 \$</b>	<b>6,16 \$</b>	<b>6,18 \$</b>

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

#### TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Schwab <sup>1</sup>	<b>30 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>90 \$</b>	<b>103 \$</b>
Immobilisations incorporelles liées aux services bancaires de gros	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>71</b>	<b>18</b>
Divers	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>27</b>	<b>44</b>
<b>Inclus dans les éléments à noter</b>	<b>75</b>	<b>67</b>	<b>52</b>	<b>188</b>	<b>165</b>
Logiciels et droits de gestion d'actifs	<b>90</b>	<b>92</b>	<b>97</b>	<b>272</b>	<b>290</b>
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat</b>	<b>165 \$</b>	<b>159 \$</b>	<b>149 \$</b>	<b>460 \$</b>	<b>455 \$</b>

<sup>1</sup> Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

#### Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté pour l'établir à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % pour l'exercice 2022.

#### TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	<b>102 728 \$</b>	<b>102 686 \$</b>	<b>92 963 \$</b>	<b>101 753 \$</b>	<b>94 170 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 889</b>	<b>3 141</b>	<b>3 171</b>	<b>7 529</b>	<b>10 606</b>
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	<b>768</b>	<b>401</b>	<b>599</b>	<b>3 742</b>	<b>602</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 657 \$</b>	<b>3 542 \$</b>	<b>3 770 \$</b>	<b>11 271 \$</b>	<b>11 208 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>11,2 %</b>	<b>12,5 %</b>	<b>13,5 %</b>	<b>9,9 %</b>	<b>15,1 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>14,1</b>	<b>14,1</b>	<b>16,1</b>	<b>14,8</b>	<b>15,9</b>

### Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

**TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	102 728 \$	102 686 \$	92 963 \$	101 753 \$	94 170 \$
Goodwill moyen	18 018	17 835	16 704	17 788	16 583
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	6 058	6 142	6 600	6 123	6 580
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes <sup>1</sup>	683	583	476	569	500
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(132)	(210)	(172)	(165)	(171)
<b>Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>78 101</b>	<b>78 336</b>	<b>69 355</b>	<b>77 438</b>	<b>70 678</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 889</b>	<b>3 141</b>	<b>3 171</b>	<b>7 529</b>	<b>10 606</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	75	67	52	188	165
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat</b>	<b>2 964</b>	<b>3 208</b>	<b>3 223</b>	<b>7 717</b>	<b>10 771</b>
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	693	334	547	3 554	437
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 657 \$</b>	<b>3 542 \$</b>	<b>3 770 \$</b>	<b>11 271 \$</b>	<b>11 208 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>15,1 %</b>	<b>16,8 %</b>	<b>18,4 %</b>	<b>13,3 %</b>	<b>20,4 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>18,6</b>	<b>18,5</b>	<b>21,6</b>	<b>19,5</b>	<b>21,2</b>

<sup>1</sup> Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.

## INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

**TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	<b>31 juillet 2023</b>		<b>31 juillet 2023</b>	
	<b>par rapport au</b>		<b>par rapport au</b>	
	<b>31 juillet 2022</b>		<b>31 juillet 2022</b>	
	<b>Augmentation (diminution)</b>		<b>Augmentation (diminution)</b>	
<b>Services bancaires de détail aux États-Unis</b>				
Total des produits – comme présenté	125	\$	588	\$
Total des produits – rajusté	125		588	
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	71		330	
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>	68		311	
Résultat net – comme présenté, après impôt	40		194	
Résultat net – rajusté, après impôt <sup>1</sup>	42		208	
Quote-part du résultat net d'une participation dans Schwab <sup>2</sup>	9		46	
<b>Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – comme présenté, après impôt</b>	<b>49</b>		<b>240</b>	
<b>Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – rajusté, après impôt<sup>1</sup></b>	<b>51</b>		<b>254</b>	
<b>Résultat par action (en dollars canadiens)</b>				
Résultat de base – comme présenté	0,03	\$	0,13	\$
Résultat de base – rajusté <sup>1</sup>	0,03		0,14	
Résultat dilué – comme présenté	0,03		0,13	
Résultat dilué – rajusté <sup>1</sup>	0,03		0,14	
<b>Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)</b>				
	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	<b>31 juillet 2023</b>	31 juillet 2022	<b>31 juillet 2023</b>	31 juillet 2022
Dollar américain	0,750	\$	0,777	\$
			0,743	\$
				0,785

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le troisième trimestre de 2023 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 est demeuré relativement stable par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le RCPAAO rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a été de 19,5 %.
- Pour les douze mois clos le 31 juillet 2023, le total du rendement pour les actionnaires s'est chiffré à 9,4 % par rapport au rendement moyen de -1,2 % des établissements financiers homologues canadiens<sup>6</sup>.

### Résultat net

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2 963 millions de dollars, en baisse de 251 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'augmentation des charges autres que d'intérêts, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, le paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon et l'augmentation des charges d'acquisition et d'intégration, y compris les charges liées à la résiliation de la transaction avec First Horizon, le tout en partie contrebalancé par une hausse des produits et une baisse de la perte nette découlant de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 3 731 millions de dollars, en baisse de 82 millions de dollars, ou 2 %.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 128 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 71 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 30 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 23 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancées par une augmentation de 1 million de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

#### Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 388 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant essentiellement le paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon. Le résultat net rajusté pour le trimestre a diminué de 21 millions de dollars, ou 1 %, reflétant des augmentations des charges autres que d'intérêts, de la provision pour pertes sur créances et des indemnités d'assurance et charges connexes, et une diminution de la contribution de la participation de la Banque dans Schwab, le tout en partie contrebalancé par une hausse des produits.

<sup>6</sup> Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 383 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 98 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 59 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des augmentations de 122 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 30 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

Le résultat net comme présenté de 7 896 millions de dollars a diminué de 2 862 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution reflète essentiellement l'augmentation des charges autres que d'intérêts, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, le règlement du litige Stanford, la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, l'augmentation des indemnités d'assurance et charges connexes, ainsi que l'augmentation des charges d'acquisition et d'intégration, y compris les charges liées à la résiliation de la transaction avec First Horizon, le tout en partie contrebalancé par une hausse des produits. Le résultat net rajusté s'est établi à 11 638 millions de dollars, en hausse de 278 millions de dollars, ou 2 %.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 2 668 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 311 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 262 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des augmentations de 234 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 145 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### **Produits d'intérêts nets**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 7 289 millions de dollars, en hausse de 245 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des marges dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 7 364 millions de dollars, en hausse de 363 millions de dollars, ou 5 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 426 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 372 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 7 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des diminutions de 516 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 44 millions de dollars dans le secteur Siège social.

##### Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont diminué de 139 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant surtout la diminution des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et la diminution des marges dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux, le tout en partie contrebalancé par l'incidence du nombre de jours moins élevé au trimestre précédent et une baisse de la perte nette découlant de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets ont diminué de 246 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, la diminution des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 228 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 155 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 2 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des augmentations de 194 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 52 millions de dollars dans le secteur Siège social.

#### Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

Les produits d'intérêts nets comme présentés ont été de 22 450 millions de dollars, en hausse de 2 727 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des marges et des volumes dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'intérêt nets dans le secteur Services bancaires de gros. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 22 836 millions de dollars, en hausse de 3 156 millions de dollars, ou 16 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 2 435 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 1 479 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 122 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des diminutions de 961 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 348 millions de dollars dans le secteur Siège social.

#### **Produits autres que d'intérêts**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 5 490 millions de dollars, en hausse de 1 609 millions de dollars, ou 41 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la hausse des produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros, une baisse de la perte nette découlant de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon, et des augmentations des commissions sur actions et des honoraires de prise ferme, et les démarques de certains engagements de souscription de prêts à l'exercice précédent dans le secteur des Services bancaires de gros. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 5 649 millions de dollars, une hausse de 1 047 millions de dollars, ou 23 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 1 008 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 651 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 12 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par une diminution de 62 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les produits autres que d'intérêts du secteur Services de détail aux États-Unis sont demeurés stables par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

##### Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 552 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant surtout la hausse des produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros et la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, en partie contrebalancées par une baisse des honoraires de services-conseils dans le secteur Services bancaires de gros et

une perte nette plus élevée découlant de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 720 millions de dollars, ou 15 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 379 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 90 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 65 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 46 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par une diminution de 28 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 14 921 millions de dollars, en hausse de 1 175 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout des augmentations des produits liés aux activités de négociation, des commissions sur actions et des honoraires de services-conseils dans le secteur Services bancaires de gros, et une augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une perte nette plus élevée découlant de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres de clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon et une baisse des transactions et des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine. Les produits autres que d'intérêts rajustés se sont établis à 15 818 millions de dollars, une hausse de 1 575 millions de dollars, ou 11 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 1 619 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 65 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des diminutions de 381 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 80 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 48 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### **Provision pour pertes sur créances**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 766 millions de dollars, en hausse de 415 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 663 millions de dollars, en hausse de 323 millions de dollars, ou 95 %, traduisant un certain retour à la normale des conditions de crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 103 millions de dollars, en hausse de 92 millions de dollars. Les provisions pour le trimestre considéré ont été en grande partie constatées dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada, reflet des conditions de crédit actuelles et de la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,35 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 209 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 142 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 64 millions de dollars dans le secteur Siège social.

##### Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 167 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 112 millions de dollars, ou 20 %, principalement comptabilisée dans les portefeuilles de prêts aux entreprises, reflétant essentiellement quelques dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 103 millions de dollars, en hausse de 55 millions de dollars. Les provisions pour le trimestre considéré ont été en grande partie constatées dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada, reflet des conditions de crédit actuelles et de la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,35 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 132 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 59 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 13 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et a diminué de 36 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 1 million de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

##### Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 2 055 millions de dollars, soit une hausse de 1 605 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 767 millions de dollars, en hausse de 784 millions de dollars, traduisant un certain retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 288 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 533 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Les provisions pour l'exercice considéré ont été en grande partie constatées dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada, reflet des conditions de crédit et de la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,32 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 691 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 529 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 327 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 58 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

**TABLEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)</b>					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	285 \$	234 \$	142 \$	739 \$	455 \$
Services de détail aux États-Unis	259	186	135	657	356
Gestion de patrimoine et Assurance	–	1	–	1	–
Services bancaires de gros	10	5	–	16	(5)
Siège social <sup>2</sup>	109	125	63	354	177
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3</b>	<b>663</b>	<b>551</b>	<b>340</b>	<b>1 767</b>	<b>983</b>
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)</b>					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	94	13	28	214	(193)
Services de détail aux États-Unis	(10)	4	(28)	(18)	(246)
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	–	–	1
Services bancaires de gros	15	7	25	53	16
Siège social <sup>2</sup>	4	24	(14)	39	(111)
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2</b>	<b>103</b>	<b>48</b>	<b>11</b>	<b>288</b>	<b>(533)</b>
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances</b>	<b>766 \$</b>	<b>599 \$</b>	<b>351 \$</b>	<b>2 055 \$</b>	<b>450 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.**Indemnisations d'assurance et charges connexes**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 923 millions de dollars, en hausse de 94 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse du nombre d'événements météorologiques violents ainsi que l'accroissement des activités de conduite et de la gravité des sinistres, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 119 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant la hausse du nombre d'événements météorologiques violents ainsi que l'accroissement des activités de conduite et de la gravité des sinistres, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts.

Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 2 703 millions de dollars, en hausse de 526 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, l'augmentation du nombre d'événements météorologiques violents ainsi que l'accroissement des activités de conduite et de la gravité des sinistres.

**Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficacité**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 7 582 millions de dollars, en hausse de 1 486 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'augmentation des charges de personnel, le paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon, la hausse des charges d'acquisition et d'intégration, y compris les charges liées à la résiliation de la transaction avec First Horizon, et l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 6 953 millions de dollars, en hausse de 920 millions de dollars, ou 15 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 556 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 533 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 289 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 88 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 20 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 59,3 %, en regard de 55,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 53,4 %, par rapport à 52,0 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté de 595 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant essentiellement le paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 260 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant essentiellement le règlement d'un litige au cours du trimestre, une hausse des charges de personnel et l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 587 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 58 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 4 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des diminutions de 46 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 8 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 59,3 %, en regard de 56,5 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 53,4 %, en regard de 53,4 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 22 885 millions de dollars, en hausse de 4 789 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement le règlement du litige Stanford, l'augmentation des charges de personnel, la hausse des charges d'acquisition et d'intégration, y compris les charges liées à la résiliation de la transaction avec First Horizon, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 20 187 millions de dollars, en hausse de 2 258 millions de dollars, ou 13 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 2 099 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 1 181 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 1 088 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 406 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 15 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 61,2 %, en regard de 54,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 52,2 %, en regard de 52,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

#### Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 20,7 % pour le trimestre considéré, contre 19,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et 21,8 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement l'incidence de la résiliation de l'entente de fusion avec First Horizon, la hausse des rajustements d'impôts favorables à l'exercice précédent et l'augmentation du taux d'imposition canadien, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la composition des activités et la comptabilisation au trimestre considéré de pertes fiscales historiques à un taux d'imposition canadien plus élevé. La diminution d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement la baisse du résultat avant impôt, la composition des activités, la comptabilisation au trimestre considéré de pertes fiscales historiques à un taux d'imposition canadien plus élevé et des rajustements d'impôts favorables, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la résiliation de l'entente de fusion avec First Horizon.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 19,9 % pour le trimestre considéré, contre 20,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et 21,9 % pour le trimestre précédent. La diminution d'un exercice à l'autre reflète essentiellement l'incidence de la composition des activités et la comptabilisation au trimestre considéré de pertes fiscales historiques à un taux d'imposition canadien plus élevé, en partie contrebalancées par la hausse des rajustements d'impôts favorables à l'exercice précédent et l'augmentation du taux d'imposition canadien. La diminution d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement la baisse du résultat avant impôt, la composition des activités, la comptabilisation au trimestre considéré de pertes fiscales historiques à un taux d'imposition canadien plus élevé et des rajustements d'impôts favorables.

**TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les						Neuf mois clos les			
	31 juillet 2023		30 avril 2023		31 juillet 2022		31 juillet 2023		31 juillet 2022	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	973 \$	27,7 %	1 104 \$	27,8 %	958 \$	26,3 %	2 700 \$	27,7 %	3 347 \$	26,3 %
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>										
Dividendes reçus	(28)	(0,8)	(26)	(0,7)	(30)	(0,8)	(81)	(0,8)	(95)	(0,7)
Écarts de taux liés aux activités internationales <sup>1</sup>	(267)	(7,6)	(217)	(5,5)	(235)	(6,4)	(711)	(7,3)	(594)	(4,7)
Divers	49	1,4	5	0,2	10	0,2	632	6,5	31	0,2
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés</b>	<b>727 \$</b>	<b>20,7 %</b>	<b>866 \$</b>	<b>21,8 %</b>	<b>703 \$</b>	<b>19,3 %</b>	<b>2 540 \$</b>	<b>26,1 %</b>	<b>2 689 \$</b>	<b>21,1 %</b>
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>141</b>		<b>108</b>		<b>189</b>		<b>370</b>		<b>159</b>	
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés</b>	<b>868 \$</b>	<b>19,9 %</b>	<b>974 \$</b>	<b>21,9 %</b>	<b>892 \$</b>	<b>20,3 %</b>	<b>2 910 \$</b>	<b>21,2 %</b>	<b>2 848 \$</b>	<b>21,3 %</b>

<sup>1</sup> Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.

#### Mesures fiscales budgétaires

Le budget fédéral du Canada présenté le 28 mars 2023 (le « budget ») a proposé d'instaurer des mesures fiscales qui pourraient avoir des répercussions sur la Banque. Le 22 juin 2023, le projet de loi C-47, *Loi no 1 d'exécution du budget de 2023*, a reçu la sanction royale. Ce projet de loi a adopté les mesures fiscales proposées en modifiant la définition de « service financier » afin de faire en sorte que les services de compensation de cartes de paiement fournis par un exploitant de réseau soient assujettis à la TPS/TVH. La loi, dont l'application est rétrospective, a donné lieu à une charge d'impôt sur les produits autres que d'intérêts de 57 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2023.

Le 4 août 2023, des propositions législatives préliminaires ont été publiées aux fins de consultation publique relativement à d'autres mesures budgétaires, notamment une taxe de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions par des sociétés publiques au Canada ainsi que des propositions législatives préliminaires relativement à la mise en œuvre d'un impôt minimal mondial proposé par l'Organisation de coopération et de développement économique (pilier 2). Il est proposé que les règles d'application du pilier 2 prennent effet pour les exercices qui débutent le 31 décembre 2023 ou après cette date, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2024 pour la Banque. Nous nous attendons à ce que d'autres propositions législatives soient publiées sous peu qui refuseront aux institutions financières la déduction à l'égard de dividendes reçus sur des actions d'autres sociétés résidant au Canada. La Banque participe activement au processus de consultation publique sur ces propositions fiscales et d'autres qui pourraient avoir une incidence sur la Banque et l'économie canadienne en général.

## SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale est toujours en voie de ralentir au cours de l'année civile 2023, mais dans une moindre mesure que prévu au trimestre précédent. Par conséquent, les taux d'inflation sont demeurés élevés dans l'ensemble des pays du G7 et les banques centrales ont relevé leurs taux d'intérêt encore davantage. L'effet différé des hausses cumulées des taux d'intérêt devrait être le principal facteur qui freinera la croissance économique et ramènera l'inflation plus près des fourchettes cibles des différentes zones géographiques d'ici la fin de 2024. L'incidence des faillites bancaires aux États-Unis plus tôt cette année a été plus modérée que prévu.

L'économie des États-Unis a affiché une croissance annualisée de 2,4 % au deuxième trimestre civil de 2023. La demande intérieure sous-jacente a progressé à un bon rythme de 2,3 %, les investissements des entreprises ayant accéléré après avoir connu un certain essoufflement au premier trimestre civil. Les dépenses de consommation ont ralenti, tandis que la croissance du revenu réel s'est améliorée parallèlement à la baisse de l'inflation. Le secteur de l'habitation a continué de peser sur la croissance économique, une légère amélioration du marché de la construction de maisons neuves n'ayant pas suffi à compenser la faiblesse du marché de la revente.

En juillet, le marché de l'emploi aux États-Unis était encore tendu, le taux de chômage s'établissant à 3,5 % en juillet, soit près de son niveau le plus bas depuis plusieurs décennies. Toutefois, des signes indiquent que la demande de main-d'œuvre ralentit, comme en témoignent le ralentissement de la croissance tendancielle des masses salariales et la diminution graduelle des offres d'emploi. Grâce à la baisse des prix de l'essence, les mesures de l'inflation se sont modérées au cours des derniers mois. Les prix des services sous-jacents, qui ont été une source de pression persistante sur les prix, ont également commencé à ralentir. Néanmoins, l'inflation demeure bien supérieure à la cible de 2 % de la Réserve fédérale américaine, et la banque centrale demeure très attentive aux risques d'inflation à la hausse.

Les Services économiques TD prévoient que les taux des fonds fédéraux demeureront dans la fourchette actuelle de 5,25 % à 5,50 % jusqu'à la fin de l'année civile 2023. Toutefois, le contexte économique demeure instable. La banque centrale pourrait procéder à d'autres hausses des taux d'intérêt si le ralentissement du marché du travail et de l'inflation ne se concrétise pas conformément à ses attentes. En raison de la hausse marquée des taux d'intérêt au cours de l'année écoulée, de la tendance au resserrement des conditions de crédit aux États-Unis et de la possibilité de périodes de tensions financières continues liées aux négociations entourant les facteurs de risques, la probabilité d'une récession aux États-Unis demeure élevée.

L'économie canadienne a affiché un taux de croissance annualisée solide de 3,1 % au premier trimestre civil de 2023, reflétant une reprise à la suite de la faible croissance enregistrée au quatrième trimestre civil de 2022. Malgré l'incidence financière de la hausse des frais d'intérêts sur les ménages fortement endettés, les dépenses de consommation ont été solides, soutenues par la croissance de la population, un marché de l'emploi solide, des niveaux d'épargne élevés et l'augmentation des mesures d'aide gouvernementale. Le secteur de l'habitation a continué de freiner la croissance économique au premier trimestre civil, mais a depuis affiché des signes de stabilisation.

L'inflation au Canada s'est modérée, bien que les progrès réalisés à l'égard des mesures de l'inflation tendancielle aient été lents. La croissance tendancielle de l'emploi a ralenti en deçà de celle de la population active, ce qui a fait augmenter le taux de chômage. Les Services économiques TD s'attendent à ce que le taux de chômage continue d'augmenter au cours des prochains mois, ce qui devrait contribuer à un ralentissement des dépenses de consommation au cours du premier semestre de 2024. Compte tenu de l'incertitude entourant l'incidence des hausses importantes des taux d'intérêt sur les ménages canadiens fortement endettés, le risque de récession demeure élevé au Canada aussi.

La Banque du Canada a relevé le taux du financement à un jour à 5,00 % en juillet et s'est dite préoccupée par la persistance de l'inflation sous-jacente. Les nouvelles données économiques détermineront si de nouvelles hausses des taux d'intérêt seront nécessaires au Canada pour ramener l'inflation à la cible de 2 %. Le dollar canadien devrait se maintenir autour de 0,75 \$ US au cours de l'année civile 2023.

---

## RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre grands secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2022 de la Banque et à la note 29 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 40 millions de dollars, par rapport à 40 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 41 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

**TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Produits d'intérêts nets	3 571 \$	3 377 \$	3 199 \$	10 487 \$	9 008 \$
Produits autres que d'intérêts	999	1 027	1 061	3 076	3 124
Total des produits	4 570	4 404	4 260	13 563	12 132
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	285	234	142	739	455
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	94	13	28	214	(193)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	379	247	170	953	262
Charges autres que d'intérêts	1 895	1 903	1 807	5 661	5 255
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	641	629	605	1 940	1 751
<b>Résultat net</b>	<b>1 655 \$</b>	<b>1 625 \$</b>	<b>1 678 \$</b>	<b>5 009 \$</b>	<b>4 864 \$</b>

**Principaux volumes et ratios**

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>1</sup>	35,4 %	37,4 %	42,3 %	37,5 %	42,4 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) <sup>2</sup>	2,74	2,74	2,59	2,76	2,52
Ratio d'efficience	41,5	43,2	42,4	41,7	43,3
Nombre de succursales de détail au Canada	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060
Nombre moyen d'équivalents temps plein	29 172	28 797	28 944	28 925	28 324

<sup>1</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

<sup>2</sup> La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022**

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 655 millions de dollars, en baisse de 23 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la croissance des produits. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre s'est élevé à 35,4 %, comparativement à 42,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du trimestre se sont établis à 4 570 millions de dollars, une hausse de 310 millions de dollars, ou 7 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 571 millions de dollars, en hausse de 372 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance des volumes et la hausse des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 29 milliards de dollars, ou 6 %, témoignant de la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de 9 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 6 milliards de dollars, ou 1 %, reflétant la croissance de 6 % des dépôts de particuliers, en partie contrebalancée par un recul de 6 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,74 %, une augmentation de 15 points de base (pdb), attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, reflet du contexte haussier des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 999 millions de dollars, en baisse de 62 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement un ajustement relatif aux exercices précédents.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 379 millions de dollars, en hausse de 209 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 285 millions de dollars, en hausse de 143 millions de dollars, reflet d'un certain retour à la normale des conditions de crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 94 millions de dollars, en hausse de 66 millions de dollars. Les provisions pour le trimestre considéré ont été en grande partie constatées dans les portefeuilles de prêts à la consommation, reflet des conditions de crédit actuelles et de la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,28 %, en hausse de 15 pdb par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 895 millions de dollars, en hausse de 88 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés à la technologie et une hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 41,5 %, par rapport à 42,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

**Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023**

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 655 millions de dollars, en hausse de 30 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par une augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 35,4 %, contre 37,4 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 166 millions de dollars, ou 4 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 194 millions de dollars, ou 6 %, reflétant essentiellement l'incidence des jours supplémentaires au troisième trimestre et la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 12 milliards de dollars, ou 2 %, reflétant une croissance de 2 % des prêts aux particuliers et de 2 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 2 milliards de dollars, ou 1 %, reflétant une croissance de 1 % des dépôts de particuliers et de 1 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêt nette est demeurée stable à 2,74 % par rapport à celle du trimestre précédent.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 28 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant essentiellement un ajustement relatif aux exercices précédents.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 132 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 51 millions de dollars, ou 22 %, surtout constatée dans les portefeuilles de prêts aux entreprises, reflétant essentiellement quelques dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 94 millions de dollars, en hausse de 81 millions de dollars. Les provisions pour le trimestre considéré ont été en grande partie constatées dans les portefeuilles de prêts à la consommation, reflet des conditions de crédit actuelles et de la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,28 %, en hausse de 9 pdb.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 8 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent. Le ratio d'efficience a été de 41,5 %, contre 43,2 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 s'est établi à 5 009 millions de dollars, en hausse de 145 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 37,5 %, contre 42,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 13 563 millions de dollars, en hausse de 1 431 millions de dollars, ou 12 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 10 487 millions de dollars, en hausse de 1 479 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des marges et la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 32 milliards de dollars, ou 7 %, témoignant de la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de 11 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 10 milliards de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance de 7 % des dépôts de particuliers, en partie contrebalancée par un recul de 6 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,76 %, une augmentation de 24 pdb, attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, reflet du contexte haussier des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 076 millions de dollars, en baisse de 48 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement un ajustement relatif aux exercices précédents.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 953 millions de dollars, soit une hausse de 691 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 739 millions de dollars, en hausse de 284 millions de dollars, ou 62 %, reflet d'un certain retour à la normale des conditions de crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 214 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 193 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les provisions pour l'exercice considéré ont été en grande partie constatées dans les portefeuilles prêts à la consommation, reflet des conditions de crédit actuelles et de la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,24 %, en hausse de 17 pdb.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 5 661 millions de dollars, en hausse de 406 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés à la technologie et une hausse des charges de personnel, et l'augmentation des provisions non liées au crédit.

Le ratio d'efficience pour la période a été de 41,7 %, contre 43,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Dollars canadiens</b>					
Produits d'intérêts nets	2 879 \$	3 034 \$	2 453 \$	9 082 \$	6 647 \$
Produits autres que d'intérêts – comme présentés	648	558	648	1 802	2 183
Produits autres que d'intérêts – rajustés <sup>1,2</sup>	648	558	648	1 802	1 959
Total des produits – comme présenté	3 527	3 592	3 101	10 884	8 830
Total des produits – rajusté <sup>1</sup>	3 527	3 592	3 101	10 884	8 606
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	259	186	135	657	356
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(10)	4	(28)	(18)	(246)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	249	190	107	639	110
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 004	2 050	1 715	6 125	4 944
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1,3</sup>	1 920	1 896	1 686	5 781	4 915
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	151	190	126	547	460
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté <sup>1</sup>	172	228	133	632	412
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté</b>	<b>1 123</b>	<b>1 162</b>	<b>1 153</b>	<b>3 573</b>	<b>3 316</b>
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>1 186</b>	<b>1 278</b>	<b>1 175</b>	<b>3 832</b>	<b>3 169</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>4,5</sup>	191	250	289	742	765
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>1 314 \$</b>	<b>1 412 \$</b>	<b>1 442 \$</b>	<b>4 315 \$</b>	<b>4 081 \$</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>1 377</b>	<b>1 528</b>	<b>1 464</b>	<b>4 574</b>	<b>3 934</b>

**Dollars américains**

Produits d'intérêts nets	2 157 \$	2 241 \$	1 905 \$	6 747 \$	5 217 \$
Produits autres que d'intérêts – comme présentés	485	413	504	1 340	1 716
Produits autres que d'intérêts – rajustés <sup>1,2</sup>	485	413	504	1 340	1 539
Total des produits – comme présenté	2 642	2 654	2 409	8 087	6 933
Total des produits – rajusté <sup>1</sup>	2 642	2 654	2 409	8 087	6 756
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	193	137	105	488	279
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(8)	3	(22)	(14)	(194)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	185	140	83	474	85
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 502	1 514	1 332	4 551	3 882
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1,3</sup>	1 439	1 401	1 310	4 297	3 860
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	113	141	98	406	362
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté <sup>1</sup>	128	169	103	468	323
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté</b>	<b>842</b>	<b>859</b>	<b>896</b>	<b>2 656</b>	<b>2 604</b>
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>890</b>	<b>944</b>	<b>913</b>	<b>2 848</b>	<b>2 488</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>4,5</sup>	142	185	226	549	603
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>984 \$</b>	<b>1 044 \$</b>	<b>1 122 \$</b>	<b>3 205 \$</b>	<b>3 207 \$</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>1 032</b>	<b>1 129</b>	<b>1 139</b>	<b>3 397</b>	<b>3 091</b>

**Principaux volumes et ratios**

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>6</sup>	12,7 %	14,1 %	14,8 %	14,1 %	13,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1,6</sup>	13,3	15,3	15,0	15,0	13,4
Marge d'intérêts nette <sup>1,7</sup>	3,00	3,25	2,62	3,18	2,35
Ratio d'efficacité – comme présenté	56,9	57,0	55,3	56,3	56,0
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	54,5	52,8	54,4	53,1	57,1
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) <sup>8</sup>	36 \$	36 \$	32 \$	36 \$	32 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) <sup>8</sup>	37	35	36	37	36
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 171	1 164	1 158	1 171	1 158
Nombre moyen d'équivalents temps plein	28 485	28 510	25 968	28 227	25 419

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent un recouvrement d'assurance lié à un litige – deuxième trimestre de 2022 : 224 millions de dollars (177 millions de dollars américains) ou 169 millions de dollars après impôt (133 millions de dollars américains après impôt).

<sup>3</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec First Horizon qui a été résiliée, y compris les charges liées à la résiliation – troisième trimestre de 2023 : 84 millions de dollars ou 63 millions de dollars américains (63 millions de dollars après impôt ou 48 millions de dollars américains après impôt); deuxième trimestre de 2023 : 154 millions de dollars ou 113 millions de dollars américains (116 millions de dollars après impôt ou 85 millions de dollars américains après impôt); premier trimestre de 2023 : 106 millions de dollars ou 78 millions de dollars américains (80 millions de dollars après impôt ou 59 millions de dollars américains après impôt); troisième trimestre de 2022 : 29 millions de dollars ou 22 millions de dollars américains (22 millions de dollars après impôt ou 17 millions de dollars américains après impôt).

<sup>4</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 de la Banque.

<sup>5</sup> Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>6</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

<sup>7</sup> La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. En ce qui concerne le secteur Services de détail aux États-Unis, ce calcul ne tient pas compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et aux dépôts intersociétés, ni des sûretés sous forme de trésorerie. La valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. En ce qui a trait aux titres de placement, l'ajustement de réévaluation à la juste valeur est compris dans le calcul des actifs productifs d'intérêts moyens. La direction est d'avis que ce mode de calcul reflète mieux le rendement du secteur. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

<sup>8</sup> Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 1 314 millions de dollars (984 millions de dollars américains), en baisse de 128 millions de dollars (138 millions de dollars américains), ou 9 % (12 % en dollars américains), par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 377 millions de dollars (1 032 millions de dollars américains), en baisse de 87 millions de dollars (107 millions de dollars américains), ou 6 % (9 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 12,7 % et 13,3 %, contre 14,8 % et 15,0 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net comme présenté de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre a été de 191 millions de dollars (142 millions de dollars américains), une diminution de 98 millions de dollars (84 millions de dollars américains), ou 34 % (37 % en dollars américains), reflétant un recul des produits d'intérêts nets, une baisse des frais liés aux dépôts bancaires et des produits liés aux activités de négociation, et une hausse des charges, en partie contrebalancées par une hausse des honoraires de gestion d'actifs.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 123 millions de dollars (842 millions de dollars américains), en baisse de 30 millions de dollars (54 millions de dollars américains), ou 3 % (6 % en dollars américains), par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la hausse des charges autres que d'intérêts, qui comprennent les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec First Horizon qui a été résiliée, et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des produits. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 186 millions de dollars (890 millions de dollars américains), en hausse de 11 millions de dollars, ou 1 % (en baisse de 23 millions de dollars américains, ou 3 %), par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances.

Les produits du trimestre se sont établis à 2 642 millions de dollars américains, une hausse de 233 millions de dollars américains, ou 10 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 157 millions de dollars américains, une hausse de 252 millions de dollars américains, ou 13 %, attribuable à l'avantage tiré de la hausse des marges sur les dépôts découlant du contexte haussier des taux d'intérêt et à la hausse du volume des prêts, en partie contrebalancés par la diminution du volume des dépôts et la baisse des marges sur les prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,00 %, en hausse de 38 pnb, la hausse des marges sur les dépôts, reflétant le contexte haussier des taux d'intérêt, ayant été en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 485 millions de dollars américains, en baisse de 19 millions de dollars américains, ou 4 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement de la baisse des frais de découvert, en partie contrebalancée par la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 17 milliards de dollars américains, ou 10 %, en regard de celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 11 %, reflétant de bons montages et un ralentissement des taux de remboursement dans l'ensemble des portefeuilles. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 9 %, reflétant les bons montages réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients et un ralentissement des taux de remboursement, le tout en partie contrebalancé par une baisse des volumes de prêts accordés dans le cadre du programme de protection des salaires (*Paycheck Protection Program* ou PPP). Le volume moyen des dépôts a diminué de 54 milliards de dollars américains, ou 14 %, reflétant une diminution de 5 % des volumes de dépôts de particuliers, une diminution de 6 % des dépôts d'entreprises et une baisse de 28 % des dépôts des comptes de passage.

Au 31 juillet 2023, les actifs administrés s'élevaient à 36 milliards de dollars américains, en hausse de 4 milliards de dollars américains, ou 13 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance de l'actif net. Au 31 juillet 2023, les actifs gérés s'élevaient à 37 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 3 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une appréciation des marchés, en partie contrebalancée par les sorties nettes d'actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 185 millions de dollars américains, en hausse de 102 millions de dollars américains par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 193 millions de dollars américains, en hausse de 88 millions de dollars américains, ou 84 %, reflétant d'un certain retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 8 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 22 millions de dollars américains pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,41 %, en hausse de 21 pnb par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 502 millions de dollars américains, en hausse de 170 millions de dollars américains, ou 13 %, en regard de celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges de personnel, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec First Horizon qui a été résiliée et une hausse des investissements dans les activités. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 129 millions de dollars américains, ou 10 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 56,9 % et 54,5 %, contre 55,3 % et 54,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 314 millions de dollars (984 millions de dollars américains), en baisse de 98 millions de dollars (60 millions de dollars américains), ou 7 % (6 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 377 millions de dollars (1 032 millions de dollars américains), en baisse de 151 millions de dollars (97 millions de dollars américains), ou 10 % (9 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 12,7 % et 13,3 %, contre 14,1 % et 15,3 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 191 millions de dollars (142 millions de dollars américains), une diminution de 59 millions de dollars (43 millions de dollars américains), ou 24 % (23 % en dollars américains), reflétant un recul des produits d'intérêts nets et une baisse des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancés par une hausse des honoraires de gestion d'actifs et des frais liés aux dépôts bancaires et une baisse des charges.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 123 millions de dollars (842 millions de dollars américains), en baisse de 39 millions de dollars (17 millions de dollars américains), ou 3 % (2 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une baisse des produits et une augmentation de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une baisse des charges autres que d'intérêts, qui comprennent les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec First Horizon qui a été résiliée. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 186 millions de dollars (890 millions de dollars américains), en baisse de 92 millions de dollars (54 millions de dollars américains), ou 7 % (6 % en dollars américains), reflétant la baisse des produits, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Les produits ont reculé de 12 millions de dollars américains, demeurant relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 157 millions de dollars américains, en baisse de 84 millions de dollars américains, ou 4 %, reflétant essentiellement la baisse des marges sur les dépôts découlant de la hausse des coûts des dépôts et la diminution du volume des dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,00 %, en baisse de 25 pdb par rapport à celle du trimestre précédent, en raison de la baisse des marges sur les dépôts, reflétant la hausse des coûts des dépôts et un changement dans la composition des dépôts. Les produits autres que d'intérêts, qui se sont établis à 485 millions de dollars américains, ont augmenté de 72 millions de dollars américains, ou 17 %, reflétant essentiellement la croissance des produits tirés des comptes à honoraires attribuable à l'augmentation des activités de la clientèle et les pertes découlant de la cession de certains placements au trimestre précédent.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 3 %, reflétant de bons montages et un ralentissement des taux de remboursement dans l'ensemble des portefeuilles. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 2 %, reflétant les bons montages réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients et un ralentissement des taux de remboursement. Le volume moyen des dépôts a diminué de 11 milliards de dollars américains, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une baisse de 2 % des dépôts de particuliers, de 1 % des dépôts d'entreprises, et de 6 % des dépôts des comptes de passage.

Les actifs administrés se sont élevés à 36 milliards de dollars américains, demeurant stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés se sont élevés à 37 milliards de dollars américains, en hausse de 2 milliards de dollars américains, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant une appréciation des marchés, en partie contrebalancée par les sorties nettes d'actifs.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 45 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 56 millions de dollars américains, ou 41 %, reflétant essentiellement quelques dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 8 millions de dollars américains, par rapport à la constitution d'une provision de 3 millions de dollars américains au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,41 %, en hausse de 8 pdb.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 502 millions de dollars américains, en baisse de 12 millions de dollars américains, ou 1 %, en regard de celles du trimestre précédent, reflétant une diminution des charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec First Horizon qui a été résiliée, en partie contrebalancée par une hausse des charges de personnel et une hausse des investissements dans les activités. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 38 millions de dollars américains, ou 3 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 56,9 % et 54,5 %, contre respectivement 57,0 % et 52,8 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 4 315 millions de dollars (3 205 millions de dollars américains) pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023, en hausse de 234 millions de dollars, ou 6 % (en baisse de 2 millions de dollars américains, demeurant relativement stable), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est élevé à 4 574 millions de dollars (3 397 millions de dollars américains), en hausse de 640 millions de dollars (306 millions de dollars américains), ou 16 % (10 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 14,1 % et 15,0 %, contre 13,9 % et 13,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 742 millions de dollars (549 millions de dollars américains), une diminution de 23 millions de dollars (54 millions de dollars américains) ou 3 % (9 % en dollars américains), reflétant la baisse des produits liés aux activités de négociation et la diminution des frais de compte liés aux dépôts bancaires, ainsi que la hausse des charges, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits d'intérêts nets et des honoraires de gestion d'actifs.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis pour la période s'est établi à 2 656 millions de dollars américains, en hausse de 52 millions de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse des produits, contrebalancée en grande partie par les charges autres que d'intérêts, qui comprennent les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec First Horizon qui a été résiliée, et par une hausse de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 2 848 millions de dollars américains, une augmentation de 360 millions de dollars américains, ou 14 %.

Les produits comme présentés pour la période ont été de 8 087 millions de dollars américains, en hausse de 1 154 millions de dollars américains, ou 17 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les produits ont augmenté de 1 331 millions de dollars américains, ou 20 %. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 1 530 millions de dollars américains, ou 29 %, essentiellement en raison de l'avantage tiré de la hausse des marges sur les dépôts découlant du contexte haussier des taux d'intérêt et de la hausse du volume des prêts, en partie contrebalancés par une diminution du volume des dépôts et une baisse des marges sur les prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,18 %, en hausse de 83 pdb, la hausse des marges sur les dépôts, reflétant le contexte haussier des taux d'intérêt, ayant été en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts. Les produits autres que d'intérêts comme présentés ont baissé de 376 millions de dollars américains, ou 22 %, reflétant essentiellement une baisse des frais de découvert et un recouvrement d'assurance lié à un litige à la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts ont diminué de 199 millions de dollars américains, ou 13 %, en raison essentiellement de la baisse des frais de découvert.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 16 milliards de dollars américains, ou 10 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 11 %, reflétant de bons montages et un ralentissement des taux de remboursement dans l'ensemble des portefeuilles. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 8 %, reflétant les bons montages réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients et un ralentissement des taux de remboursement, le tout en partie contrebalancé par l'exonération de prêts accordés dans le cadre du programme PPP. Compte non tenu des prêts accordés dans le cadre du programme PPP, les prêts aux entreprises ont augmenté de 10 %. Le volume moyen des dépôts a diminué de 41 milliards de dollars américains, ou 11 %, reflétant une diminution de 3 % des volumes de dépôts de particuliers, une diminution de 5 % des dépôts d'entreprises et une baisse de 22 % des dépôts des comptes de passage.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 474 millions de dollars américains, soit une hausse de 389 millions de dollars américains par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 488 millions de dollars américains, en hausse de 209 millions de dollars américains, ou 75 %, reflet d'un certain retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 14 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 194 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,36 %, en hausse de 29 pdb.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période se sont établies à 4 551 millions de dollars américains, en hausse de 669 millions de dollars américains, ou 17 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges de personnel, les

charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec First Horizon qui a été résiliée et une hausse des investissements dans les activités. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 437 millions de dollars américains, ou 11 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 56,3 % et 53,1 %, contre 56,0 % et 57,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 de la Banque.

**TABLEAU 13 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Produits d'intérêts nets	256 \$	258 \$	249 \$	795 \$	673 \$
Produits autres que d'intérêts	2 523	2 477	2 511	7 621	7 556
Total des produits	2 779	2 735	2 760	8 416	8 229
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	–	1	–	1	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	–	–	–	–	1
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	–	1	–	1	1
Indemnités d'assurance et charges connexes	923	804	829	2 703	2 177
Charges autres que d'intérêts	1 170	1 166	1 150	3 518	3 503
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	182	201	206	577	669
<b>Résultat net</b>	<b>504 \$</b>	<b>563 \$</b>	<b>575 \$</b>	<b>1 617 \$</b>	<b>1 879 \$</b>

### Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>1</sup>	35,3 %	42,6 %	44,6 %	39,6 %	49,2 %
Ratio d'efficience	42,1	42,6	41,7	41,8	42,6
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) <sup>2</sup>	559 \$	549 \$	526 \$	559 \$	526 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	421	422	408	421	408
Nombre moyen d'équivalents temps plein	15 892	16 345	16 092	16 175	15 576

<sup>1</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

<sup>2</sup> Comprennent les actifs administrés par Services d'investissement TD, qui fait partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent - T3 2023 par rapport au T3 2022

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 504 millions de dollars, en baisse de 71 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des indemnités d'assurance et charges connexes. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 35,3 %, contre 44,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du trimestre se sont élevés à 2 779 millions de dollars, en hausse de 19 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 2 523 millions de dollars, une hausse de 12 millions de dollars, demeurant relativement stables, du fait de l'augmentation des volumes dans les activités d'assurance et de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine, le tout contrebalancé par une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance, et une baisse des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 256 millions de dollars, en hausse de 7 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des revenus de placement générés par les activités d'assurance.

Les actifs administrés s'élevaient à 559 milliards de dollars au 31 juillet 2023, en hausse de 33 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net. Les actifs administrés s'élevaient à 421 milliards de dollars au 31 juillet 2023, en hausse de 13 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'appréciation des marchés, en partie contrebalancée par le rachat de fonds communs.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 923 millions de dollars, en hausse de 94 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse du nombre d'événements météorologiques violents ainsi que l'accroissement des activités de conduite et de la gravité des sinistres, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 170 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés à la technologie et les charges de personnel.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 42,1 %, par rapport à 41,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

### Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 504 millions de dollars, en baisse de 59 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des indemnités d'assurance et charges connexes. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 35,3 %, contre 42,6 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 44 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 46 millions de dollars, ou 2 %, reflétant une augmentation des volumes dans les activités d'assurance et une hausse des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine, en partie contrebalancée par une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 2 millions de dollars, ou 1 %.

Les actifs administrés ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net. Les actifs gérés ont diminué de 1 milliard de dollars, demeurant relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 119 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant la hausse du nombre d'événements météorologiques violents ainsi que l'accroissement des activités de conduite et de la gravité des sinistres, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 4 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 42,1 %, par rapport à 42,6 % au trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 s'est établi à 1 617 millions de dollars, en baisse de 262 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout une baisse du résultat des activités de gestion de patrimoine. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 39,6 %, contre 49,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 8 416 millions de dollars, en hausse de 187 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 122 millions de dollars, ou 18 %, reflétant surtout une hausse des revenus de placement générés par les activités d'assurance. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 65 millions de dollars, ou 1 %, du fait de la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une hausse correspondante des indemnités d'assurance, et de l'augmentation des volumes dans les activités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 2 703 millions de dollars, en hausse de 526 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des variations du taux d'actualisation, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisée dans les produits autres que d'intérêts, l'augmentation du nombre d'événements météorologiques violents ainsi que l'accroissement des activités de conduite et de la gravité des sinistres.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 518 millions de dollars, en hausse de 15 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficience pour la période a été de 41,8 %, contre 42,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	270 \$	498 \$	786 \$	1 293 \$	2 254 \$
Produits autres que d'intérêts	1 298	919	290	3 037	1 418
Total des produits	1 568	1 417	1 076	4 330	3 672
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	10	5	–	16	(5)
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	15	7	25	53	16
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	25	12	25	69	11
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 247	1 189	691	3 319	2 231
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1, 2</sup>	1 104	1 116	691	3 082	2 231
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – comme présenté	24	66	89	189	366
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – rajusté <sup>1</sup>	62	76	89	242	366
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>272 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>753 \$</b>	<b>1 064 \$</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>377</b>	<b>213</b>	<b>271</b>	<b>937</b>	<b>1 064</b>

**Principaux volumes et ratios**

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) <sup>3</sup>	626 \$	482 \$	547 \$	1 770 \$	1 953 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) <sup>4</sup>	93,8	95,2	72,2	95,3	65,1
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>5</sup>	7,4 %	4,5 %	8,9 %	7,1 %	12,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1, 5</sup>	10,3	6,4	8,9	8,9	12,6
Ratio d'efficacité – comme présenté	79,5	83,9	64,2	76,7	60,8
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	70,4	78,8	64,2	71,2	60,8
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 233	6 510	5 163	7 081	5 016

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les charges d'acquisition et d'intégration liées principalement à l'acquisition de Cowen – troisième trimestre de 2023 : 143 millions de dollars (105 millions de dollars après impôt); deuxième trimestre de 2023 : 73 millions de dollars (63 millions de dollars après impôt); premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars (16 millions de dollars après impôt).

<sup>3</sup> Comprendent des produits d'intérêts nets en équivalence fiscale de 8 millions de dollars (deuxième trimestre de 2023 : 285 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 261 millions de dollars; troisième trimestre de 2022 : 567 millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 581 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 525 millions de dollars), et des produits (pertes) de négociation de 618 millions de dollars (deuxième trimestre de 2023 : 197 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 401 millions de dollars; troisième trimestre de 2022 : (20) millions de dollars; deuxième trimestre de 2022 : 99 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 201 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>4</sup> Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

<sup>5</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11 % à compter du premier trimestre de 2023, comparativement à 10,5 % à l'exercice précédent.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022**

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 272 millions de dollars, relativement stable par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des charges autres que d'intérêts, largement contrebalancée par la hausse des produits. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 377 millions de dollars, en hausse de 106 millions de dollars, ou 39 %.

Les produits pour le trimestre, incluant ceux de TD Cowen, se sont élevés à 1 568 millions de dollars, en hausse de 492 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits est principalement attribuable aux augmentations des commissions sur actions, des honoraires de prise ferme, des produits liés aux activités de négociation ainsi que des produits liés aux transactions bancaires mondiales et aux démarques de certains engagements de souscription de prêts au cours de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 25 millions de dollars, demeurant stable par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 10 millions de dollars, en hausse de 10 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 15 millions de dollars, en baisse de 10 millions de dollars.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre, incluant celles de TD Cowen, se sont établies à 1 247 millions de dollars, en hausse de 556 millions de dollars, ou 80 %, en regard de celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout des charges d'acquisition et d'intégration. La hausse des charges est également attribuable aux investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains, y compris l'embauche de professionnels dans les domaines des services bancaires, de la vente et de la négociation et des technologies, et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 104 millions de dollars, en hausse de 413 millions de dollars, ou 60 %.

**Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023**

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros comme présenté pour le trimestre a été de 272 millions de dollars, une hausse de 122 millions de dollars, ou 81 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une augmentation des produits, en partie contrebalancée par une hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 377 millions de dollars, en hausse de 164 millions de dollars, ou 77 %.

Les produits pour le trimestre, incluant ceux de TD Cowen, ont augmenté de 151 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de prise ferme et des commissions sur actions, en partie contrebalancées par une diminution des honoraires de services-conseils.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 13 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 5 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a augmenté de 8 millions de dollars.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre, incluant celles de TD Cowen, ont augmenté de 58 millions de dollars, ou 5 %, en regard de celles du trimestre précédent, en raison surtout des charges d'acquisition et d'intégration. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 12 millions de dollars, ou 1 %.

#### Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 s'est établi à 753 millions de dollars, une baisse de 311 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par une augmentation des produits. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 937 millions de dollars, en baisse de 127 millions de dollars, ou 12 %.

Les produits pour la période, incluant ceux de TD Cowen, se sont élevés à 4 330 millions de dollars, en hausse de 658 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits est principalement attribuable aux augmentations des produits liés aux transactions bancaires mondiales, des commissions sur actions, des honoraires de services-conseils ainsi que des produits tirés des prêts et aux démarques de certains engagements de souscription de prêts au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, le tout en partie contrebalancé par une diminution des produits liés aux activités de négociation.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 69 millions de dollars, soit une hausse de 58 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 16 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 5 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 53 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars. Les provisions de l'exercice considéré reflètent en grande partie la croissance des volumes, les mises à jour de nos prévisions économiques et la migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre, incluant celles de TD Cowen, se sont établies à 3 319 millions de dollars, en hausse de 1 088 millions de dollars, ou 49 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout des charges d'acquisition et d'intégration. La hausse des charges est également attribuable aux investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains, y compris l'embauche de professionnels dans les domaines des services bancaires, de la vente et de la négociation et des technologies, et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 082 millions de dollars, en hausse de 851 millions de dollars, ou 38 %.

#### TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>(782) \$</b>	<b>(399) \$</b>	<b>(752) \$</b>	<b>(3 798) \$</b>	<b>(1 130) \$</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	88	79	58	221	185
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	54	30	23	118	93
Paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon	306	–	–	306	–
Effet de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon – avant la résiliation	114	134	678	1 124	678
– Après la résiliation de l'entente de fusion	63	–	–	63	–
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement	57	–	–	57	–
Règlement d'un litige	–	39	–	1 642	–
<b>Moins : incidence de l'impôt sur le résultat</b>					
DRC et augmentation du taux d'imposition fédéral pour l'exercice 2022	–	–	–	(585)	–
Autres éléments à noter	82	60	182	817	207
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>(182) \$</b>	<b>(177) \$</b>	<b>(175) \$</b>	<b>(499) \$</b>	<b>(381) \$</b>
<b>Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté</b>					
Charges nettes du Siège social <sup>2</sup>	(333) \$	(191) \$	(196) \$	(715) \$	(525) \$
Autres	151	14	21	216	144
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>(182) \$</b>	<b>(177) \$</b>	<b>(175) \$</b>	<b>(499) \$</b>	<b>(381) \$</b>
<b>Principaux volumes</b>					
Nombre moyen d'équivalents temps plein	23 486	22 656	20 950	22 686	19 385

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 782 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 752 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation découle essentiellement de la hausse des charges nettes du Siège social, reflétant des charges liées aux litiges au cours du trimestre, en partie contrebalancée par une hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 182 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 175 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 782 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 399 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation découle essentiellement du paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon et de la hausse des charges nettes du Siège social, reflétant des charges liées aux litiges au cours du trimestre. Les éléments inclus au poste Autres ont augmenté de 137 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 182 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 177 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2023 par rapport au T3 2022

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 s'est établie à 3 798 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 1 130 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation découle essentiellement du règlement du litige Stanford, de la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au dividende pour la relance au Canada et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, d'une hausse au cours de la période considérée de la perte nette liée à la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon, et du paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon. La perte nette rajustée s'est élevée à 499 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023, comparativement à une perte nette rajustée de 381 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

**TABLEAU 16 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2023				Trois mois clos les			
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits d'intérêts nets	7 289 \$	7 428 \$	7 733 \$	7 630 \$	7 044 \$	6 377 \$	6 302 \$	6 262 \$
Produits autres que d'intérêts	5 490	4 938	4 493	7 933	3 881	4 886	4 979	4 679
Total des produits	12 779	12 366	12 226	15 563	10 925	11 263	11 281	10 941
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	766	599	690	617	351	27	72	(123)
Indemnités d'assurance et charges connexes	923	804	976	723	829	592	756	650
Charges autres que d'intérêts	7 582	6 987	8 316	6 545	6 096	6 033	5 967	5 947
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	727	866	947	1 297	703	1 002	984	910
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	182	241	285	290	268	202	231	224
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>2 963</b>	<b>3 351</b>	<b>1 582</b>	<b>6 671</b>	<b>3 214</b>	<b>3 811</b>	<b>3 733</b>	<b>3 781</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt<sup>1</sup></b>								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	88	79	54	57	58	60	67	74
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	54	30	34	18	23	20	50	22
Charges d'acquisition et d'intégration liées à des acquisitions, y compris les charges pour la période considérée liées à la résiliation de la transaction avec First Horizon	227	227	127	85	29	–	–	–
Paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon	306	–	–	–	–	–	–	–
Effet de la stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture dans le cadre de la transaction avec First Horizon – avant la résiliation	114	134	876	(2 319)	678	–	–	–
– Après la résiliation de l'entente de fusion	63	–	–	–	–	–	–	–
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement	57	–	–	–	–	–	–	–
Règlement (recouvrement lié au règlement) d'un litige	–	39	1 603	–	–	(224)	–	–
Profit à la vente d'actions de Schwab	–	–	–	(997)	–	–	–	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt</b>	<b>909</b>	<b>509</b>	<b>2 694</b>	<b>(3 156)</b>	<b>788</b>	<b>(144)</b>	<b>117</b>	<b>96</b>
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat <sup>1, 2</sup>	141	108	121	(550)	189	(47)	17	11
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	3 731	3 752	4 155	4 065	3 813	3 714	3 833	3 866
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	74	210	83	107	43	66	43	63
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>3 657 \$</b>	<b>3 542 \$</b>	<b>4 072 \$</b>	<b>3 958 \$</b>	<b>3 770 \$</b>	<b>3 648 \$</b>	<b>3 790 \$</b>	<b>3 803 \$</b>

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

<b>Résultat de base par action</b>								
Comme présenté	1,57 \$	1,72 \$	0,82 \$	3,62 \$	1,76 \$	2,08 \$	2,03 \$	2,04 \$
Rajusté <sup>1</sup>	1,99	1,94	2,24	2,18	2,09	2,02	2,08	2,09
<b>Résultat dilué par action</b>								
Comme présenté	1,57	1,72	0,82	3,62	1,75	2,07	2,02	2,04
Rajusté <sup>1</sup>	1,99	1,94	2,23	2,18	2,09	2,02	2,08	2,09
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>11,2 %</b>	<b>12,5 %</b>	<b>5,9 %</b>	<b>26,5 %</b>	<b>13,5 %</b>	<b>16,4 %</b>	<b>15,3 %</b>	<b>15,7 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>14,1</b>	<b>14,1</b>	<b>16,1</b>	<b>16,0</b>	<b>16,1</b>	<b>15,9</b>	<b>15,7</b>	<b>16,1</b>

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	1 899 \$	1 946 \$	1 933 \$	1 893 \$	1 811 \$	1 778 \$	1 769 \$	1 750 \$
Actifs productifs d'intérêts moyens <sup>3</sup>	1 716	1 728	1 715	1 677	1 609	1 595	1 593	1 574
Marge d'intérêts nette – comme présentée	1,69 %	1,76 %	1,79 %	1,81 %	1,74 %	1,64 %	1,57 %	1,58 %
Marge d'intérêts nette – rajustée <sup>1</sup>	1,70	1,81	1,82	1,80	1,73	1,64	1,57	1,58

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> Comprend le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022.

<sup>3</sup> Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

## REVUE DU BILAN

**TABLEAU 17 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2023	31 octobre 2022
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	89 041 \$	145 850 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	158 605	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	7 869	10 946
Dérivés	71 081	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 440	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	69 719	69 675
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	304 455	342 774
Valeurs mobilières prises en pension	201 517	160 167
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	867 802	831 043
Participation dans Schwab	8 758	8 088
Autres	102 788	96 347
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 887 075 \$</b>	<b>1 917 528 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction	28 321 \$	23 805 \$
Dérivés	63 141	91 133
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	183 187	162 786
Dépôts	1 159 499	1 229 970
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	163 710	128 024
Billets et débiteures subordonnés	11 267	11 290
Autres	165 286	159 137
<b>Total du passif</b>	<b>1 774 411</b>	<b>1 806 145</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>112 664</b>	<b>111 383</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 887 075 \$</b>	<b>1 917 528 \$</b>

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 887 milliards de dollars au 31 juillet 2023, soit 31 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2022. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 30 milliards de dollars du total de l'actif.

La diminution du total de l'actif est attribuable à des baisses de 57 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès des banques, de 38 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, de 33 milliards de dollars des actifs dérivés et de 3 milliards de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JV RN). La diminution a été en partie contrebalancée par des hausses de 41 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 37 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 15 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 6 milliards de dollars des autres actifs, et de 1 milliard de dollars de la participation dans Schwab.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès des banques** ont diminué de 57 milliards de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres** détenus à des fins de transaction ont augmenté de 15 milliards de dollars principalement du fait de la hausse des titres de capitaux propres ainsi que des prêts détenus à des fins de transactions et de l'incidence de l'acquisition de Cowen, en partie contrebalancées par les marchandises détenues à des fins de transaction et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 3 milliards de dollars en raison des échéances et des ventes.

Les **actifs dérivés** ont diminué de 33 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont diminué de 38 milliards de dollars, reflétant surtout les ventes et les échéances des titres du gouvernement et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par les nouveaux placements.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 41 milliards de dollars, reflétant principalement une augmentation des volumes.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 37 milliards de dollars, reflétant la croissance des volumes de prêts garantis par des biens immobiliers et des volumes de prêts aux entreprises et aux gouvernements, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La **participation dans Schwab** a augmenté de 1 milliard de dollars, reflétant principalement l'incidence de la quote-part de la Banque du résultat net et des autres éléments du résultat global de Schwab.

Les **autres actifs** ont augmenté de 6 milliards de dollars du fait essentiellement de la hausse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées, ainsi que des entreprises détenues en vue de la vente, du goodwill et des immobilisations incorporelles acquis dans le cadre de l'acquisition de Cowen, le tout en partie contrebalancé par une baisse de l'actif d'impôt exigible et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Le **total du passif** s'établissait à 1 774 milliards de dollars au 31 juillet 2023, soit 32 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2022. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 31 milliards de dollars du total du passif.

La diminution du total du passif est attribuable à des baisses de 71 milliards de dollars des dépôts et de 28 milliards de dollars des dérivés. La diminution a été en partie contrebalancée par des hausses de 36 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 20 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, de 6 milliards de dollars des autres passifs et de 5 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 5 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions.

Les **passifs dérivés** ont diminué de 28 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 20 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **dépôts** ont diminué de 71 milliards de dollars, témoignant de la baisse des volumes de dépôts de particuliers et de dépôts d'entreprises et de gouvernements, et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 36 milliards de dollars en raison de la hausse des volumes.

Les **autres passifs** ont augmenté de 6 milliards de dollars, reflétant principalement une augmentation des passifs liés aux entités structurées, des dividendes et intérêts à verser et de la provision relative au règlement du litige Stanford, en partie contrebalancée par les montants à payer aux courtiers et aux clients découlant des volumes moins élevés de transactions non réglées et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 113 milliards de dollars au 31 juillet 2023, soit 1 milliard de dollars de plus qu'au 31 octobre 2022. L'augmentation reflète les résultats non distribués et les actions ordinaires émises à un escompte de 2 % dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes, en partie contrebalancés par des pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global. La diminution du cumul des autres éléments du résultat global est principalement attribuable à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancée par des profits sur les couvertures de flux de trésorerie et par la quote-part de la Banque des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans Schwab.

---

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2023 par rapport au T3 2022

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 980 millions de dollars au 31 juillet 2023, en hausse de 648 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 463 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison des créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 105 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et les créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 79 millions de dollars par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant en grande partie quelques créances générées dans divers secteurs. Les prêts douteux nets atteignaient 1 996 millions de dollars au 31 juillet 2023, en hausse de 364 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 774 millions de dollars au 31 juillet 2023 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 989 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 696 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 087 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 2 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 282 millions de dollars, ou 40 %, reflétant un certain retour à la normale des conditions de crédit et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 575 millions de dollars, ou 9 %, témoignant d'une hausse dans tous les secteurs d'activité attribuable essentiellement aux conditions de crédit, à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et aux hausses de volumes. La variation de la provision comprend une augmentation de 166 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 4 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations quantitatives et qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière

de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues. La provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). La Banque détient pour 370 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 1 million de dollars et de 1 million de dollars.

#### Par rapport au trimestre précédent – T3 2023 par rapport au T2 2023

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont augmenté de 321 millions de dollars, ou 12 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 193 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 774 millions de dollars au 31 juillet 2023 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 989 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 696 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 087 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 2 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 127 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant en grande partie la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts de gros et de prêts à la consommation et un certain retour à la normale des conditions de crédit dans le portefeuille de prêts au Canada qui continue à s'opérer. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 1 million de dollars en regard de celles du trimestre précédent, reflétant une augmentation dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada en raison d'un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer ainsi que de la mise à jour des perspectives de taux d'intérêt et de la croissance des volumes, le tout contrebalancé principalement par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 1 million de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 de la Banque.

**TABLEAU 18 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS<sup>1, 2, 3</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements</b>					
Prêts douteux au début de la période	2 659 \$	2 591 \$	2 397 \$	2 503 \$	2 411 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 599	1 259	1 006	4 208	3 130
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(224)	(204)	(272)	(668)	(783)
Remboursements nets	(324)	(334)	(300)	(1 019)	(1 055)
Cessions de prêts	—	—	—	—	(1)
Montants radiés	(687)	(679)	(498)	(1 991)	(1 407)
Variations de change et autres variations	(43)	26	(1)	(53)	37
<b>Prêts douteux à la fin de la période</b>	<b>2 980 \$</b>	<b>2 659 \$</b>	<b>2 332 \$</b>	<b>2 980 \$</b>	<b>2 332 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>2</sup> Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

<sup>3</sup> Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

**TABLEAU 19 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022
<b>Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 618 \$	2 551 \$	2 450 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 179	3 234	2 886
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	987	859	704
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan <sup>1</sup>	6 784	6 644	6 040
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	469	465	418
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	517	532	454
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	2	3	3
Total de la provision pour les instruments hors bilan	988	1 000	875
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>7 772</b>	<b>7 644</b>	<b>6 915</b>
Provision relative aux titres de créance	2	3	6
<b>Provision pour pertes sur créances</b>	<b>7 774 \$</b>	<b>7 647 \$</b>	<b>6 921 \$</b>
Prêts douteux, déduction faite de la provision <sup>2</sup>	1 996 \$	1 803 \$	1 632 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets <sup>2</sup>	0,22 %	0,21 %	0,20 %
Total de la provision pour pertes sur prêts en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,87	0,87	0,85
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,35	0,28	0,17

<sup>1</sup> Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 31 juillet 2023 (néant au 30 avril 2023; néant au 31 juillet 2022).

<sup>2</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

## Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de troisième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

**TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

					Aux	
			Amortissables	Non amortissables	Total	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires		
					31 juillet 2023	
<b>Total</b>	<b>257 752 \$</b>	<b>85 881 \$</b>	<b>343 633 \$</b>	<b>30 734 \$</b>	<b>374 367 \$</b>	
					31 octobre 2022	
<b>Total</b>	<b>246 206 \$</b>	<b>81 689 \$</b>	<b>327 895 \$</b>	<b>31 657 \$</b>	<b>359 552 \$</b>	

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

**TABLEAU 21 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							Aux					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Lignes de crédit domiciliaires			Total					
	Assurés <sup>3</sup>		Non assurés	Assurées <sup>3</sup>		Non assurées	Assurés <sup>3</sup>		Non assurés			
							31 juillet 2023					
<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	2 574 \$	1,0 %	4 429 \$	1,7 %	189 \$	0,2 %	1 873 \$	1,6 %	2 763 \$	0,7 %	6 302 \$	1,7 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	8 697	3,4	44 647	17,3	953	0,8	21 431	18,4	9 650	2,6	66 078	17,7
Ontario <sup>4</sup>	22 598	8,8	114 987	44,6	3 240	2,8	63 425	54,3	25 838	6,9	178 412	47,7
Prairies <sup>4</sup>	18 767	7,3	19 699	7,6	1 822	1,6	11 910	10,2	20 589	5,5	31 609	8,4
Québec	7 275	2,8	14 079	5,5	611	0,5	11 161	9,6	7 886	2,1	25 240	6,7
Total – Canada	59 911	23,3 %	197 841	76,7 %	6 815	5,9 %	109 800	94,1 %	66 726	17,8 %	307 641	82,2 %
États-Unis	1 311		50 626		–		9 841		1 311		60 467	
<b>Total</b>	<b>61 222 \$</b>		<b>248 467 \$</b>		<b>6 815 \$</b>		<b>119 641 \$</b>		<b>68 037 \$</b>		<b>368 108 \$</b>	
							31 octobre 2022					
<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	2 713 \$	1,1 %	4 117 \$	1,7 %	227 \$	0,2 %	1 697 \$	1,5 %	2 940 \$	0,8 %	5 814 \$	1,6 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	8 897	3,6	41 612	16,9	1 265	1,1	20 386	18,0	10 162	2,8	61 998	17,2
Ontario <sup>4</sup>	23 146	9,4	106 940	43,4	4 619	4,1	60 357	53,2	27 765	7,8	167 297	46,6
Prairies <sup>4</sup>	19 259	7,8	18 391	7,5	2 107	1,9	11 734	10,4	21 366	5,9	30 125	8,4
Québec	7 670	3,1	13 461	5,5	735	0,6	10 219	9,0	8 405	2,3	23 680	6,6
Total – Canada	61 685	25,0 %	184 521	75,0 %	8 953	7,9 %	104 393	92,1 %	70 638	19,6 %	288 914	80,4 %
États-Unis	1 127		46 591		–		9 895		1 127		56 486	
<b>Total</b>	<b>62 812 \$</b>		<b>231 112 \$</b>		<b>8 953 \$</b>		<b>114 288 \$</b>		<b>71 765 \$</b>		<b>345 400 \$</b>	

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

<sup>4</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la période pendant laquelle les prêts hypothécaires résidentiels de la Banque seraient remboursés en totalité en fonction du montant du dernier remboursement reçu. Tous les montants sont calculés en fonction des montants des remboursements actuels de l'emprunteur, y compris les remboursements volontairement plus élevés que les montants prévus au contrat ou les autres remboursements anticipés volontaires. Le montant du dernier remboursement de l'emprunteur peut excéder le montant dû selon le contrat initial.

Les soldes dont la période d'amortissement restante excède 30 ans reflètent principalement les prêts hypothécaires canadiens à taux variable pour lesquels l'augmentation des taux d'intérêt par rapport aux niveaux de paiement actuels des emprunteurs a donné lieu à une période d'amortissement restante plus longue. Au renouvellement, la période d'amortissement des prêts hypothécaires canadiens est rajustée pour correspondre à la période d'amortissement contractuelle restante, ce qui peut entraîner une augmentation des paiements.

**TABLEAU 22 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS<sup>1, 2, 3</sup>**

									Aux
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									31 juillet 2023
Canada	0,8 %	2,7 %	5,5 %	13,7 %	29,3 %	22,3 %	2,9 %	22,8 %	100,0 %
États-Unis	5,9	1,5	3,8	7,7	10,9	68,5	1,2	0,5	100,0
<b>Total</b>	<b>1,6 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>12,7 %</b>	<b>26,2 %</b>	<b>30,2 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>19,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
									31 octobre 2022
Canada	0,8 %	2,7 %	5,4 %	13,5 %	29,5 %	19,2 %	3,7 %	25,2 %	100,0 %
États-Unis	8,3	2,0	4,1	6,3	13,1	64,9	0,7	0,6	100,0
<b>Total</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>12,3 %</b>	<b>26,8 %</b>	<b>26,7 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>21,2 %</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>2</sup> Pourcentage basé sur l'encours.

<sup>3</sup> Une tranche de 45,7 milliards de dollars ou 18 % du portefeuille de prêts hypothécaires au Canada (39,6 milliards de dollars ou 16 % au 31 octobre 2022) se rapporte aux prêts hypothécaires pour lesquels les paiements contractuels fixes ne sont plus suffisants pour rembourser l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022.

**TABLEAU 23 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis<sup>1, 2, 3</sup>**

							Trois mois clos les
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total	
			31 juillet 2023				31 octobre 2022
<b>Canada</b>							
Provinces de l'Atlantique	69 %	68 %	69 %	69 %	68 %	69 %	
Colombie-Britannique <sup>6</sup>	66	61	64	66	62	64	
Ontario <sup>6</sup>	66	60	64	67	62	64	
Prairies <sup>6</sup>	73	70	72	73	71	72	
Québec	69	70	69	69	70	70	
Total – Canada	67	63	65	67	64	66	
<b>États-Unis</b>	<b>75</b>	<b>62</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>63</b>	<b>69</b>	
<b>Total</b>	<b>68 %</b>	<b>63 %</b>	<b>66 %</b>	<b>68 %</b>	<b>64 %</b>	<b>66 %</b>	

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> D'après le prix des maisons au moment du montage.

<sup>4</sup> Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

<sup>5</sup> L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

<sup>6</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

### Risque-pays

Le tableau suivant présente un sommaire des expositions directes au risque de crédit de la Banque ailleurs qu'au Canada et qu'aux États-Unis (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

**TABLEAU 24 : Total de l'exposition nette par région et contrepartie**

(en millions de dollars canadiens)

												Aux	
Région	Prêts et engagements <sup>1</sup>			Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières <sup>2</sup>				Portefeuille de négociation et de placement <sup>3</sup>				Exposition totale <sup>4</sup>	
	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total		
												31 juillet 2023	
Europe	7 233 \$	7 \$	4 873 \$	12 113 \$	3 849 \$	2 082 \$	7 715 \$	13 646 \$	719 \$	26 209 \$	1 475 \$	28 403 \$	54 162 \$
Royaume-Uni	8 746	10 648	1 823	21 217	2 657	798	13 006	16 461	439	834	336	1 609	39 287
Asie	241	20	1 972	2 233	749	716	2 627	4 092	154	10 321	859	11 334	17 659
Autres <sup>5</sup>	222	12	418	652	257	771	2 898	3 926	222	706	3 081	4 009	8 587
<b>Total</b>	<b>16 442 \$</b>	<b>10 687 \$</b>	<b>9 086 \$</b>	<b>36 215 \$</b>	<b>7 512 \$</b>	<b>4 367 \$</b>	<b>26 246 \$</b>	<b>38 125 \$</b>	<b>1 534 \$</b>	<b>38 070 \$</b>	<b>5 751 \$</b>	<b>45 355 \$</b>	<b>119 695 \$</b>
												31 octobre 2022	
Europe	6 037 \$	– \$	4 079 \$	10 116 \$	3 625 \$	2 205 \$	7 654 \$	13 484 \$	860 \$	26 899 \$	1 212 \$	28 971 \$	52 571 \$
Royaume-Uni	7 563	27 176	2 493	37 232	2 029	828	14 007	16 864	490	384	262	1 136	55 232
Asie	55	17	2 480	2 552	671	682	3 052	4 405	120	11 055	695	11 870	18 827
Autres <sup>5</sup>	487	43	1 354	1 884	234	341	2 465	3 040	173	1 202	2 760	4 135	9 059
<b>Total</b>	<b>14 142 \$</b>	<b>27 236 \$</b>	<b>10 406 \$</b>	<b>51 784 \$</b>	<b>6 559 \$</b>	<b>4 056 \$</b>	<b>27 178 \$</b>	<b>37 793 \$</b>	<b>1 643 \$</b>	<b>39 540 \$</b>	<b>4 929 \$</b>	<b>46 112 \$</b>	<b>135 689 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

<sup>2</sup> Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

<sup>3</sup> Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeurs admissibles.

<sup>4</sup> En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 38 milliards de dollars (43 milliards de dollars au 31 octobre 2022) à des entités supranationales.

<sup>5</sup> L'exposition régionale présentée au poste Autres est largement attribuable à l'Australie.

## SITUATION DES FONDS PROPRES

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis de l'avant, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD gère ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2022 de la Banque.

### Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes. D'autres exigences, en plus de celles décrites à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » du rapport annuel 2022 de la Banque, sont présentées ci-dessous.

La réserve pour stabilité intérieure (RSI) a été augmentée pour passer à 3 % au 1<sup>er</sup> février 2023. La hausse de 50 pdb par rapport au taux précédent de 2,5 % tient compte des conclusions de l'examen du BSIF selon lesquelles les vulnérabilités systémiques demeurent élevées. En outre, le BSIF a augmenté la limite de la fourchette de la RSI pour l'étendre dorénavant de zéro à 4 % (plutôt que de zéro à 2,5 %) afin de veiller à ce que la RSI puisse être modulée dans un contexte incertain.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, le BSIF a mis en œuvre les règles de fonds propres révisées qui tiennent compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces règles révisées comprennent des révisions aux exigences à l'égard du calcul du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi que des révisions de la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les banques d'importance systémique intérieure (BISI) doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Aux fins de la surveillance, ce coussin s'appliquera également au ratio de levier TLAC cible de 6,75 %.

Le tableau ci-dessous présente les ratios minimums de fonds propres réglementaires et de TLAC établis par le BSIF pour la Banque en vigueur au 31 juillet 2023.

### RATIOS CIBLES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DE TLAC

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM <sup>1</sup>	Cible réglementaire au titre du premier pilier <sup>2</sup>	RSI	Cible réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,0 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	3,0	12,5
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	3,0	14,5
Levier	3,0	s. o.	0,5	3,5	s. o.	3,5
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	3,0	24,5
Levier TLAC	6,75	s. o.	0,50	7,25	s. o.	7,25

<sup>1</sup> Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les banques d'importance systémique mondiale (BISM) s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les fonds propres pondérés en fonction des risques pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %. Les lignes directrices Exigences de levier du BSIF comprennent une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier fixé à 50 % des exigences pondérées de capacité accrue d'absorption des pertes d'une BISI, soit 0,50 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

<sup>2</sup> L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 juillet 2023.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la Banque.

**TABLEAU 25 : STRUCTURE DE FONDS PROPRES ET RATIOS – Bâle III**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 juillet 2023	31 octobre 2022	31 juillet 2022
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	26 026 \$	24 449 \$	23 807 \$
Résultats non distribués	74 659	73 698	69 090
Cumul des autres éléments du résultat global	735	1 988	2 359
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires</b>	<b>101 420</b>	<b>100 135</b>	<b>95 256</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(17 641)	(17 498)	(16 585)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 545)	(2 100)	(1 976)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(114)	(83)	(102)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	5 116	5 783	1 974
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	-	-	-
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(229)	(502)	(348)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(1 001)	(1 038)	(1 504)
Actions propres	(16)	(9)	-
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(2 000)	(1 428)	(3 079)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	-	-	-
Placements en actions dans des fonds assujettis à l'approche de repli	(37)	-	-
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF <sup>1</sup>	-	411	339
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>(18 467)</b>	<b>(16 464)</b>	<b>(21 281)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>82 953</b>	<b>83 671</b>	<b>73 975</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 244	11 248	7 336
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires</b>	<b>11 244</b>	<b>11 248</b>	<b>7 336</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(6)	(124)	(227)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>(356)</b>	<b>(474)</b>	<b>(577)</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>10 888</b>	<b>10 774</b>	<b>6 759</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>93 841</b>	<b>94 445</b>	<b>80 734</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 et provisions</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 067	11 090	11 067
Provisions collectives	2 150	2 018	1 965
<b>Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires</b>	<b>13 217</b>	<b>13 108</b>	<b>13 032</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	-	-	-
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) <sup>2</sup>	(194)	(161)	(272)
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(125)	(57)	(152)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>	<b>(479)</b>	<b>(378)</b>	<b>(584)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	<b>12 738</b>	<b>12 730</b>	<b>12 448</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>106 579 \$</b>	<b>107 175 \$</b>	<b>93 182 \$</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>544 880 \$</b>	<b>517 048 \$</b>	<b>495 706 \$</b>
<b>Ratios et multiples de fonds propres</b>			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,2 %	16,2 %	14,9 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	17,2	18,3	16,3
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	19,6	20,7	18,8
Ratio de levier <sup>3</sup>	4,6	4,9	4,3

<sup>1</sup> Représentent les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues publiées par le BSIF. Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » de la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2022 de la Banque. Ne sont plus en vigueur à partir du premier trimestre de 2023.

<sup>2</sup> Comprendent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

<sup>3</sup> Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

Au 31 juillet 2023, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 15,2 %, 17,2 %, et 19,6 %. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque par rapport à celui au 31 octobre 2022 est principalement attribuable à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques dans plusieurs secteurs (y compris l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques en raison de l'acquisition de Cowen), aux pertes liées à la réévaluation à la valeur de marché des swaps dont la désignation à titre de relations de comptabilité de couverture a été annulée pour atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres dans le cadre de la transaction avec First Horizon qui a été résiliée, au règlement du litige Stanford, au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation et à la hausse de la déduction relative au goodwill et aux immobilisations incorporelles liée à l'acquisition de Cowen. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont également été touchés par l'incidence du DRC, des couvertures de change sur le prix d'acquisition de First Horizon et de l'élimination du facteur scalaire relatif aux dispositions transitoires du BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. L'incidence des éléments susmentionnés a été en partie contrebalancée par la croissance interne et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

Au 31 juillet 2023, le ratio de levier de la Banque était de 4,6 %. La diminution du ratio de levier de la Banque par rapport au ratio de 4,9 % au 31 octobre 2022 s'explique essentiellement par l'augmentation de l'exposition à l'endettement dans plusieurs secteurs surtout attribuable à la fin de l'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins de levier, par le rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation et par la hausse de la déduction relative au goodwill et aux immobilisations incorporelles liée à l'acquisition de Cowen, le tout en partie contrebalancé par la croissance interne des fonds propres et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

#### Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport annuel 2022 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a annoncé que ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements avaient été révisées pour tenir compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Les règles révisées portant sur le risque de marché et le risque du rajustement de la valeur du crédit entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Le 20 juin 2023, le BSIF a relevé la RSI de 50 pdb pour la faire passer à 3,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023. Par conséquent, le ratio cible de fonds propres réglementaires pour les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres augmentera pour se fixer respectivement à 11,5 %, 13 % et 15 %.

**TABLEAU 26 : ACTIONS ET AUTRES TITRES<sup>1</sup>**

(en millions d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2023		31 octobre 2022	
	Nombre d'actions / de parts	Montant	Nombre d'actions / de parts	Montant
<b>Actions ordinaires en circulation</b>	<b>1 827,5</b>	<b>25 833 \$</b>	<b>1 821,7</b>	<b>24 363 \$</b>
Actions propres – actions ordinaires	–	–	(1,0)	(91)
<b>Total des actions ordinaires</b>	<b>1 827,5</b>	<b>25 833 \$</b>	<b>1 820,7</b>	<b>24 272 \$</b>
<b>Options sur actions</b>				
Droits acquis	5,2		4,4	
Droits non acquis	8,9		8,4	
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>				
Série 1	20,0	500 \$	20,0	500 \$
Série 3	20,0	500	20,0	500
Série 5	20,0	500	20,0	500
Série 7	14,0	350	14,0	350
Série 9	8,0	200	8,0	200
Série 16	14,0	350	14,0	350
Série 18	14,0	350	14,0	350
Série 20	16,0	400	16,0	400
Série 22	14,0	350	14,0	350
Série 24	18,0	450	18,0	450
Série 27	0,8	850	0,8	850
Série 28	0,8	800	0,8	800
	<b>159,6</b>	<b>5 600 \$</b>	<b>159,6</b>	<b>5 600 \$</b>
<b>Autres instruments de capitaux propres</b>				
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1 <sup>2</sup>	1,8	1 750	1,8	1 750
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 2 <sup>2</sup>	1,5	1 500	1,5	1 500
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 3 <sup>2, 3</sup>	1,7	2 403	1,7	2 403
	<b>164,6</b>	<b>11 253 \$</b>	<b>164,6</b>	<b>11 253 \$</b>
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(0,1)	(11)	(0,1)	(7)
<b>Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>164,5</b>	<b>11 242 \$</b>	<b>164,5</b>	<b>11 246 \$</b>

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2022 de la Banque.

<sup>2</sup> Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL), le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

<sup>3</sup> Pour les BRCRL – série 3, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau « Conditions importantes rattachées aux actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » de la note 21 des états financiers consolidés de 2022 de la Banque.

## DIVIDENDES

Le 23 août 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-seize cents (96 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 octobre 2023. Ce dividende sera payable à compter du 31 octobre 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 octobre 2023.

## PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a émis 2,0 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a émis 2,0 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte et 16,8 millions d'actions ordinaires à un escompte de 2 %. Pour les trois mois clos le 31 juillet 2022, la Banque a émis 7,5 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, la Banque a émis 2,5 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte et 7,5 millions d'actions ordinaires à un escompte de 2 %. Le 25 mai 2023, la Banque a annoncé qu'à compter du dividende approuvé le 24 mai 2023 pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2023, elle n'appliquera plus d'escompte sur le cours moyen des actions ordinaires émises sur son capital autorisé.

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 21 juin 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 30 millions de ses actions ordinaires. Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a racheté 14,25 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 82,85 \$ l'action pour un montant total de 1,2 milliard de dollars.

Le 24 août 2023, la Banque a annoncé qu'à la conclusion du rachat pour annulation de ses 30 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours, elle a l'intention de mettre fin à celle-ci, et, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto, elle procédera au lancement d'une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter pour annulation jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires.

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ

Si un événement déclencheur faisant intervenir les dispositions relatives aux FPUNV devait survenir, pour toutes les séries d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées détenues dans la fiducie à recours limité, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL.

Pour les billets et débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,2 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés.

---

## GESTION DES RISQUES

### SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques qui ont été recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques :

1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; la TD ne met pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit pris isolément; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attardent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2022 de la Banque. Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque figurent dans le présent document et la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2022. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2022 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 juillet 2023.

## RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

**TABLEAU 27 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes (NI)<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)	<i>Aux</i>					
	31 juillet 2023			31 octobre 2022		
	Standard	NI	Total	Standard	NI	Total
<b>Expositions de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	4 787 \$	500 946 \$	505 733 \$	4 989 \$	477 898 \$	482 887 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	756	169 497	170 253	–	166 722	166 722
Autres expositions de détail	3 311	94 769	98 080	3 232	92 925	96 157
Total – Risque de crédit de détail	8 854	765 212	774 066	8 221	737 545	745 766
<b>Expositions autres que de détail</b>						
Entreprises	2 699	615 908	618 607	2 205	695 746	697 951
Emprunteurs souverains	130	514 273	514 403	1	507 533	507 534
Banques	5 457	162 026	167 483	646	150 333	150 979
Total – Expositions autres que de détail	8 286	1 292 207	1 300 493	2 852	1 353 612	1 356 464
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>17 140 \$</b>	<b>2 057 419 \$</b>	<b>2 074 559 \$</b>	<b>11 073 \$</b>	<b>2 091 157 \$</b>	<b>2 102 230 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

## RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

### Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

**TABLEAU 28 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023				31 octobre 2022				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	81 621 \$	198 \$	81 423 \$	– \$	137 294 \$	422 \$	136 872 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	158 605	155 872	2 733	–	143 726	142 294	1 432	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	7 869	–	7 869	–	10 946	–	10 946	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	71 081	67 103	3 978	–	103 873	98 305	5 568	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 440	–	5 440	–	5 039	–	5 039	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	69 719	–	69 719	–	69 675	–	69 675	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	304 455	–	304 455	–	342 774	–	342 774	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	201 517	8 358	193 159	–	160 167	7 450	152 717	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	867 802	–	867 802	–	831 043	–	831 043	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 614	–	19 614	–	19 733	–	19 733	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	8 758	–	8 758	–	8 088	–	8 088	–	Risque actions
Autres actifs <sup>1</sup>	3 516	–	3 516	–	3 414	–	3 414	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	87 078	–	–	87 078	81 756	–	–	81 756	
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 887 075 \$</b>	<b>231 531 \$</b>	<b>1 568 466 \$</b>	<b>87 078 \$</b>	<b>1 917 528 \$</b>	<b>248 471 \$</b>	<b>1 587 301 \$</b>	<b>81 756 \$</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts détenus à des fins de transaction	28 321 \$	27 407 \$	914 \$	– \$	23 805 \$	22 962 \$	843 \$	– \$	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	63 141	60 967	2 174	–	91 133	86 727	4 406	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	13 597	13 597	–	–	12 612	12 612	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	183 187	2	183 185	–	162 786	3	162 783	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 159 499	–	1 159 499	–	1 229 970	–	1 229 970	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	19 614	–	19 614	–	19 733	–	19 733	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	45 154	43 891	1 263	–	45 505	44 427	1 078	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	163 710	3 933	159 777	–	128 024	9 509	118 515	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	14 336	–	14 336	–	15 072	–	15 072	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	11 267	–	11 267	–	11 290	–	11 290	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs <sup>1</sup>	28 121	–	28 121	–	23 291	–	23 291	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	157 128	–	–	157 128	154 307	–	–	154 307	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 887 075 \$</b>	<b>149 797 \$</b>	<b>1 580 150 \$</b>	<b>157 128 \$</b>	<b>1 917 528 \$</b>	<b>176 240 \$</b>	<b>1 586 981 \$</b>	<b>154 307 \$</b>	

<sup>1</sup> Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

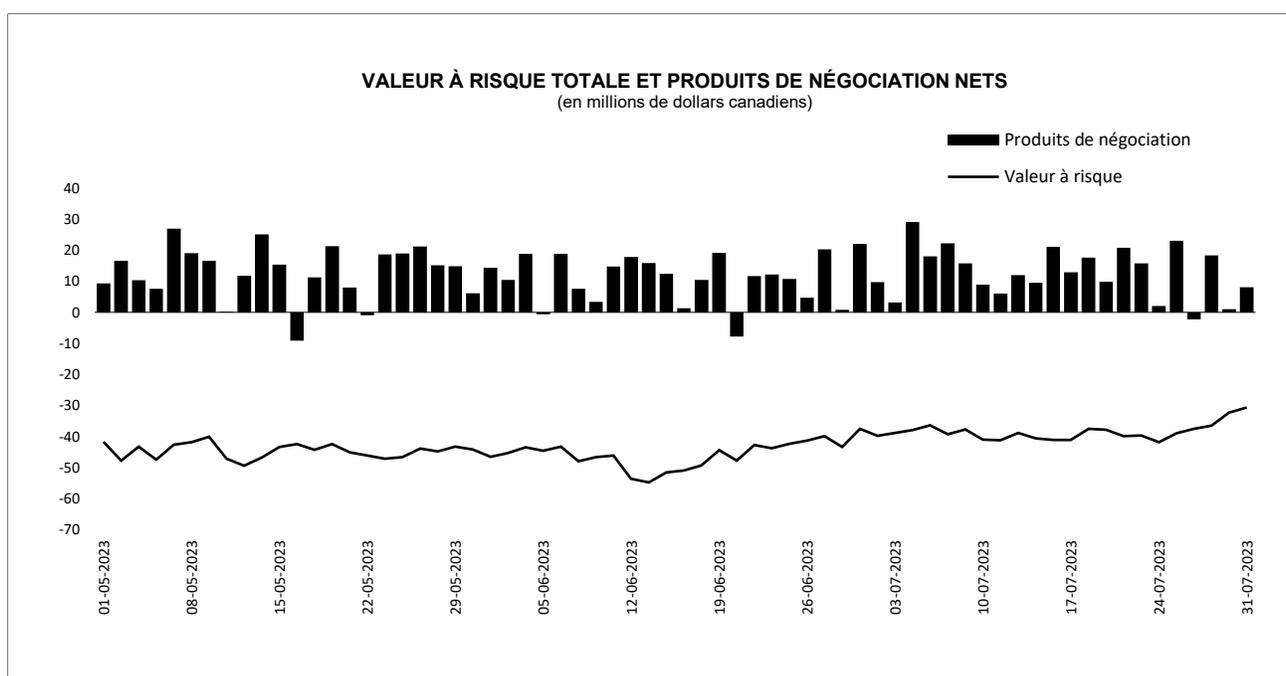
### Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 juillet 2023 a compté 5 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 92 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, la simulation de crise et les sensibilités aux divers facteurs de risque de marché.

### Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés, choix qu'elle passe en revue régulièrement. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui inclut la crise financière de 2008. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

### Calcul des exigences supplémentaires liées au risque (IRC)

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un « niveau de risque constant », qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

**TABLEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE**

(en millions de dollars canadiens)

				Trois mois clos les		Neuf mois clos les		
	Clôture	Moyenne	Haut	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Risque de taux d'intérêt	19,2 \$	25,6 \$	37,2 \$	16,8 \$	28,6 \$	21,5 \$	26,1 \$	20,5 \$
Risque d'écart de taux	27,1	34,5	39,3	27,1	31,8	29,6	31,9	20,6
Risque actions	8,3	8,9	12,6	7,0	11,4	15,6	10,3	13,5
Risque de change	2,8	2,0	3,6	1,0	4,4	3,0	3,7	1,9
Risque sur marchandises	3,3	3,7	6,0	2,9	3,6	6,0	5,1	5,1
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	20,3	31,9	36,7	20,3	36,0	45,0	35,6	32,9
Effet de diversification <sup>1</sup>	(49,0)	(64,6)	négl. <sup>2</sup>	négl.	(65,9)	(67,4)	(64,5)	(54,4)
<b>Valeur à risque totale (une journée)</b>	<b>32,0</b>	<b>42,0</b>	<b>52,8</b>	<b>32,0</b>	<b>49,9</b>	<b>53,3</b>	<b>48,2</b>	<b>40,1</b>
<b>Valeur à risque en contexte de crise (une journée)</b>	<b>50,3</b>	<b>51,9</b>	<b>57,3</b>	<b>44,7</b>	<b>51,2</b>	<b>82,7</b>	<b>54,9</b>	<b>77,7</b>
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)</b>	<b>153,7 \$</b>	<b>162,9 \$</b>	<b>186,6 \$</b>	<b>138,6 \$</b>	<b>147,1 \$</b>	<b>240,3 \$</b>	<b>149,7 \$</b>	<b>285,3 \$</b>

<sup>1</sup> La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>2</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne du trimestre considéré a diminué par rapport à celle du trimestre précédent du fait des variations des positions dans des titres à revenu fixe combinées à un resserrement des écarts de taux. La VaR moyenne et la VaR en contexte de crise ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des variations des positions dans des titres à revenu fixe.

Les IRC moyennes ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, mais elles ont augmenté par rapport à celles du trimestre précédent du fait des variations des positions dans des obligations.

### Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

### Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions du secteur Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt sur la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pbd des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets. Les taux plancher sont appliqués par devise à la diminution des taux de sorte que les taux utilisés n'excèdent pas les limites inférieures attendues, le plancher des devises les plus importantes étant fixé à -25 pbd.

**TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023			30 avril 2023			31 octobre 2022			
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets <sup>1</sup>			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total	Total	
<b>Incidence avant impôt des éléments suivants :</b>										
Augmentation de 100 pbd des taux	(180) \$	(1 235) \$	(1 415) \$	615 \$	369 \$	984 \$	(1 682) \$	785 \$	(1 496) \$	1 213 \$
Diminution de 100 pbd des taux	52	951	1 003	(640)	(515)	(1 155)	1 106	(910)	1 102	(1 381)

<sup>1</sup> Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

<sup>2</sup> Les résultats tiennent compte des swaps de taux d'intérêt dont la désignation à titre de relations de comptabilité de couverture a été annulée pour atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de la transaction de First Horizon. Étant donné que ces swaps constituaient déjà des couvertures et couvraient économiquement le risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque, leur inclusion n'a eu aucune incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre. Cette stratégie a pris fin après l'annonce le 4 mai 2023 par la Banque et First Horizon qu'elles résiliaient d'un commun accord l'entente de fusion qui avait été annoncée précédemment.

Au 31 juillet 2023, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pbd des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 1 415 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 267 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 984 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 199 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pbd des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 1 003 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 103 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 1 155 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 245 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La diminution d'un trimestre à l'autre de l'incidence d'un choc à la hausse sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires découle principalement de la durée plus courte des actifs soutenus par les capitaux propres. L'augmentation d'un trimestre à l'autre de la sensibilité des produits d'intérêts nets est attribuable à la détérioration de la couverture des dépôts sans échéance, en partie contrebalancée par l'attrition des dépôts et les changements de la composition des dépôts.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

### APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 % sauf en période de tensions financières et doivent maintenir un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

### RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Trésorerie, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au membre de l'EHD responsable du groupe Trésorerie, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TD Group US Holding LLC (TDGUS) en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2022 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport annuel 2022 de la Banque.

## Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

**TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
<b>31 juillet 2023</b>						
Trésorerie et réserves des banques centrales	20 201 \$	– \$	20 201 \$	2 %	506 \$	19 695 \$
Obligations du gouvernement du Canada	14 872	91 748	106 620	13	62 050	44 570
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	37 613	1	37 614	4	1 029	36 585
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	40 772	23 188	63 960	8	32 944	31 016
Obligations de sociétés émettrices	15 800	4 579	20 379	2	5 095	15 284
Actions	11 950	3 022	14 972	2	10 916	4 056
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>141 208</b>	<b>122 538</b>	<b>263 746</b>	<b>31</b>	<b>112 540</b>	<b>151 206</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	60 054	–	60 054	7	313	59 741
Obligations du gouvernement des États-Unis	73 388	63 708	137 096	16	73 004	64 092
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	79 863	12 490	92 353	11	25 761	66 592
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	65 669	50 163	115 832	14	48 253	67 579
Obligations de sociétés émettrices	81 451	9 313	90 764	11	14 304	76 460
Actions	47 230	39 657	86 887	10	44 479	42 408
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>407 655</b>	<b>175 331</b>	<b>582 986</b>	<b>69</b>	<b>206 114</b>	<b>376 872</b>
<b>Total</b>	<b>548 863 \$</b>	<b>297 869 \$</b>	<b>846 732 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>318 654 \$</b>	<b>528 078 \$</b>
<b>31 octobre 2022</b>						
Trésorerie et réserves des banques centrales	48 965 \$	– \$	48 965 \$	6 %	628 \$	48 337 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 133	88 511	105 644	12	68 175	37 469
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	28 650	157	28 807	3	1 161	27 646
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	38 099	23 907	62 006	7	33 364	28 642
Obligations de sociétés émettrices	11 657	4 935	16 592	2	3 659	12 933
Actions	12 746	4 602	17 348	2	13 497	3 851
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>157 250</b>	<b>122 112</b>	<b>279 362</b>	<b>32</b>	<b>120 484</b>	<b>158 878</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	84 777	–	84 777	10	–	84 777
Obligations du gouvernement des États-Unis	86 611	54 614	141 225	16	47 518	93 707
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	92 793	7 924	100 717	11	21 660	79 057
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	66 278	53 515	119 793	14	48 079	71 714
Obligations de sociétés émettrices	96 971	4 620	101 591	11	11 378	90 213
Actions	25 665	32 006	57 671	6	42 347	15 324
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>453 095</b>	<b>152 679</b>	<b>605 774</b>	<b>68</b>	<b>170 982</b>	<b>434 792</b>
<b>Total</b>	<b>610 345 \$</b>	<b>274 791 \$</b>	<b>885 136 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>291 466 \$</b>	<b>593 670 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

<sup>2</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

<sup>3</sup> Comprennent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurance) et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

**TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2023	31 octobre 2022
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	201 855 \$	207 177 \$
Filiales bancaires	291 998	330 063
Succursales à l'étranger	34 225	56 430
<b>Total</b>	<b>528 078 \$</b>	<b>593 670 \$</b>

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 juillet 2023 et 30 avril 2023 est présentée dans le tableau ci-après.

**TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1,2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

*Moyenne pour les trois mois clos les*

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés	<i>31 juillet 2023</i>	
Trésorerie et réserves des banques centrales	26 172 \$	– \$	26 172 \$	3 %	501 \$	25 671 \$		
Obligations du gouvernement du Canada	17 047	84 052	101 099	12	58 637	42 462		
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	39 050	1	39 051	5	1 059	37 992		
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	40 954	23 010	63 964	7	33 502	30 462		
Obligations de sociétés émettrices	14 964	4 675	19 639	2	5 522	14 117		
Actions	13 113	3 812	16 925	2	11 898	5 027		
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>151 300</b>	<b>115 550</b>	<b>266 850</b>	<b>31</b>	<b>111 119</b>	<b>155 731</b>		
Trésorerie et réserves des banques centrales	64 385	–	64 385	7	380	64 005		
Obligations du gouvernement des États-Unis	72 496	73 064	145 560	17	75 313	70 247		
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	82 154	12 184	94 338	11	26 055	68 283		
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	67 371	48 355	115 726	13	47 434	68 292		
Obligations de sociétés émettrices	83 668	8 860	92 528	11	14 408	78 120		
Actions	48 098	38 058	86 156	10	42 935	43 221		
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>418 172</b>	<b>180 521</b>	<b>598 693</b>	<b>69</b>	<b>206 525</b>	<b>392 168</b>		
<b>Total</b>	<b>569 472 \$</b>	<b>296 071 \$</b>	<b>865 543 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>317 644 \$</b>	<b>547 899 \$</b>		
							<i>30 avril 2023</i>	
Trésorerie et réserves des banques centrales	41 271 \$	– \$	41 271 \$	5 %	469 \$	40 802 \$		
Obligations du gouvernement du Canada	15 561	85 994	101 555	12	59 806	41 749		
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 102	2	38 104	4	1 068	37 036		
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	39 239	24 235	63 474	7	34 040	29 434		
Obligations de sociétés émettrices	14 106	4 905	19 011	2	5 072	13 939		
Actions	14 204	5 476	19 680	2	13 013	6 667		
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>162 483</b>	<b>120 612</b>	<b>283 095</b>	<b>32</b>	<b>113 468</b>	<b>169 627</b>		
Trésorerie et réserves des banques centrales	77 570	–	77 570	9	271	77 299		
Obligations du gouvernement des États-Unis	86 867	57 492	144 359	16	51 309	93 050		
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	87 793	8 104	95 897	11	21 487	74 410		
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	65 289	53 102	118 391	13	51 207	67 184		
Obligations de sociétés émettrices	87 327	6 757	94 084	11	12 743	81 341		
Actions	39 008	35 006	74 014	8	41 762	32 252		
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>443 854</b>	<b>160 461</b>	<b>604 315</b>	<b>68</b>	<b>178 779</b>	<b>425 536</b>		
<b>Total</b>	<b>606 337 \$</b>	<b>281 073 \$</b>	<b>887 410 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>292 247 \$</b>	<b>595 163 \$</b>		

<sup>1</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

<sup>2</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

<sup>3</sup> Comprennent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurances) et par les succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	213 427 \$	230 309 \$
Filiales bancaires	294 379	318 662
Succursales à l'étranger	40 093	46 192
<b>Total</b>	<b>547 899 \$</b>	<b>595 163 \$</b>

#### GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

	Total de l'actif		Grevés <sup>1</sup>		Disponibles comme garantie <sup>5</sup>		Aux Non grevés
	Actifs détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés <sup>2</sup>	Total de l'actif	Donnés en garantie <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>	Autres <sup>6</sup>	31 juillet 2023
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 420 \$	– \$	7 420 \$	– \$	– \$	– \$	7 420 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	81 621	–	81 621	5 645	123	74 015	1 838
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres <sup>7</sup>	546 088	420 408	966 496	403 850	13 945	517 235	31 466
Dérivés	71 081	–	71 081	–	–	–	71 081
Valeurs mobilières prises en pension <sup>8</sup>	201 517	(201 517)	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts <sup>9</sup>	867 802	(14 168)	853 634	58 428	60 621	45 549	689 036
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 614	–	19 614	–	–	–	19 614
Autres actifs <sup>10</sup>	91 932	–	91 932	829	–	–	91 103
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 887 075 \$</b>	<b>204 723 \$</b>	<b>2 091 798 \$</b>	<b>468 752 \$</b>	<b>74 689 \$</b>	<b>636 799 \$</b>	<b>911 558 \$</b>
							31 octobre 2022
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 917 528 \$</b>	<b>192 081 \$</b>	<b>2 109 609 \$</b>	<b>423 346 \$</b>	<b>64 864 \$</b>	<b>710 237 \$</b>	<b>911 162 \$</b>

<sup>1</sup> Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

<sup>2</sup> Actifs obtenus à titre de sûretés dans le cadre de transactions hors bilan, comme des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et d'autres activités de la clientèle.

<sup>3</sup> Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

<sup>4</sup> Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

<sup>5</sup> Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

<sup>6</sup> Actifs qui ne peuvent pas servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

<sup>7</sup> Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN et les autres actifs financiers désignés à la JVRN, les actifs financiers à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

<sup>8</sup> Les actifs présentés dans la catégorie « Actifs détenus par la Banque » représentent la valeur des prêts consentis et non la valeur de la garantie reçue. La valeur des prêts tirée des prises en pension est déduite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

<sup>9</sup> La valeur des prêts relatifs aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

<sup>10</sup> Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

## SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de « stress combiné critique », la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour certaines filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

## NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la Banque. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et pourrait également nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

**TABLEAU 36 : NOTATIONS DE CRÉDIT<sup>1</sup>**

	<i>Au</i>			
	<b>31 juillet 2023</b>			
	<b>Moody's</b>	<b>S&amp;P</b>	<b>Fitch</b>	<b>DBRS</b>
Dépôts/contrepartie <sup>2</sup>	<b>Aa1</b>	<b>AA-</b>	<b>AA</b>	<b>AA (haut)</b>
Ancienne dette de premier rang <sup>3</sup>	<b>Aa2</b>	<b>AA-</b>	<b>AA</b>	<b>AA (haut)</b>
Dette de premier rang <sup>4</sup>	<b>A1</b>	<b>A</b>	<b>AA-</b>	<b>AA</b>
Obligations sécurisées	<b>Aaa</b>	<b>-</b>	<b>AAA</b>	<b>AAA</b>
Dette subordonnée	<b>A2</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>AA (bas)</b>
Dette subordonnée – FPUNV	<b>A2 (hyb)</b>	<b>A-</b>	<b>A</b>	<b>A</b>
Actions privilégiées – FPUNV	<b>Baa1 (hyb)</b>	<b>BBB</b>	<b>BBB+</b>	<b>Pfd-2 (haut)</b>
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	<b>Baa1 (hyb)</b>	<b>BBB</b>	<b>BBB+</b>	<b>A (bas)</b>
Dette à court terme (dépôts)	<b>P-1</b>	<b>A-1+</b>	<b>F1+</b>	<b>R-1 (haut)</b>
Perspectives	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

<sup>2</sup> Représentent la notation des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P, la notation des dépôts à long terme de Fitch et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

<sup>3</sup> Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

<sup>4</sup> Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de la dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

**TABLEAU 37 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>31 juillet</b>	<b>30 avril</b>
	<b>2023</b>	<b>2023</b>
Abaissement de un cran	<b>135 \$</b>	<b>134 \$</b>
Abaissement de deux crans	<b>206</b>	<b>205</b>
Abaissement de trois crans	<b>898</b>	<b>906</b>

<sup>1</sup> Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

## RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

**TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	<b>31 juillet 2023</b>	
	<b>Valeur non pondérée totale (moyenne)<sup>2</sup></b>	<b>Valeur pondérée totale (moyenne)<sup>3</sup></b>
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. <sup>4</sup> \$	324 154 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	490 290 \$	32 416 \$
Dépôts stables <sup>5</sup>	244 907	7 347
Dépôts moins stables	245 383	25 069
Financement de gros non garanti, dont :	351 789	179 896
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives <sup>6</sup>	127 982	30 298
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	181 768	107 559
Dettes non garanties	42 039	42 039
Financement de gros garanti	s. o.	32 234
Exigences supplémentaires, dont :	325 727	96 771
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	51 404	35 742
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	12 464	12 464
Facilités de crédit et de liquidité	261 859	48 565
Autres obligations de financement contractuelles	25 344	16 933
Autres obligations de financement conditionnelles <sup>7</sup>	749 600	11 548
<b>Total des sorties de trésorerie</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>369 798 \$</b>
<b>Entrées de trésorerie</b>		
Prêts garantis	235 933 \$	36 362 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	19 964	9 209
Autres entrées de trésorerie	79 829	79 829
<b>Total des entrées de trésorerie</b>	<b>335 726 \$</b>	<b>125 400 \$</b>

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>31 juillet 2023</b>	<b>30 avril 2023</b>
	<b>Valeur ajustée totale</b>	<b>Valeur ajustée totale</b>
<b>Total des actifs liquides de haute qualité<sup>8</sup></b>	<b>324 154 \$</b>	<b>347 104 \$</b>
<b>Total des sorties nettes de trésorerie<sup>9</sup></b>	<b>244 398</b>	<b>241 715</b>
<b>Ratio de liquidité à court terme</b>	<b>133 %</b>	<b>144 %</b>

<sup>1</sup> Le LCR pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 représente la moyenne des 64 données quotidiennes du trimestre.

<sup>2</sup> Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>4</sup> Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

<sup>5</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

<sup>6</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>7</sup> Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. En ce qui a trait à l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours, la TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de créance de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>8</sup> Le total des HQLA est présenté compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

<sup>9</sup> Le total des sorties nettes de trésorerie est présenté compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 133 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 a été de 324 milliards de dollars (347 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2023), les actifs du niveau 1 représentant 83 % (86 % pour le trimestre clos le 30 avril 2023). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport annuel 2022 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

## RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris

les dépôts et le financement de gros). Les actifs qui exigent un FSR sont établis en fonction des activités au bilan et hors bilan de la Banque, de leurs caractéristiques de liquidité ainsi que des exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

**TABLEAU 39 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au				
	31 juillet 2023				
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance <sup>1</sup>	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée <sup>2</sup>
<b>Élément du financement stable disponible</b>					
Fonds propres	109 635 \$	s. o. \$	s. o. \$	10 806 \$	120 441 \$
Fonds propres réglementaires	109 635	s. o.	s. o.	10 806	120 441
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	450 799	54 218	28 704	25 039	517 864
Dépôts stables <sup>3</sup>	241 715	10 057	7 115	9 016	254 958
Dépôts moins stables	209 084	44 161	21 589	16 023	262 906
Financement de gros dont :	234 639	342 768	110 359	241 628	449 816
Dépôts opérationnels <sup>4</sup>	112 110	2 041	6	-	57 079
Autre financement de gros	122 529	340 727	110 353	241 628	392 737
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants <sup>5</sup>	-	3 682	2 926	17 788	-
Autres passifs dont :	60 502	s. o.	s. o.	77 261	2 623
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	(2 937)	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	60 502	76 588	1 974	1 636	2 623
<b>Total du financement stable disponible</b>					<b>1 090 744 \$</b>
<b>Élément du financement stable requis</b>					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	62 377 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	1 060	-	-	530
Prêts et titres productifs	99 285	231 567	102 469	677 281	731 544
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	83 737	9 087	-	13 198
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	31	47 791	7 135	9 630	18 354
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, des banques centrales et des entités du secteur public dont :	35 689	55 181	42 619	281 882	322 552
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	s. o.	36 385	24 198	-	28 516
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	30 753	32 275	38 548	315 001	278 966
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II <sup>6</sup>	30 753	32 275	38 548	315 001	278 966
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	32 812	12 583	5 080	70 768	98 474
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants <sup>5</sup>	-	2 057	2 963	19 377	-
Autres actifs dont :	67 826	s. o.	s. o.	127 566	108 564
Marchandises physiques, y compris l'or	11 129	s. o.	s. o.	s. o.	9 857
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	s. o.	s. o.	s. o.	17 212	14 630
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	5 038	7 976
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	s. o.	s. o.	21 441	1 072
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	56 697	72 374	1 945	9 556	75 029
Éléments hors bilan	s. o.	s. o.	s. o.	756 991	27 268
<b>Total du financement stable requis</b>					<b>930 283 \$</b>
<b>Ratio de liquidité à long terme</b>					<b>117 %</b>
				Au	
				31 octobre 2022	
Total du financement stable disponible					1 058 087 \$
Total du financement stable requis					866 383
<b>Ratio de liquidité à long terme</b>					<b>122 %</b>

<sup>1</sup> Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les marchandises physiques.

<sup>2</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>3</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des PME représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent les retraits très improbables.

<sup>4</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>5</sup> Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

<sup>6</sup> Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 a été de 117 % (122 % au 31 octobre 2022) et satisfait aux exigences réglementaires. Le NSFR varie d'un trimestre à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris la croissance des dépôts et des prêts, les variations des niveaux de fonds propres, le financement de gros, les émissions et les échéances ainsi que les variations du profil des échéances du financement de gros.

## FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément aux politiques de gestion du risque de liquidité, lesquelles exigent que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour environ 69 % (70 % au 31 octobre 2022) du financement total de la Banque.

### TABLEAU 40 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023	Aux 31 octobre 2022
Dépôts personnels et commerciaux – au Canada	519 607 \$	525 294 \$
Dépôts personnels et commerciaux – aux États-Unis <sup>1</sup>	431 007	493 223
<b>Total</b>	<b>950 614 \$</b>	<b>1 018 517 \$</b>

<sup>1</sup> Les dépôts personnels et commerciaux aux États-Unis sont présentés selon un équivalent en dollars canadiens, par conséquent les variations d'une période à l'autre reflètent la croissance sous-jacente et la variation du taux de change.

## FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt, de papier commercial et d'acceptations bancaires.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 31 juillet 2023.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (20 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (75 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (5 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché mondial inscrit à la UKLA (40 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 juillet 2023 s'élevait à 161,5 milliards de dollars (150,5 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

Il est à noter que le tableau 41 : Financement à long terme et le tableau 42 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

### TABLEAU 41 : FINANCEMENT À LONG TERME

	31 juillet 2023	Aux 31 octobre 2022
<b>Financement à long terme par devise</b>		
Dollar canadien	29 %	31 %
Dollar américain	35	43
Euro	25	20
Livre sterling	6	3
Autres	5	3
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Financement à long terme par type</b>		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	64 %	67 %
Obligations sécurisées	26	22
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>1</sup>	9	10
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1	1
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> La titrisation de prêts hypothécaires comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émis à des investisseurs externes et exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 juillet 2023 et 31 octobre 2022.

**TABLEAU 42 : FINANCEMENT DE GROS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

								Aux	
								31 juillet 2023	31 octobre 2022
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques <sup>2</sup>	21 215 \$	2 118 \$	3 450 \$	4 400 \$	31 183 \$	– \$	– \$	31 183 \$	31 833 \$
Billet de dépôt au porteur	43	238	146	893	1 320	–	–	1 320	1 275
Certificats de dépôt	13 269	20 293	28 765	45 129	107 456	1 171	96	108 723	98 574
Papier commercial	4 644	16 284	15 991	10 078	46 997	–	–	46 997	62 906
Obligations sécurisées	457	–	–	9 231	9 688	11 514	24 230	45 432	33 978
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>3</sup>	–	2 705	996	2 963	6 664	4 800	16 468	27 932	27 684
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>4</sup>	16	1 015	–	2 882	3 913	–	229	4 142	13 631
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>5</sup>	–	2 303	–	13 278	15 581	19 009	60 368	94 958	84 956
Billets et débiteurs subordonnés <sup>6</sup>	–	–	–	–	–	–	11 267	11 267	11 290
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	–	–	762	762	991	442	2 195	1 826
Divers <sup>7</sup>	26 018	3 863	7 870	3 614	41 365	2 301	805	44 471	32 603
<b>Total</b>	<b>65 662 \$</b>	<b>48 819 \$</b>	<b>57 218 \$</b>	<b>93 230 \$</b>	<b>264 929 \$</b>	<b>39 786 \$</b>	<b>113 905 \$</b>	<b>418 620 \$</b>	<b>400 556 \$</b>
Dont :									
Garantis	2 434 \$	5 340 \$	6 926 \$	12 956 \$	27 656 \$	17 305 \$	41 145 \$	86 106 \$	63 496 \$
Non garantis	63 228	43 479	50 292	80 274	237 273	22 481	72 760	332 514	337 060
<b>Total</b>	<b>65 662 \$</b>	<b>48 819 \$</b>	<b>57 218 \$</b>	<b>93 230 \$</b>	<b>264 929 \$</b>	<b>39 786 \$</b>	<b>113 905 \$</b>	<b>418 620 \$</b>	<b>400 556 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut les acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau Durée contractuelle restante figurant à la section « Gestion des risques » du présent document.

<sup>2</sup> Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès de banques.

<sup>3</sup> Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

<sup>4</sup> Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

<sup>5</sup> Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 4,6 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

<sup>6</sup> Les billets et débiteurs subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

<sup>7</sup> Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 21,2 milliards de dollars (21,3 milliards de dollars au 31 octobre 2022) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,3 milliard de dollars et 1,0 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 (respectivement 0,5 milliard de dollars et 1,4 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2022) de même que d'autres titres adossés à des actifs respectivement de néant et 0,4 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 (néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2022). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant respectivement à 10,1 milliards de dollars et 23,9 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 (respectivement 11,3 milliards de dollars et 33,4 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2022) et des obligations sécurisées s'élevant respectivement à 6,3 milliards de dollars et 15,7 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 (respectivement 8,0 milliards de dollars et 15,4 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2022).

## ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de certains contrats de location, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. De plus, la Banque accorde du financement à long terme à l'égard de ces actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

**TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE**

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 juillet 2023									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 050	\$ 370	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	7 420
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	51 980	223	123	-	-	-	-	-	29 295	81 621
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	7 893	6 379	3 503	4 560	3 723	11 530	25 991	23 626	71 400	158 605
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	38	10	-	467	706	2 710	1 098	1 472	1 368	7 869
Dérivés	6 919	8 620	6 220	3 003	2 675	10 069	20 175	13 400	-	71 081
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	352	232	459	222	608	930	1 385	1 252	-	5 440
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 597	2 242	1 275	982	4 954	8 996	15 858	30 424	3 391	69 719
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 656	3 394	4 565	3 873	15 531	21 021	108 318	146 099	(2)	304 455
Valeurs mobilières prises en pension <sup>2</sup>	131 053	33 026	22 892	9 962	2 852	940	792	-	-	201 517
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 146	3 728	4 950	5 934	10 936	54 918	174 978	53 099	-	309 689
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 073	2 329	2 980	2 574	4 261	27 013	83 465	31 941	56 064	211 700
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	37 719	37 719
Entreprises et gouvernements	38 658	10 550	11 827	13 845	11 335	41 681	96 350	65 999	25 233	315 478
<b>Total des prêts</b>	<b>40 877</b>	<b>16 607</b>	<b>19 757</b>	<b>22 353</b>	<b>26 532</b>	<b>123 612</b>	<b>354 793</b>	<b>151 039</b>	<b>119 016</b>	<b>874 586</b>
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 784)	(6 784)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	40 877	16 607	19 757	22 353	26 532	123 612	354 793	151 039	112 232	867 802
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 990	5 621	3	-	-	-	-	-	-	19 614
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	8 758	8 758
Goodwill <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	17 804	17 804
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 730	2 730
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>3</sup>	-	7	11	7	14	68	545	3 139	5 400	9 191
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 291	3 291
Montants à recevoir des courtiers et des clients	23 245	-	-	-	3	-	-	-	-	23 248
Autres actifs	6 942	1 596	1 089	3 498	151	117	156	96	13 265	26 910
<b>Total de l'actif</b>	<b>293 592</b>	<b>\$ 78 327</b>	<b>\$ 59 897</b>	<b>\$ 48 927</b>	<b>\$ 57 749</b>	<b>\$ 179 993</b>	<b>\$ 529 111</b>	<b>\$ 370 547</b>	<b>\$ 268 932</b>	<b>\$ 1 887 075</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 103	\$ 3 679	\$ 2 548	\$ 3 241	\$ 3 472	\$ 7 045	\$ 5 858	\$ 1 375	\$ -	28 321
Dérivés	8 796	7 914	5 319	3 332	2 692	6 598	14 051	14 439	-	63 141
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	906	472	345	1 186	2 041	5 523	3 124	-	13 597
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	35 617	36 735	48 918	32 250	28 307	1 169	96	-	95	183 187
Dépôts <sup>4, 5</sup>										
Particuliers	5 933	8 616	21 622	19 442	14 705	14 336	18 414	44	511 116	614 228
Banques	12 915	2 769	5 956	-	-	-	4	1	11 284	32 929
Entreprises et gouvernements	21 724	16 906	7 415	21 633	10 715	31 956	67 082	18 443	316 468	512 342
<b>Total des dépôts</b>	<b>40 572</b>	<b>28 291</b>	<b>34 993</b>	<b>41 075</b>	<b>25 420</b>	<b>46 292</b>	<b>85 500</b>	<b>18 488</b>	<b>838 868</b>	<b>1 159 499</b>
Acceptations	13 990	5 620	4	-	-	-	-	-	-	19 614
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	1 849	1 910	1 867	1 060	1 666	6 536	16 695	12 766	805	45 154
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>2</sup>	141 834	14 351	4 265	2 608	355	181	40	-	76	163 710
Passifs de titrisation au coût amorti	-	1 799	525	355	1 078	2 759	4 947	2 873	-	14 336
Montants à payer aux courtiers et aux clients	20 337	-	-	-	-	-	-	-	-	20 337
Passifs liés aux assurances	151	296	445	445	481	918	1 390	639	2 721	7 486
Autres passifs	13 993	8 304	7 243	1 227	633	1 611	1 868	4 167	5 716	44 762
Billets et débiteures subordonnés	-	-	-	-	-	-	200	11 067	-	11 267
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>112 664</b>	<b>112 664</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>278 242</b>	<b>\$ 109 805</b>	<b>\$ 106 599</b>	<b>\$ 85 938</b>	<b>\$ 65 290</b>	<b>\$ 75 150</b>	<b>\$ 136 168</b>	<b>\$ 68 938</b>	<b>\$ 960 945</b>	<b>\$ 1 887 075</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>6, 7</sup>	26 039	\$ 35 524	\$ 23 438	\$ 19 648	\$ 19 854	\$ 47 082	\$ 156 438	\$ 5 036	\$ 1 413	334 472
Autres engagements <sup>8</sup>	165	195	327	220	201	799	1 333	415	73	3 728
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	-	839	-	344	168	-	-	-	1 351
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>26 204</b>	<b>\$ 35 719</b>	<b>\$ 24 604</b>	<b>\$ 19 868</b>	<b>\$ 20 399</b>	<b>\$ 48 049</b>	<b>\$ 157 771</b>	<b>\$ 5 451</b>	<b>\$ 1 486</b>	<b>\$ 339 551</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>2</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

<sup>3</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

<sup>4</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

<sup>5</sup> Comprennent 45 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 6 à 9 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 12 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 22 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

<sup>6</sup> Comprennent 498 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

<sup>7</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>8</sup> Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

**TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2022									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	8 556	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	8 556
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	135 855	197	143	–	–	–	–	–	1 099	137 294
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	4 601	4 876	5 310	4 477	4 055	12 910	23 057	23 051	61 389	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	111	–	222	685	–	4 071	2 475	2 133	1 249	10 946
Dérivés	14 436	16 306	7 870	5 155	4 575	10 622	26 319	18 590	–	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	229	777	235	391	243	610	1 345	1 209	–	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 117	2 401	1 531	3 367	1 712	6 415	20 091	28 721	3 320	69 675
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	2 333	3 607	7 082	14 706	4 678	29 069	106 919	174 381	(1)	342 774
Valeurs mobilières prises en pension <sup>2</sup>	113 845	15 050	17 977	9 745	3 240	310	–	–	–	160 167
<b>Prêts</b>										
Prêts hypothécaires résidentiels	672	2 327	5 585	9 122	9 115	34 909	181 763	50 431	–	293 924
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	543	1 027	2 480	4 002	3 430	19 635	88 071	30 056	56 908	206 152
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	36 010	36 010
Entreprises et gouvernements	33 836	7 398	10 693	10 854	14 245	33 366	89 367	68 078	33 552	301 389
<b>Total des prêts</b>	<b>35 051</b>	<b>10 752</b>	<b>18 758</b>	<b>23 978</b>	<b>26 790</b>	<b>87 910</b>	<b>359 201</b>	<b>148 565</b>	<b>126 470</b>	<b>837 475</b>
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(6 432)	(6 432)
<b>Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>35 051</b>	<b>10 752</b>	<b>18 758</b>	<b>23 978</b>	<b>26 790</b>	<b>87 910</b>	<b>359 201</b>	<b>148 565</b>	<b>120 038</b>	<b>831 043</b>
Engagements de clients au titre d'acceptations	16 002	3 712	16	3	–	–	–	–	–	19 733
Participation dans Schwab	–	–	–	–	–	–	–	–	8 088	8 088
Goodwill <sup>3</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	17 656	17 656
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	2 303	2 303
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>3</sup>	–	–	2	2	2	36	525	3 462	5 371	9 400
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	2 193	2 193
Montants à recevoir des courtiers et des clients	19 719	41	–	–	–	–	–	–	–	19 760
Autres actifs	4 726	1 262	6 537	232	274	74	57	72	12 068	25 302
<b>Total de l'actif</b>	<b>357 581</b>	<b>\$ 58 981</b>	<b>\$ 65 683</b>	<b>\$ 62 741</b>	<b>\$ 45 569</b>	<b>\$ 152 027</b>	<b>\$ 539 989</b>	<b>\$ 400 184</b>	<b>\$ 234 773</b>	<b>\$ 1 917 528</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	4 038	\$ 2 227	\$ 4 390	\$ 1 740	\$ 1 758	\$ 4 181	\$ 4 136	\$ 1 335	–	\$ 23 805
Dérivés	12 560	16 189	8 764	5 230	3 531	9 413	18 116	17 330	–	91 133
Passifs de titrisation à la juste valeur	36	1 245	216	447	899	2 357	4 675	2 737	–	12 612
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	18 718	21 893	52 501	45 442	23 331	805	96	–	–	162 786
<b>Dépôts<sup>4,5</sup></b>										
Particuliers	4 551	6 872	10 173	10 394	11 801	12 801	13 038	31	591 177	660 838
Banques	22 153	453	51	–	13	–	3	3	15 587	38 263
Entreprises et gouvernements	34 236	17 779	10 095	17 173	8 234	26 060	63 392	13 167	340 733	530 869
<b>Total des dépôts</b>	<b>60 940</b>	<b>25 104</b>	<b>20 319</b>	<b>27 567</b>	<b>20 048</b>	<b>38 861</b>	<b>76 433</b>	<b>13 201</b>	<b>947 497</b>	<b>1 229 970</b>
Acceptations	16 002	3 712	16	3	–	–	–	–	–	19 733
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	1 418	2 125	1 611	1 257	1 312	6 691	15 015	13 146	2 930	45 505
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>2</sup>	118 278	6 553	2 382	545	188	78	–	–	–	128 024
Passifs de titrisation au coût amorti	–	595	390	609	1 812	2 724	5 730	3 212	–	15 072
Montants à payer aux courtiers et aux clients	25 155	40	–	–	–	–	–	–	–	25 195
Passifs liés aux assurances	146	296	439	439	481	947	1 482	645	2 593	7 468
Autres passifs	14 587	2 417	2 006	1 050	761	1 725	1 136	4 660	5 210	33 552
Billets et débiteures subordonnés	–	–	–	–	–	–	200	11 090	–	11 290
<b>Capitaux propres</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>111 383</b>	<b>111 383</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>271 878</b>	<b>\$ 82 396</b>	<b>\$ 93 034</b>	<b>\$ 84 329</b>	<b>\$ 54 121</b>	<b>\$ 67 782</b>	<b>\$ 127 019</b>	<b>\$ 67 356</b>	<b>\$ 1 069 613</b>	<b>\$ 1 917 528</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>6,7</sup>	19 249	\$ 22 494	\$ 22 536	\$ 19 326	\$ 18 060	\$ 41 357	\$ 140 699	\$ 4 882	\$ 1 461	\$ 290 064
Autres engagements <sup>8</sup>	87	208	177	234	205	549	1 316	365	7	3 148
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–	126	18	204	–	1 233	510	–	–	2 091
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>19 336</b>	<b>\$ 22 828</b>	<b>\$ 22 731</b>	<b>\$ 19 764</b>	<b>\$ 18 265</b>	<b>\$ 43 139</b>	<b>\$ 142 525</b>	<b>\$ 5 247</b>	<b>\$ 1 468</b>	<b>\$ 295 303</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.<sup>2</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».<sup>3</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».<sup>4</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».<sup>5</sup> Comprennent 34 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 1 à 3 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans » et une tranche de 21 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans ».<sup>6</sup> Comprennent 502 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.<sup>7</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.<sup>8</sup> Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

## FAITS NOUVEAUX DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION ET DES INSTANCES DE NORMALISATION CONCERNANT LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (Y COMPRIS LES RISQUES CLIMATIQUES)

Le 7 mars 2023, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques* (ligne directrice B-15), laquelle énonce les attentes du BSIF en matière de gestion et d'informations à fournir sur les risques et les possibilités climatiques. La ligne directrice B-15 est itérative, et à l'heure actuelle, organisée en chapitres interreliés et complémentaires, soit le chapitre 1, Attentes en matière de gouvernance et de gestion des risques, et le chapitre 2, Communications d'informations financières en lien avec les changements climatiques. Les composantes de la ligne directrice B-15 s'appliquent initialement aux BISI à partir de la fin de l'exercice 2024 et exigent que les informations annuelles doivent être accessibles au public au plus tard 180 jours après la fin de l'exercice. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de la ligne directrice B-15.

### ISSB – IFRS S1 ET IFRS S2

Le 26 juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB), sous la supervision de l'IFRS Foundation, a publié ses deux premières normes IFRS d'information sur la durabilité, soit IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* (IFRS S1), et IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (IFRS S2). IFRS S1 énonce les obligations de communiquer les informations significatives du point de vue financier sur les risques et les possibilités liés à la durabilité dans le but de répondre aux besoins d'information des investisseurs tandis que IFRS S2 énonce tout particulièrement les obligations d'information concernant les risques et les possibilités liés aux changements climatiques. L'ISSB propose que ces normes entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, sous réserve de l'entérinement du Canada. L'application anticipée est permise à la date de la première application d'IFRS S1 et d'IFRS S2. L'International Organization of Securities Commissions (IOSCO) a officiellement approuvé IFRS S1 et IFRS S2 le 23 juillet 2023, et demande maintenant à ses pays membres d'envisager des façons d'adopter les normes de l'ISSB. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes.

---

## TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2022 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023.

### Titrisation d'actifs initiés par des tiers

#### *Entités ad hoc importantes non consolidées*

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 31 juillet 2023, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la Banque en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 13,7 milliards de dollars (10,8 milliards de dollars au 31 octobre 2022). De plus, au 31 juillet 2023, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité de 1,4 milliard de dollars (2,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

### Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,8 milliards de dollars au 31 juillet 2023 (3,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-autos, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

---

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 et des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable.

### JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

### Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

### Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des « taux de référence » (y compris le taux interbancaire offert comme les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) et le Canadian Dollar Offered Rate (CDOR)) étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. En raison de l'initiative de la réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale, les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs ont été achevés ou se sont poursuivis dans différents territoires.

À la suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livre sterling, en yen japonais, en franc suisse et en euro pour toutes les échéances a pris fin le 31 décembre 2021. Depuis le 30 juin 2023, les taux LIBOR en dollar américain pour toutes les échéances restantes ont cessé d'être utilisés ou ne sont publiés que sur une base synthétique afin d'être utilisés pour les anciens contrats qui n'ont pas de taux de substitution. Les taux CDOR pour les échéances à six mois et à douze mois ont cessé d'être publiés le 17 mai 2021, alors que les taux CDOR pour toutes les échéances restantes (à un mois, à deux mois et à trois mois) cesseront définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024. En juillet 2023, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien a établi un jalon au titre duquel aucun nouveau contrat de prêt fondé sur le taux CDOR ou sur le taux des acceptations bancaires ne pourra être conclu à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023. L'objectif est de faciliter une transition graduelle du marché des prêts en réduisant l'encours des prêts qui doivent être assainis avant la date d'abandon du taux CDOR.

La Banque a intégré ces positions dans son plan relatif à la réforme des taux de référence. Dans le but d'assurer une transition harmonieuse, la Banque continue d'assurer le suivi des faits nouveaux et d'intégrer au plan les meilleures pratiques sur les activités de transition des groupes de travail et des organismes de réglementation à l'échelle mondiale. Rendre disponibles de nouveaux produits utilisant comme référence des taux de référence alternatifs, se préparer à mettre fin aux émissions d'instruments financiers résiduels fondés sur les taux CDOR, assurer le passage à d'autres taux des anciens contrats en incluant des libellés de remplacement appropriés et assurer la préparation opérationnelle globale font partie, entre autres, de ces mesures. La Banque poursuit la mise en œuvre de son plan de transition du taux CDOR. Il n'y a pas eu de changement significatif apporté au risque lié à la transition de la Banque à l'égard des autres expositions aux taux CDOR depuis le 31 octobre 2022.

Pour plus de renseignements à l'égard de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

### MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

#### Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La Banque appliquera la norme de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs et l'incidence cumulative de cette adoption sera comptabilisée à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1<sup>er</sup> novembre 2022.

La Banque poursuit la mise en œuvre de son plan d'adoption d'IFRS 17, qui est soutenu par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration de la filiale TD Assurance, le comité de risque et le comité d'audit de la Banque sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

---

### MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## GLOSSAIRE

### Termes financiers et bancaires

**Actifs administrés** : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

**Actifs gérés** : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

**Actifs pondérés en fonction des risques** : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

**Actifs productifs d'intérêts moyens** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

**Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

**Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

**Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires** : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

**Charges nettes du Siège social** : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

**Contrats à terme de gré à gré** : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

**Contrats à terme standardisés** : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

**Conventions-cadres de compensation** : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

**Coût amorti** : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

**Couverture** : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

**Équivalence fiscale** : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

**Évaluation à la valeur de marché** : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

**Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)** : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

**Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

**Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)** : Instruments (actions privilégiées et dette subordonnée) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

**Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements** : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

**Juste valeur** : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

**Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)** : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

**Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :** Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

**Marge d'intérêts nette :** Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque moins les coûts de financement. La marge d'intérêts nette rajustée est calculée de la même façon, mais en utilisant les produits d'intérêts nets rajustés.

**Méthode du taux d'intérêt effectif :** Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, le *taux d'intérêt effectif*, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

**Notionnel :** Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

**Obligations garanties par une hypothèque :** Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

**Options :** Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

**Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) :** Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

**Perte en cas de défaillance (PCD) :** Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

**Pertes de crédit attendues :** Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

**Points de base (pdb) :** Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

**Prêts douteux :** Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

**Probabilité de défaillance (PD) :** Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

**Produits liés aux activités de négociation :** Mesure financière non conforme aux PCGR servant à évaluer le rendement des activités de négociation du secteur Services bancaires de gros qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation et des produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVRN et gérés dans un portefeuille de négociation.

**Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) :** Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

**Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) :** Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

**Rajustement de la valeur du crédit (RVC) :** Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

**Ratio cours/bénéfice :** Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

**Ratio de versement de dividendes :** Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Ratio d'efficience :** Mesure l'efficience opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience des activités. Le ratio d'efficience rajusté est calculé de la même manière, mais en utilisant les charges autres que d'intérêts rajustées et le total des produits.

**Ratio des fonds propres de catégorie 1 :** De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires :** Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio du total des fonds propres :** Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Rendement de l'action** : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

**Rendement des actifs pondérés en fonction des risques** : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0)** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA0 rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

**Rendement total pour les actionnaires** : Rendement total gagné sur un placement dans des actions ordinaires de la TD. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, en supposant que les dividendes versés sont réinvestis en actions additionnelles.

**Résultat de base par action** : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Résultat dilué par action** : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Résultats rajustés** : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

**Swaps** : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

**Taux de croissance annuel composé (TCAC)** : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

**Taux d'imposition effectif** : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

**Taux d'intérêt effectif** : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

**Titre adossé à des actifs** : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

**Titrisation** : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

**Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels)** : Selon IFRS 9, les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un instrument financier soit classé au coût amorti :

- le modèle économique de l'entité a trait à la gestion des actifs financiers (comme dans le cadre des activités de négociation bancaires), et, par conséquent, un actif est détenu dans l'objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les flux de trésorerie contractuels d'un actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

**Valeur à risque (VaR)** : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

**Valeur comptable** : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

**Valeur comptable par action** : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023	31 octobre 2022
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 420 \$	8 556 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	81 621	137 294
	<b>89 041</b>	<b>145 850</b>
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	158 605	143 726
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	7 869	10 946
Dérivés (Note 4)	71 081	103 873
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	5 440	5 039
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	69 719	69 675
	<b>312 714</b>	<b>333 259</b>
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	304 455	342 774
Valeurs mobilières prises en pension	201 517	160 167
<b>Prêts (Notes 4, 6)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	309 689	293 924
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	211 700	206 152
Cartes de crédit	37 719	36 010
Entreprises et gouvernements	315 478	301 389
	<b>874 586</b>	<b>837 475</b>
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(6 784)	(6 432)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	867 802	831 043
<b>Divers</b>		
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 614	19 733
Participation dans Schwab (Note 7)	8 758	8 088
Goodwill (Note 9)	17 804	17 656
Autres immobilisations incorporelles	2 730	2 303
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	9 191	9 400
Actifs d'impôt différé	3 291	2 193
Montants à recevoir des courtiers et des clients	23 248	19 760
Autres actifs (Note 10)	26 910	25 302
	<b>111 546</b>	<b>104 435</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 887 075 \$</b>	<b>1 917 528 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	28 321 \$	23 805 \$
Dérivés (Note 4)	63 141	91 133
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	13 597	12 612
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	183 187	162 786
	<b>288 246</b>	<b>290 336</b>
<b>Dépôts (Notes 4, 11)</b>		
Particuliers	614 228	660 838
Banques	32 929	38 263
Entreprises et gouvernements	512 342	530 869
	<b>1 159 499</b>	<b>1 229 970</b>
<b>Divers</b>		
Acceptations	19 614	19 733
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	45 154	45 505
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	163 710	128 024
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	14 336	15 072
Montants à payer aux courtiers et aux clients	20 337	25 195
Passifs liés aux assurances	7 486	7 468
Autres passifs (Note 12)	44 762	33 552
	<b>315 399</b>	<b>274 549</b>
<b>Billets et débentures subordonnés (Note 4)</b>	<b>11 267</b>	<b>11 290</b>
<b>Total du passif</b>	<b>1 774 411</b>	<b>1 806 145</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>		
Actions ordinaires (Note 13)	25 833	24 363
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	11 253	11 253
Actions propres – actions ordinaires (Note 13)	–	(91)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(11)	(7)
Surplus d'apport	195	179
Résultats non distribués	74 659	73 698
Cumul des autres éléments du résultat global	735	1 988
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>112 664</b>	<b>111 383</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 887 075 \$</b>	<b>1 917 528 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Produits d'intérêts<sup>1</sup> (Note 20)</b>				
Prêts	14 177 \$	7 674 \$	38 629 \$	19 873 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	4 987	2 231	13 788	4 509
Dividendes	591	448	1 741	1 322
Dépôts auprès de banques	1 180	429	4 140	629
	<b>20 935</b>	<b>10 782</b>	<b>58 298</b>	<b>26 333</b>
<b>Charges d'intérêts (Note 20)</b>				
Dépôts	10 257	2 670	27 094	4 493
Passifs de titrisation	232	164	662	388
Billets et débentures subordonnés	117	101	333	292
Divers	3 040	803	7 759	1 437
	<b>13 646</b>	<b>3 738</b>	<b>35 848</b>	<b>6 610</b>
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>7 289</b>	<b>7 044</b>	<b>22 450</b>	<b>19 723</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 693	1 389	4 769	4 488
Commissions sur crédit	467	395	1 324	1 177
Produits (pertes) de négociation	700	(132)	1 667	(38)
Frais de service	665	715	1 960	2 152
Services de cartes	697	751	2 178	2 140
Produits d'assurance	1 447	1 406	4 180	4 070
Autres produits (pertes) (Note 8)	(179)	(643)	(1 157)	(243)
	<b>5 490</b>	<b>3 881</b>	<b>14 921</b>	<b>13 746</b>
<b>Total des produits</b>	<b>12 779</b>	<b>10 925</b>	<b>37 371</b>	<b>33 469</b>
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)</b>	<b>766</b>	<b>351</b>	<b>2 055</b>	<b>450</b>
<b>Indemnisations d'assurance et charges connexes</b>	<b>923</b>	<b>829</b>	<b>2 703</b>	<b>2 177</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>				
Salaires et avantages du personnel	4 005	3 327	11 646	9 887
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	460	417	1 339	1 227
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	605	470	1 688	1 381
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	175	145	487	452
Communication et marketing	335	329	1 034	952
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	125	100	328	311
Services professionnels, services-conseils et services externes	589	545	1 787	1 498
Divers (Notes 8, 18)	1 288	763	4 576	2 388
	<b>7 582</b>	<b>6 096</b>	<b>22 885</b>	<b>18 096</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab</b>	<b>3 508</b>	<b>3 649</b>	<b>9 728</b>	<b>12 746</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 16)</b>	<b>727</b>	<b>703</b>	<b>2 540</b>	<b>2 689</b>
<b>Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)</b>	<b>182</b>	<b>268</b>	<b>708</b>	<b>701</b>
<b>Résultat net</b>	<b>2 963</b>	<b>3 214</b>	<b>7 896</b>	<b>10 758</b>
<b>Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres</b>	<b>74</b>	<b>43</b>	<b>367</b>	<b>152</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>2 889 \$</b>	<b>3 171 \$</b>	<b>7 529 \$</b>	<b>10 606 \$</b>
<b>Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)</b>				
De base	1,57 \$	1,76 \$	4,12 \$	5,86 \$
Dilué	1,57	1,75	4,11	5,85
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)</b>	<b>0,96</b>	<b>0,89</b>	<b>2,88</b>	<b>2,67</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 18 743 millions de dollars et 52 420 millions de dollars (respectivement 9 711 millions de dollars et 23 747 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2022) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Résultat net</b>	<b>2 963</b>	<b>3 214</b>	<b>7 896</b>	<b>10 758</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Variation du profit latent (de la perte latente)	(19)	8	391	(1 074)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	4	5	(10)	(5)
Variations de la provision pour pertes sur créances comptabilisées en résultat	–	(2)	(1)	(3)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit latent (de la perte latente)	11	(5)	(104)	297
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	2	(1)	7	–
	(2)	5	283	(785)
<b>Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture</b>				
Profit latent (perte latente)	(2 984)	(159)	(3 507)	3 359
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	13	–	11	–
Profit net (perte nette) sur les couvertures	1 656	65	1 744	(1 187)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	(17)	–	(15)	–
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(461)	(17)	(770)	311
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	4	–	4	–
	(1 789)	(111)	(2 533)	2 483
<b>Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>				
Variation du profit (de la perte)	(4 821)	(408)	(1 069)	(4 694)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	2 884	861	1 821	(500)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit (de la perte)	1 299	117	388	1 241
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(825)	(231)	(503)	82
	(1 463)	339	637	(3 871)
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</b>	<b>(224)</b>	<b>(400)</b>	<b>476</b>	<b>(2 479)</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel</b>				
Profit (perte)	(135)	381	(88)	1 504
Impôt sur le résultat	38	(100)	8	(395)
	(97)	281	(80)	1 109
<b>Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Variation du profit net latent (de la perte nette latente)	147	(410)	(10)	(152)
Impôt sur le résultat	(29)	108	1	40
	118	(302)	(9)	(112)
<b>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Profit (perte)	(18)	50	(146)	35
Impôt sur le résultat	5	(13)	39	(9)
	(13)	37	(107)	26
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(3 470)</b>	<b>(151)</b>	<b>(1 333)</b>	<b>(3 629)</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>(507) \$</b>	<b>3 063 \$</b>	<b>6 563 \$</b>	<b>7 129 \$</b>
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	(581) \$	3 020 \$	6 196 \$	6 977 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	74	43	367	152

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Actions ordinaires (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	25 852 \$	23 127 \$	24 363 \$	23 066 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	6	7	77	97
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	175	610	1 593	846
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(200)	–	(200)	(265)
Solde à la fin de la période	25 833	23 744	25 833	23 744
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	11 253	6 550	11 253	5 700
Émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	800	–	1 650
Solde à la fin de la période	11 253	7 350	11 253	7 350
<b>Actions propres – actions ordinaires (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	(99)	(243)	(91)	(152)
Achat d'actions	(1 965)	(2 107)	(6 016)	(8 131)
Vente d'actions	2 064	2 246	6 107	8 179
Solde à la fin de la période	–	(104)	–	(104)
<b>Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	(10)	(13)	(7)	(10)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(46)	(52)	(372)	(142)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	45	49	368	136
Solde à la fin de la période	(11)	(16)	(11)	(16)
<b>Surplus d'apport</b>				
Solde au début de la période	161	154	179	173
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	26	11	18	16
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	6	8	21	16
Divers	2	(4)	(23)	(36)
Solde à la fin de la période	195	169	195	169
<b>Résultats non distribués</b>				
Solde au début de la période	74 849	67 046	73 698	63 944
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	2 963	3 214	7 896	10 758
Dividendes sur actions ordinaires	(1 758)	(1 604)	(5 258)	(4 829)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(74)	(43)	(367)	(152)
Frais liés à l'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	(2)	–	(5)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(981)	–	(981)	(1 930)
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(97)	281	(80)	1 109
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(243)	198	(249)	195
Solde à la fin de la période	74 659	69 090	74 659	69 090
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	(191)	(280)	(476)	510
Autres éléments du résultat global	(2)	7	284	(782)
Provision pour pertes sur créances	–	(2)	(1)	(3)
Solde à la fin de la période	(193)	(275)	(193)	(275)
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	(104)	371	23	181
Autres éléments du résultat global	(125)	(104)	(258)	83
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	243	(198)	249	(195)
Solde à la fin de la période	14	69	14	69
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Solde au début de la période	(16)	3	78	14
Autres éléments du résultat global	(13)	37	(107)	26
Solde à la fin de la période	(29)	40	(29)	40
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	11 304	7 824	12 048	5 230
Autres éléments du résultat global	(1 789)	(111)	(2 533)	2 483
Solde à la fin de la période	9 515	7 713	9 515	7 713
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	(3 617)	(2 280)	(5 717)	1 930
Autres éléments du résultat global	(1 463)	339	637	(3 871)
Solde à la fin de la période	(5 080)	(1 941)	(5 080)	(1 941)
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</i>	(3 492)	(3 247)	(3 492)	(3 247)
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global</b>	735	2 359	735	2 359
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>112 664 \$</b>	<b>102 592 \$</b>	<b>112 664 \$</b>	<b>102 592 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Résultat net	2 963 \$	3 214 \$	7 896 \$	10 758 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances ( <b>Note 6</b> )	766	351	2 055	450
Amortissement	321	285	919	851
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	175	145	487	452
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières ( <b>Note 5</b> )	26	(42)	48	(52)
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ( <b>Note 7</b> )	(182)	(268)	(708)	(701)
Impôt différé	(261)	(410)	(1 006)	33
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer ( <b>Notes 10, 12</b> )	3	(136)	515	(262)
Valeurs mobilières mises en pension	16 751	(5 807)	33 688	(17 151)
Valeurs mobilières prises en pension	(3 441)	10 463	(39 057)	6 009
Valeurs mobilières vendues à découvert	(3 643)	(1 582)	(2 229)	7 684
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	(1 066)	(3 743)	(11 847)	(543)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(18 950)	(26 182)	(38 765)	(68 672)
Dépôts	(26 627)	17 049	(66 837)	72 324
Dérivés	3 566	7 996	5 461	(5 618)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	683	126	3 368	(2 036)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(18 077)	10 712	20 000	25 626
Passifs de titrisation	345	63	249	(868)
Impôt exigible	273	865	2 378	(2 979)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(1 658)	(644)	(8 495)	6 634
Divers, y compris la perte latente (le profit latent) de change	17 232	6 454	12 060	4 419
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>	<b>(30 801)</b>	<b>18 909</b>	<b>(79 820)</b>	<b>36 358</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>				
Rachat de billets et débiteures subordonnés	(14)	20	35	48
Émission d'actions ordinaires, montant net	5	7	69	87
Rachat d'actions ordinaires ( <b>Note 13</b> )	(1 181)	–	(1 181)	(2 195)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, montant net ( <b>Note 13</b> )	–	798	–	1 645
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	–	–	(1 000)
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres	2 135	2 306	6 493	8 331
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres ( <b>Note 13</b> )	(2 011)	(2 159)	(6 388)	(8 273)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	(2 908)	(1 562)	(4 032)	(4 509)
Remboursement des obligations locatives	(160)	(165)	(480)	(478)
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>(4 134)</b>	<b>(755)</b>	<b>(5 484)</b>	<b>(6 344)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	19 634	(3 736)	54 494	30 987
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Achats	(4 715)	(8 624)	(20 045)	(24 056)
Produit tiré des échéances	4 794	4 916	14 009	25 156
Produit tiré des ventes	1 987	1 576	4 809	5 183
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti				
Achats	(3 761)	(27 624)	(21 851)	(118 712)
Produit tiré des échéances	18 207	12 086	42 853	48 469
Produit tiré des ventes	105	3 554	11 975	3 560
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(514)	(254)	(1 290)	(993)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions	(122)	–	(624)	–
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>35 615</b>	<b>(18 106)</b>	<b>84 330</b>	<b>(30 406)</b>
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(134)	(7)	(162)	135
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques</b>	<b>546</b>	<b>41</b>	<b>(1 136)</b>	<b>(257)</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	6 874	5 633	8 556	5 931
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période</b>	<b>7 420 \$</b>	<b>5 674 \$</b>	<b>7 420 \$</b>	<b>5 674 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	632 \$	326 \$	2 000 \$	4 103 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	13 338	3 297	33 986	6 095
Montant des intérêts reçus au cours de la période	20 039	9 757	55 210	24 234
Montant des dividendes reçus au cours de la période	617	527	1 734	1 511

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

### INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros.

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 23 août 2023.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2022. Les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, se rapportant au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires, comme le permettent les IFRS.

## NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023.

### MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

#### **Contrats d'assurance**

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La Banque appliquera la norme de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs et l'incidence cumulative de cette adoption sera comptabilisée à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1<sup>er</sup> novembre 2022.

La Banque poursuit la mise en œuvre de son plan d'adoption d'IFRS 17, qui est soutenu par une solide structure de gouvernance. Le comité directeur de la direction rassemble des représentants du secteur Assurance, des fonctions Finances, Actuariat, Risque, Technologie et des équipes de gestion de projet. Le conseil d'administration de la filiale TD Assurance, le comité de risque et le comité d'audit de la Banque sont également informés de la progression du projet par la communication de mises à jour.

### NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

#### **Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues**

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

#### **Réforme des taux d'intérêt de référence**

Divers taux d'intérêt et autres taux qui sont présumés être des « taux de référence » (y compris le taux interbancaire offert comme les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) et le Canadian Dollar Offered Rate (CDOR)) étaient et continuent d'être assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. En raison de l'initiative de la réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale, les travaux visant à faire la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs ont été achevés ou se sont poursuivis dans différents territoires.

À la suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livre sterling, en yen japonais, en franc suisse et en euro pour toutes les échéances a pris fin le 31 décembre 2021. Depuis le 30 juin 2023, les taux LIBOR en dollar américain pour toutes les échéances restantes ont cessé d'être utilisés ou ne sont publiés que sur une base synthétique afin d'être utilisés pour les anciens contrats qui n'ont pas de taux de substitution. Les taux CDOR pour les échéances à six mois et à douze mois ont cessé d'être publiés le 17 mai 2021, alors que les taux CDOR pour toutes les échéances restantes (à un mois, à deux mois et à trois mois) cesseront définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024. En juillet 2023, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien a établi un jalon au titre duquel aucun nouveau contrat de prêt fondé sur le taux CDOR ou sur le taux des acceptations bancaires ne pourra être conclu à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023. L'objectif est de faciliter une transition graduelle du marché des prêts en réduisant l'encours des prêts qui doivent être assainis avant la date d'abandon du taux CDOR.

La Banque a intégré ces positions dans son plan relatif à la réforme des taux de référence. Dans le but d'assurer une transition harmonieuse, la Banque continue d'assurer le suivi des faits nouveaux et d'intégrer au plan les meilleures pratiques sur les activités de transition des groupes de travail et des organismes de réglementation à l'échelle mondiale. Rendre disponibles de nouveaux produits utilisant comme référence des taux de référence alternatifs, se préparer à mettre fin aux émissions d'instruments financiers résiduels fondés sur les taux CDOR, assurer le passage à d'autres taux des anciens contrats en incluant des libellés de remplacement appropriés et assurer la préparation opérationnelle globale font partie, entre autres, de ces mesures. La Banque poursuit la mise en œuvre de son plan de transition du taux CDOR. Il n'y a pas eu de changement significatif apporté au risque lié à la transition de la Banque à l'égard des autres expositions aux taux CDOR depuis le 31 octobre 2022.

Pour plus de renseignements à l'égard de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

**NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR**

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023.

**a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR**

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

**Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023		31 octobre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	230 507 \$	222 322 \$	256 362 \$	244 523 \$
Autres titres de créance	73 948	70 969	86 412	81 913
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	304 455	293 291	342 774	326 436
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	867 802	851 389	831 043	810 912
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 172 257 \$	1 144 680 \$	1 173 817 \$	1 137 348 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Dépôts	1 159 499 \$	1 151 101 \$	1 229 970 \$	1 218 552 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	14 336	13 706	15 072	14 366
Billets et débentures subordonnés	11 267	11 044	11 290	10 853
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 185 102 \$	1 175 851 \$	1 256 332 \$	1 243 771 \$

<sup>1</sup> Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

## b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 31 juillet 2023 et 31 octobre 2022, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

### Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023				31 octobre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES</b>								
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	128 \$	7 393 \$	– \$	7 521 \$	620 \$	9 042 \$	– \$	9 662 \$
Provinces	–	7 908	–	7 908	–	7 706	–	7 706
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	2	23 083	–	23 085	2	23 466	–	23 468
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE <sup>2</sup>	–	9 106	–	9 106	–	8 341	–	8 341
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 896	–	1 896	–	2 109	–	2 109
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	–	6 438	1	6 439	–	6 604	–	6 604
Autres émetteurs	–	12 402	88	12 490	–	12 344	49	12 393
<b>Titres de capitaux propres</b>	<b>63 044</b>	<b>37</b>	<b>8</b>	<b>63 089</b>	<b>44 424</b>	<b>32</b>	<b>–</b>	<b>44 456</b>
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	<b>–</b>	<b>16 534</b>	<b>–</b>	<b>16 534</b>	<b>–</b>	<b>11 749</b>	<b>–</b>	<b>11 749</b>
<b>Marchandises</b>	<b>9 785</b>	<b>749</b>	<b>–</b>	<b>10 534</b>	<b>16 084</b>	<b>1 149</b>	<b>–</b>	<b>17 233</b>
<b>Droits conservés</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>5</b>
	<b>72 959</b>	<b>85 549</b>	<b>97</b>	<b>158 605</b>	<b>61 130</b>	<b>82 547</b>	<b>49</b>	<b>143 726</b>
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières	306	2 914	983	4 203	228	6 608	845	7 681
Prêts	–	3 666	–	3 666	–	3 265	–	3 265
	<b>306</b>	<b>6 580</b>	<b>983</b>	<b>7 869</b>	<b>228</b>	<b>9 873</b>	<b>845</b>	<b>10 946</b>
<b>Dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	131	20 102	–	20 233	167	23 699	–	23 866
Contrats de change	22	44 006	1	44 029	35	72 006	5	72 046
Contrats dérivés de crédit	–	61	–	61	–	56	–	56
Dérivés d'actions	42	4 596	–	4 638	4	4 303	–	4 307
Contrats de marchandises	354	1 753	13	2 120	634	2 919	45	3 598
	<b>549</b>	<b>70 518</b>	<b>14</b>	<b>71 081</b>	<b>840</b>	<b>102 983</b>	<b>50</b>	<b>103 873</b>
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières <sup>1</sup>	–	5 440	–	5 440	–	5 039	–	5 039
	–	<b>5 440</b>	–	<b>5 440</b>	–	<b>5 039</b>	–	<b>5 039</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	18 520	–	18 520	–	16 368	–	16 368
Provinces	–	20 383	–	20 383	–	20 240	–	20 240
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	10 503	–	10 503	–	11 559	–	11 559
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	1 476	–	1 476	–	1 682	–	1 682
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 047	–	2 047	–	1 033	–	1 033
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs	–	3 975	–	3 975	–	4 440	–	4 440
Obligations de sociétés et autres	–	8 281	59	8 340	–	8 621	60	8 681
<b>Titres de capitaux propres</b>	<b>1 264</b>	<b>1</b>	<b>2 249</b>	<b>3 514</b>	<b>840</b>	<b>2</b>	<b>2 477</b>	<b>3 319</b>
<b>Prêts</b>	<b>–</b>	<b>961</b>	<b>–</b>	<b>961</b>	<b>–</b>	<b>2 353</b>	<b>–</b>	<b>2 353</b>
	<b>1 264</b>	<b>66 147</b>	<b>2 308</b>	<b>69 719</b>	<b>840</b>	<b>66 298</b>	<b>2 537</b>	<b>69 675</b>
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	<b>–</b>	<b>8 358</b>	<b>–</b>	<b>8 358</b>	<b>–</b>	<b>7 450</b>	<b>–</b>	<b>7 450</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>								
	–	27 526	795	28 321	–	23 389	416	23 805
<b>Dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	127	18 822	142	19 091	112	19 010	156	19 278
Contrats de change	30	35 335	2	35 367	23	62 378	1	62 402
Contrats dérivés de crédit	–	241	–	241	–	152	–	152
Dérivés d'actions	–	6 311	47	6 358	–	5 804	59	5 863
Contrats de marchandises	217	1 857	10	2 084	234	3 186	18	3 438
	<b>374</b>	<b>62 566</b>	<b>201</b>	<b>63 141</b>	<b>369</b>	<b>90 530</b>	<b>234</b>	<b>91 133</b>
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>								
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	13 597	–	13 597	–	12 612	–	12 612
	–	<b>183 080</b>	<b>107</b>	<b>183 187</b>	–	<b>162 742</b>	<b>44</b>	<b>162 786</b>
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert<sup>1</sup></b>	<b>1 662</b>	<b>43 492</b>	<b>–</b>	<b>45 154</b>	<b>2 909</b>	<b>42 596</b>	<b>–</b>	<b>45 505</b>
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension</b>	<b>–</b>	<b>3 934</b>	<b>–</b>	<b>3 934</b>	<b>–</b>	<b>9 509</b>	<b>–</b>	<b>9 509</b>

<sup>1</sup> Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

<sup>2</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

**c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ**

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

**d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3**

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> mai 2023	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2,3</sup>	Achats/émissions	Ventes/règlements <sup>4</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Autres titres de créance	22 \$	– \$	– \$	26 \$	(13) \$	54 \$	– \$	89 \$	(5) \$
Titres de capitaux propres	30	2	–	–	(24)	–	–	8	–
	52	2	–	26	(37)	54	–	97	(5)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	1 001	(52)	–	37	(3)	–	–	983	(20)
Prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	1 001	(52)	–	37	(3)	–	–	983	(20)
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	61	–	2	–	(4)	–	–	59	–
Titres de capitaux propres	3 685	–	(295)	3	(1 144)	–	–	2 249	(6)
	3 746 \$	– \$	(293) \$	3 \$	(1 148) \$	– \$	– \$	2 308 \$	(6) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>									
	(592) \$	(9) \$	– \$	(211) \$	8 \$	(1) \$	10 \$	(795) \$	(4) \$
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(169)	14	–	–	13	–	–	(142)	34
Contrats de change	1	(2)	–	–	–	(1)	1	(1)	(1)
Dérivés d'actions	(27)	2	–	–	(10)	–	(12)	(47)	(1)
Contrats de marchandises	(2)	(8)	–	–	13	–	–	3	1
	(197)	6	–	–	16	(1)	(11)	(187)	33
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(49)	(166)	–	(202)	310	–	–	(107)	(167)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2022	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2,3</sup>	Achats/émissions	Ventes/règlements <sup>4</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Autres titres de créance	49 \$	6 \$	– \$	49 \$	(72) \$	89 \$	(32) \$	89 \$	(28) \$
Titres de capitaux propres	–	(2)	–	39	(29)	–	–	8	–
	49	4	–	88	(101)	89	(32)	97	(28)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	845	31	–	158	(51)	–	–	983	21
Prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	845	31	–	158	(51)	–	–	983	21
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	60	–	(6)	21	(16)	–	–	59	–
Titres de capitaux propres	2 477	–	(506)	2 096	(1 818)	–	–	2 249	(8)
	2 537 \$	– \$	(512) \$	2 117 \$	(1 834) \$	– \$	– \$	2 308 \$	(8) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>									
	(416) \$	(38) \$	– \$	(359) \$	16 \$	(10) \$	12 \$	(795) \$	(28) \$
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(156)	(16)	–	–	30	–	–	(142)	28
Contrats de change	4	(6)	–	–	–	(1)	2	(1)	(1)
Dérivés d'actions	(59)	45	–	26	(17)	(2)	(40)	(47)	10
Contrats de marchandises	27	32	–	–	(56)	–	–	3	(1)
	(184)	55	–	26	(43)	(3)	(38)	(187)	36
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(44)	(96)	–	(389)	422	–	–	(107)	(95)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–

<sup>1</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Autres éléments du résultat global.

<sup>3</sup> Comprendent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

<sup>4</sup> Comprendent les variations de change.

<sup>5</sup> Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>6</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>7</sup> Composés d'actifs dérivés de 14 millions de dollars (20 millions de dollars aux 1<sup>er</sup> mai 2023/30 avril 2023; 50 millions de dollars aux 31 octobre 2022/1<sup>er</sup> novembre 2022) et de passifs dérivés de 201 millions de dollars (217 millions de dollars aux 1<sup>er</sup> mai 2023/30 avril 2023; 234 millions de dollars aux 31 octobre 2022/1<sup>er</sup> novembre 2022) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> mai 2022	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2022	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ Règlements <sup>3</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Autres titres de créance	14 \$	1 \$	– \$	1 \$	(8) \$	– \$	(2) \$	6 \$	(2) \$
Titres de capitaux propres	27	–	–	–	(27)	–	–	–	–
	41	1	–	1	(35)	–	(2)	6	(2)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	858	32	(2)	44	(21)	–	–	911	18
Prêts	3	–	–	–	(3)	–	–	–	–
	861	32	(2)	44	(24)	–	–	911	18
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	59	–	(3)	–	(3)	–	–	53	(1)
Titres de capitaux propres	2 290	–	26	3	16	–	–	2 335	24
	2 349 \$	– \$	23 \$	3 \$	13 \$	– \$	– \$	2 388 \$	23 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>									
	(246) \$	12 \$	– \$	(76) \$	1 \$	– \$	7 \$	(302) \$	12 \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(96)	(61)	–	–	(1)	–	–	(158)	(62)
Contrats de change	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés d'actions	(93)	49	–	–	1	2	(2)	(43)	49
Contrats de marchandises	72	3	–	–	(23)	–	–	52	(2)
	(118)	(8)	–	–	(23)	2	(2)	(149)	(15)
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(162)	23	–	(92)	221	–	–	(10)	23
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Autres titres de créance	6 \$	1 \$	– \$	3 \$	(13) \$	11 \$	(2) \$	6 \$	(3) \$
Titres de capitaux propres	33	–	–	27	(60)	–	–	–	–
	39	1	–	30	(73)	11	(2)	6	(3)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	760	60	(2)	166	(69)	–	(4)	911	12
Prêts	3	–	–	–	(3)	–	–	–	–
	763	60	(2)	166	(72)	–	(4)	911	12
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	64	–	(4)	–	(7)	–	–	53	(1)
Titres de capitaux propres	1 609	–	56	640	30	–	–	2 335	48
	1 673 \$	– \$	52 \$	640 \$	23 \$	– \$	– \$	2 388 \$	47 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>									
	(141) \$	17 \$	– \$	(185) \$	1 \$	(10) \$	16 \$	(302) \$	11 \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(88)	(87)	–	–	(1)	–	18	(158)	(60)
Contrats de change	7	(7)	–	–	–	–	–	–	(1)
Dérivés d'actions	(82)	10	–	–	–	3	26	(43)	36
Contrats de marchandises	31	69	–	–	(48)	–	–	52	41
	(132)	(15)	–	–	(49)	3	44	(149)	16
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(76)	(154)	–	(267)	487	–	–	(10)	(154)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	(9)	–	–	–	9	–	–	–	–

<sup>1</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>3</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>4</sup> Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>5</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>6</sup> Composés d'actifs dérivés de 73 millions de dollars (90 millions de dollars aux 1<sup>er</sup> mai 2022/30 avril 2022; 47 millions de dollars aux 31 octobre 2021/1<sup>er</sup> novembre 2021) et de passifs dérivés de 222 millions de dollars (208 millions de dollars aux 1<sup>er</sup> mai 2022/30 avril 2022; 179 millions de dollars aux 31 octobre 2021/1<sup>er</sup> novembre 2021) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES**
**a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 juillet 2023 et 31 octobre 2022.

**Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023				31 octobre 2022			
	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	18 514 \$	108 \$	(102) \$	18 520 \$	16 420 \$	69 \$	(121) \$	16 368 \$
Provinces	20 290	181	(88)	20 383	20 279	99	(138)	20 240
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	10 717	23	(237)	10 503	11 855	22	(318)	11 559
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	1 498	2	(24)	1 476	1 715	1	(34)	1 682
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	2 079	–	(32)	2 047	1 035	1	(3)	1 033
	<b>53 098</b>	<b>314</b>	<b>(483)</b>	<b>52 929</b>	<b>51 304</b>	<b>192</b>	<b>(614)</b>	<b>50 882</b>
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs								
	4 018	–	(43)	3 975	4 511	–	(71)	4 440
Obligations de sociétés et autres								
	8 382	56	(98)	8 340	8 820	23	(162)	8 681
	<b>12 400</b>	<b>56</b>	<b>(141)</b>	<b>12 315</b>	<b>13 331</b>	<b>23</b>	<b>(233)</b>	<b>13 121</b>
<b>Total des titres de créance</b>	<b>65 498</b>	<b>370</b>	<b>(624)</b>	<b>65 244</b>	<b>64 635</b>	<b>215</b>	<b>(847)</b>	<b>64 003</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires								
	3 001	158	(75)	3 084	2 191	63	(33)	2 221
Actions privilégiées								
	562	4	(136)	430	1 100	71	(73)	1 098
	<b>3 563</b>	<b>162</b>	<b>(211)</b>	<b>3 514</b>	<b>3 291</b>	<b>134</b>	<b>(106)</b>	<b>3 319</b>
<b>Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	<b>69 061 \$</b>	<b>532 \$</b>	<b>(835) \$</b>	<b>68 758 \$</b>	<b>67 926 \$</b>	<b>349 \$</b>	<b>(953) \$</b>	<b>67 322 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

**b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme étant à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 31 juillet 2023 et 31 octobre 2022 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

**Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 octobre 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	3 084 \$	2 221 \$	39 \$	51 \$	100 \$	136 \$
Actions privilégiées	430	1 098	35	5	99	16
<b>Total</b>	<b>3 514 \$</b>	<b>3 319 \$</b>	<b>74 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>199 \$</b>	<b>152 \$</b>

La Banque a cédé certains titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement et a cédé des actions de la Federal Home Loan Bank (FHLB) conformément aux exigences de détention d'actions imposées par la FHLB à ses membres, comme suit :

**Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de capitaux propres**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Titres de capitaux propres				
Juste valeur				
	38 \$	1 281 \$	204 \$	1 340 \$
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)				
	–	270	(8)	265
Actions de la FHLB				
Juste valeur				
	717	16	1 354	48
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)				
	–	–	–	–

### c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

#### Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Titres de créance au coût amorti	(22) \$	47 \$	(58) \$	47 \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	(5)	10	5
<b>Total</b>	<b>(26) \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>(48) \$</b>	<b>52 \$</b>

### d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2022. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

#### Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023				31 octobre 2022				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
<b>Titres de créance<sup>1</sup></b>									
Première qualité	369 182 \$	– \$	s. o. <sup>2</sup> \$	369 182 \$	404 620 \$	– \$	s. o. \$	404 620 \$	
Qualité inférieure	401	87	s. o.	488	1 964	155	s. o.	2 119	
Actifs surveillés et classés	s. o.	30	s. o.	30	s. o.	39	s. o.	39	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
<b>Total des titres de créance</b>	<b>369 583</b>	<b>117</b>	<b>–</b>	<b>369 700</b>	<b>406 584</b>	<b>194</b>	<b>–</b>	<b>406 778</b>	
<b>Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	
<b>Total des titres de créance, déduction faite de la provision</b>	<b>369 582 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>369 699 \$</b>	<b>406 583 \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>406 777 \$</b>	

<sup>1</sup> Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 105 millions de dollars (192 millions de dollars au 31 octobre 2022), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

<sup>2</sup> Sans objet.

Au 31 juillet 2023, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 304 455 millions de dollars (342 774 millions de dollars au 31 octobre 2022) et des titres de créances évalués à la JVAERG de 65 244 millions de dollars (64 003 millions de dollars au 31 octobre 2022). Aux 31 juillet 2023 et 31 octobre 2022, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

### NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

#### a) PRÊTS ET ACCEPTATIONS

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts et les acceptations de la Banque aux 31 juillet 2023 et 31 octobre 2022.

#### Prêts et acceptations

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2023	31 octobre 2022
Prêts hypothécaires résidentiels	309 689 \$	293 924 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	211 700	206 152
Cartes de crédit	37 719	36 010
Entreprises et gouvernements	315 478	301 389
	<b>874 586</b>	<b>837 475</b>
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 614	19 733
Prêts à la JVAERG (Note 4)	961	2 353
<b>Total des prêts et acceptations</b>	<b>895 161</b>	<b>859 561</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>6 784</b>	<b>6 432</b>
<b>Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>888 377 \$</b>	<b>853 129 \$</b>

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts et acceptations par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts à la JVAERG) et les engagements de clients au titre d'acceptations sont regroupés de la manière suivante :

**Prêts et acceptations – Entreprises et gouvernements**

(en millions de dollars canadiens)

	<b>31 juillet 2023</b>	<i>Aux</i> 31 octobre 2022
Prêts au coût amorti	<b>315 478 \$</b>	301 389 \$
Engagements de clients au titre d'acceptations	<b>19 614</b>	19 733
Prêts à la JVAERG ( <b>Note 4</b> )	<b>961</b>	2 353
<b>Prêts et acceptations</b>	<b>336 053</b>	323 475
<b>Provision pour pertes sur prêts et acceptations</b>	<b>2 888</b>	2 739
<b>Prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>333 165 \$</b>	320 736 \$

**b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS**

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2022.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts, des acceptations et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventilent les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

### Prêts et acceptations par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	Aux							
	31 juillet 2023				31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels<sup>1, 2, 3</sup></b>								
Risque faible	229 627 \$	94 \$	s. o.	229 721 \$	208 450 \$	59 \$	s. o.	208 509 \$
Risque normal	56 298	12 767	s. o.	69 065	67 280	6 767	s. o.	74 047
Risque moyen	388	7 700	s. o.	8 088	418	8 132	s. o.	8 550
Risque élevé	16	2 125	314	2 455	10	2 096	350	2 456
Défaillance	s. o.	s. o.	360	360	s. o.	s. o.	362	362
<b>Total des prêts</b>	<b>286 329</b>	<b>22 686</b>	<b>674</b>	<b>309 689</b>	<b>276 158</b>	<b>17 054</b>	<b>712</b>	<b>293 924</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>159</b>	<b>163</b>	<b>56</b>	<b>378</b>	<b>127</b>	<b>140</b>	<b>56</b>	<b>323</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>286 170</b>	<b>22 523</b>	<b>618</b>	<b>309 311</b>	<b>276 031</b>	<b>16 914</b>	<b>656</b>	<b>293 601</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers<sup>4</sup></b>								
Risque faible	103 800	2 060	s. o.	105 860	92 653	2 127	s. o.	94 780
Risque normal	53 297	14 162	s. o.	67 459	61 508	13 799	s. o.	75 307
Risque moyen	23 910	5 307	s. o.	29 217	21 990	6 350	s. o.	28 340
Risque élevé	3 322	5 078	307	8 707	2 202	4 793	335	7 330
Défaillance	s. o.	s. o.	457	457	s. o.	s. o.	395	395
<b>Total des prêts</b>	<b>184 329</b>	<b>26 607</b>	<b>764</b>	<b>211 700</b>	<b>178 353</b>	<b>27 069</b>	<b>730</b>	<b>206 152</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>654</b>	<b>876</b>	<b>177</b>	<b>1 707</b>	<b>619</b>	<b>850</b>	<b>154</b>	<b>1 623</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>183 675</b>	<b>25 731</b>	<b>587</b>	<b>209 993</b>	<b>177 734</b>	<b>26 219</b>	<b>576</b>	<b>204 529</b>
<b>Cartes de crédit</b>								
Risque faible	6 669	11	s. o.	6 680	6 532	11	s. o.	6 543
Risque normal	10 771	129	s. o.	10 900	10 760	137	s. o.	10 897
Risque moyen	11 852	1 264	s. o.	13 116	10 794	1 184	s. o.	11 978
Risque élevé	2 492	4 109	327	6 928	2 590	3 653	265	6 508
Défaillance	s. o.	s. o.	95	95	s. o.	s. o.	84	84
<b>Total des prêts</b>	<b>31 784</b>	<b>5 513</b>	<b>422</b>	<b>37 719</b>	<b>30 676</b>	<b>4 985</b>	<b>349</b>	<b>36 010</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>687</b>	<b>849</b>	<b>275</b>	<b>1 811</b>	<b>685</b>	<b>855</b>	<b>207</b>	<b>1 747</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>31 097</b>	<b>4 664</b>	<b>147</b>	<b>35 908</b>	<b>29 991</b>	<b>4 130</b>	<b>142</b>	<b>34 263</b>
<b>Entreprises et gouvernements<sup>1, 2, 3, 5</sup></b>								
Première qualité ou risque faible ou normal	154 559	111	s. o.	154 670	144 994	596	s. o.	145 590
Qualité inférieure ou risque moyen	159 902	10 066	s. o.	169 968	156 749	10 057	s. o.	166 806
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	555	9 648	78	10 281	507	9 745	83	10 335
Défaillance	s. o.	s. o.	1 134	1 134	s. o.	s. o.	744	744
<b>Total des prêts et acceptations</b>	<b>315 016</b>	<b>19 825</b>	<b>1 212</b>	<b>336 053</b>	<b>302 250</b>	<b>20 398</b>	<b>827</b>	<b>323 475</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts et acceptations</b>	<b>1 118</b>	<b>1 291</b>	<b>479</b>	<b>2 888</b>	<b>1 091</b>	<b>1 304</b>	<b>344</b>	<b>2 739</b>
<b>Prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>313 898</b>	<b>18 534</b>	<b>733</b>	<b>333 165</b>	<b>301 159</b>	<b>19 094</b>	<b>483</b>	<b>320 736</b>
<b>Total des prêts et acceptations<sup>6</sup></b>	<b>817 458</b>	<b>74 631</b>	<b>3 072</b>	<b>895 161</b>	<b>787 437</b>	<b>69 506</b>	<b>2 618</b>	<b>859 561</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts<sup>6, 7</sup></b>	<b>2 618</b>	<b>3 179</b>	<b>987</b>	<b>6 784</b>	<b>2 522</b>	<b>3 149</b>	<b>761</b>	<b>6 432</b>
<b>Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision<sup>6</sup></b>	<b>814 840 \$</b>	<b>71 452 \$</b>	<b>2 085 \$</b>	<b>888 377 \$</b>	<b>784 915 \$</b>	<b>66 357 \$</b>	<b>1 857 \$</b>	<b>853 129 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent des prêts douteux d'un montant de 139 millions de dollars (110 millions de dollars au 31 octobre 2022) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'a été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

<sup>2</sup> Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 17 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2022) et 4 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

<sup>3</sup> Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 75 milliards de dollars (77 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

<sup>4</sup> Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 7 milliards de dollars (9 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

<sup>5</sup> Comprennent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 26 milliards de dollars (28 milliards de dollars au 31 octobre 2022), qui sont principalement présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

<sup>6</sup> L'étape 3 comprend les prêts dépréciés acquis d'un montant de 92 millions de dollars (115 millions de dollars au 31 octobre 2022) et la provision connexe pour pertes sur prêts d'un montant de 3 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 octobre 2022) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque « Défaillance » puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

<sup>7</sup> Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant (néant au 31 octobre 2022).

**Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023				31 octobre 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Expositions de détail<sup>2</sup></b>								
Risque faible	255 699 \$	868 \$	s. o.	256 567 \$	240 203 \$	1 174 \$	s. o.	241 377 \$
Risque normal	88 641	1 057	s. o.	89 698	87 113	1 178	s. o.	88 291
Risque moyen	19 992	1 004	s. o.	20 996	21 914	1 015	s. o.	22 929
Risque élevé	1 211	1 206	–	2 417	1 272	1 374	–	2 646
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Expositions autres que de détail<sup>3</sup></b>								
Première qualité	246 023	–	s. o.	246 023	229 592	–	s. o.	229 592
Qualité inférieure	97 218	3 871	s. o.	101 089	84 301	3 642	s. o.	87 943
Actifs surveillés et classés	251	3 076	–	3 327	237	4 265	–	4 502
Défaillance	s. o.	s. o.	97	97	s. o.	s. o.	116	116
<b>Total des instruments de crédit hors bilan</b>	<b>709 035</b>	<b>11 082</b>	<b>97</b>	<b>720 214</b>	<b>664 632</b>	<b>12 648</b>	<b>116</b>	<b>677 396</b>
<b>Provision pour les instruments de crédit hors bilan</b>	<b>469</b>	<b>517</b>	<b>2</b>	<b>988</b>	<b>433</b>	<b>495</b>	<b>3</b>	<b>931</b>
<b>Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision</b>	<b>708 566 \$</b>	<b>10 565 \$</b>	<b>95 \$</b>	<b>719 226 \$</b>	<b>664 199 \$</b>	<b>12 153 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>676 465 \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu des engagements hypothécaires.

<sup>2</sup> Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 367 milliards de dollars (352 milliards de dollars au 31 octobre 2022), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>3</sup> Comprennent la tranche non utilisée de 59 milliards de dollars (51 milliards de dollars au 31 octobre 2022) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

### c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 31 juillet 2023 et 2022 et pour les trois mois et neuf mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

#### Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période
<b>Trois mois clos les</b>										
<b>31 juillet 2023</b>										
<b>31 juillet 2022</b>										
Prêts hypothécaires résidentiels	334 \$	45 \$	(1) \$	– \$	378 \$	255 \$	3 \$	(1) \$	– \$	257 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 766	246	(199)	(19)	1 794	1 595	111	(134)	(2)	1 570
Cartes de crédit	2 480	294	(287)	(46)	2 441	2 213	193	(177)	(5)	2 224
Entreprises et gouvernements	3 064	181	(28)	(58)	3 159	2 847	45	(22)	(6)	2 864
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan</b>	<b>7 644</b>	<b>766</b>	<b>(515)</b>	<b>(123)</b>	<b>7 772</b>	<b>6 910</b>	<b>352</b>	<b>(334)</b>	<b>(13)</b>	<b>6 915</b>
Titres de créance au coût amorti	2	–	–	(1)	1	1	1	–	–	2
Titres de créance à la JVAERG	1	–	–	–	1	6	(2)	–	–	4
<b>Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créances</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>(1)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>7 647 \$</b>	<b>766 \$</b>	<b>(515) \$</b>	<b>(124) \$</b>	<b>7 774 \$</b>	<b>6 917 \$</b>	<b>351 \$</b>	<b>(334) \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>6 921 \$</b>
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	6 644 \$				6 784 \$	6 076 \$				6 040 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				–	–				–
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>6 644</b>				<b>6 784</b>	<b>6 076</b>				<b>6 040</b>
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>	<b>1 000</b>				<b>988</b>	<b>834</b>				<b>875</b>
<b>Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance</b>	<b>3</b>				<b>2</b>	<b>7</b>				<b>6</b>
<b>Neuf mois clos les</b>										
<b>31 juillet 2023</b>										
<b>31 juillet 2022</b>										
Prêts hypothécaires résidentiels	323 \$	61 \$	(5) \$	(1) \$	378 \$	261 \$	(5) \$	(1) \$	2 \$	257 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 704	691	(576)	(25)	1 794	1 649	276	(375)	20	1 570
Cartes de crédit	2 352	958	(815)	(54)	2 441	2 314	344	(484)	50	2 224
Entreprises et gouvernements	2 984	346	(116)	(55)	3 159	3 022	(162)	(50)	54	2 864
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan</b>	<b>7 363</b>	<b>2 056</b>	<b>(1 512)</b>	<b>(135)</b>	<b>7 772</b>	<b>7 246</b>	<b>453</b>	<b>(910)</b>	<b>126</b>	<b>6 915</b>
Titres de créance au coût amorti	1	–	–	–	1	2	–	–	–	2
Titres de créance à la JVAERG	2	(1)	–	–	1	7	(3)	–	–	4
<b>Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>(3)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>7 366 \$</b>	<b>2 055 \$</b>	<b>(1 512) \$</b>	<b>(135) \$</b>	<b>7 774 \$</b>	<b>7 255 \$</b>	<b>450 \$</b>	<b>(910) \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>6 921 \$</b>
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	6 432 \$				6 784 \$	6 390 \$				6 040 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				–	–				–
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>6 432</b>				<b>6 784</b>	<b>6 390</b>				<b>6 040</b>
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>	<b>931</b>				<b>988</b>	<b>856</b>				<b>875</b>
<b>Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance</b>	<b>3</b>				<b>2</b>	<b>9</b>				<b>6</b>

#### d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 juillet 2023 et 2022 et pour les trois mois clos à ces dates.

##### Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023				Trois mois clos les			
					31 juillet 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	116 \$	169 \$	49 \$	334 \$	130 \$	75 \$	50 \$	255 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	41	(40)	(1)	–	13	(12)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(5)	8	(3)	–	(8)	11	(3)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(10)	11	–	–	(3)	3	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(7)	3	–	(4)	(3)	2	–	(1)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	17	s. o.	s. o.	17	13	s. o.	s. o.	13
Remboursements nets <sup>5</sup>	(1)	–	–	(1)	(1)	(1)	–	(2)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(2)	(5)	(3)	(10)	(3)	(3)	(7)	(13)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	2	39	2	43	(21)	19	8	6
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(3)	(3)	–	–	(3)	(3)
Reprises	–	–	2	2	–	–	2	2
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	(1)	2	–	–	–	–	–
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>159 \$</b>	<b>163 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>378 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>88 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>257 \$</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	675 \$	921 \$	170 \$	1 766 \$	568 \$	872 \$	155 \$	1 595 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	167	(166)	(1)	–	124	(117)	(7)	–
Transfert à l'étape 2	(47)	63	(16)	–	(44)	61	(17)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(46)	48	–	(2)	(50)	52	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(61)	53	2	(6)	(29)	40	2	13
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	111	s. o.	s. o.	111	98	s. o.	s. o.	98
Remboursements nets <sup>5</sup>	(21)	(18)	(2)	(41)	(15)	(21)	(4)	(40)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(21)	(25)	(13)	(59)	(27)	(48)	(14)	(89)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(102)	153	190	241	(31)	50	110	129
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(275)	(275)	–	–	(212)	(212)
Reprises	–	–	76	76	–	–	78	78
Écart de conversion et autres ajustements	(8)	(9)	(2)	(19)	(1)	–	(1)	(2)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>691</b>	<b>926</b>	<b>177</b>	<b>1 794</b>	<b>641</b>	<b>787</b>	<b>142</b>	<b>1 570</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	37	50	–	87	33	41	–	74
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>654 \$</b>	<b>876 \$</b>	<b>177 \$</b>	<b>1 707 \$</b>	<b>608 \$</b>	<b>746 \$</b>	<b>142 \$</b>	<b>1 496 \$</b>
<b>Cartes de crédit<sup>9</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	964 \$	1 235 \$	281 \$	2 480 \$	921 \$	1 117 \$	175 \$	2 213 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	303	(294)	(9)	–	269	(263)	(6)	–
Transfert à l'étape 2	(71)	88	(17)	–	(84)	96	(12)	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(171)	175	–	(4)	(156)	160	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(131)	105	5	(21)	(75)	129	5	59
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	47	s. o.	s. o.	47	50	s. o.	s. o.	50
Remboursements nets <sup>5</sup>	(3)	1	13	11	(4)	(2)	7	1
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(11)	(18)	(80)	(109)	(13)	(22)	(48)	(83)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(109)	275	200	366	(115)	204	77	166
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(360)	(360)	–	–	(246)	(246)
Reprises	–	–	73	73	–	–	69	69
Écart de conversion et autres ajustements	(18)	(22)	(6)	(46)	(2)	(2)	(1)	(5)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>967</b>	<b>1 199</b>	<b>275</b>	<b>2 441</b>	<b>943</b>	<b>1 101</b>	<b>180</b>	<b>2 224</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	280	350	–	630	257	300	–	557
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>687 \$</b>	<b>849 \$</b>	<b>275 \$</b>	<b>1 811 \$</b>	<b>686 \$</b>	<b>801 \$</b>	<b>180 \$</b>	<b>1 667 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>3</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>4</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>5</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>6</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclus la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>7</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

<sup>8</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>9</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023				Trois mois clos les			
					31 juillet 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Entreprises et gouvernements<sup>2</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 261 \$	1 441 \$	362 \$	3 064 \$	1 126 \$	1 394 \$	327 \$	2 847 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	71	(71)	–	–	81	(77)	(4)	–
Transfert à l'étape 2	(128)	131	(3)	–	(114)	117	(3)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(59)	60	–	(1)	(30)	31	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(21)	27	1	7	(19)	34	–	15
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	300	s. o.	s. o.	300	335	s. o.	s. o.	335
Remboursements nets <sup>3</sup>	8	(10)	(16)	(18)	9	(14)	(15)	(20)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>3</sup>	(173)	(155)	(127)	(455)	(206)	(172)	(108)	(486)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>3</sup>	(20)	120	247	347	(46)	113	134	201
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(49)	(49)	–	–	(37)	(37)
Reprises	–	–	21	21	–	–	15	15
Écart de conversion et autres ajustements	(27)	(16)	(15)	(58)	(1)	(1)	(4)	(6)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 270	1 408	481	3 159	1 164	1 364	336	2 864
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4</sup>	152	117	2	271	128	113	3	244
Solde à la fin de la période	1 118	1 291	479	2 888	1 036	1 251	333	2 620
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>3 087</b>	<b>3 696</b>	<b>989</b>	<b>7 772</b>	<b>2 868</b>	<b>3 340</b>	<b>707</b>	<b>6 915</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan<sup>4</sup></b>	<b>469</b>	<b>517</b>	<b>2</b>	<b>988</b>	<b>418</b>	<b>454</b>	<b>3</b>	<b>875</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 618 \$</b>	<b>3 179 \$</b>	<b>987 \$</b>	<b>6 784 \$</b>	<b>2 450 \$</b>	<b>2 886 \$</b>	<b>704 \$</b>	<b>6 040 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>3</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>4</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 juillet 2023 et 2022 et pour les neuf mois clos à ces dates.

### Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023				Neuf mois clos les 31 juillet 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	127 \$	140 \$	56 \$	323 \$	35 \$	175 \$	51 \$	261 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	97	(95)	(2)	—	92	(90)	(2)	—
Transfert à l'étape 2	(19)	31	(12)	—	(15)	23	(8)	—
Transfert à l'étape 3	(2)	(18)	20	—	—	(8)	8	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(18)	14	—	(4)	(14)	7	—	(7)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	33	s. o.	s. o.	33	29	s. o.	s. o.	29
Remboursements nets <sup>5</sup>	(3)	(2)	—	(5)	(3)	(3)	—	(6)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(4)	(13)	(9)	(26)	(5)	(14)	(23)	(42)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(50)	107	6	63	—	(3)	24	21
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(8)	(8)	—	—	(7)	(7)
Reprises	—	—	3	3	—	—	6	6
Écart de conversion et autres ajustements	(2)	(1)	2	(1)	1	1	—	2
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>159 \$</b>	<b>163 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>378 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>88 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>257 \$</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	654 \$	896 \$	154 \$	1 704 \$	550 \$	960 \$	139 \$	1 649 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	473	(469)	(4)	—	518	(509)	(9)	—
Transfert à l'étape 2	(147)	200	(53)	—	(125)	170	(45)	—
Transfert à l'étape 3	(6)	(141)	147	—	(6)	(159)	165	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(162)	156	7	1	(137)	126	6	(5)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	309	s. o.	s. o.	309	219	s. o.	s. o.	219
Remboursements nets <sup>5</sup>	(44)	(62)	(8)	(114)	(55)	(59)	(10)	(124)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(56)	(72)	(30)	(158)	(69)	(138)	(41)	(248)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(320)	430	543	653	(260)	382	312	434
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(795)	(795)	—	—	(601)	(601)
Reprises	—	—	219	219	—	—	226	226
Écart de conversion et autres ajustements	(10)	(12)	(3)	(25)	6	14	—	20
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>691</b>	<b>926</b>	<b>177</b>	<b>1 794</b>	<b>641</b>	<b>787</b>	<b>142</b>	<b>1 570</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	37	50	—	87	33	41	—	74
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>654 \$</b>	<b>876 \$</b>	<b>177 \$</b>	<b>1 707 \$</b>	<b>608 \$</b>	<b>746 \$</b>	<b>142 \$</b>	<b>1 496 \$</b>
<b>Cartes de crédit<sup>9</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	954 \$	1 191 \$	207 \$	2 352 \$	878 \$	1 298 \$	138 \$	2 314 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	872	(852)	(20)	—	966	(951)	(15)	—
Transfert à l'étape 2	(233)	276	(43)	—	(210)	239	(29)	—
Transfert à l'étape 3	(14)	(514)	528	—	(14)	(475)	489	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(397)	353	15	(29)	(278)	314	14	50
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	144	s. o.	s. o.	144	159	s. o.	s. o.	159
Remboursements nets <sup>5</sup>	59	2	41	102	(9)	(2)	16	5
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(33)	(59)	(191)	(283)	(46)	(97)	(120)	(263)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(364)	829	559	1 024	(523)	749	167	393
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(1 031)	(1 031)	—	—	(708)	(708)
Reprises	—	—	216	216	—	—	224	224
Écart de conversion et autres ajustements	(21)	(27)	(6)	(54)	20	26	4	50
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>967</b>	<b>1 199</b>	<b>275</b>	<b>2 441</b>	<b>943</b>	<b>1 101</b>	<b>180</b>	<b>2 224</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	280	350	—	630	257	300	—	557
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>687 \$</b>	<b>849 \$</b>	<b>275 \$</b>	<b>1 811 \$</b>	<b>686 \$</b>	<b>801 \$</b>	<b>180 \$</b>	<b>1 667 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>3</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>4</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>5</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>6</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>7</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

<sup>8</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>9</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023				Neuf mois clos les			
	31 juillet 2022							
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Entreprises et gouvernements<sup>2</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 220 \$	1 417 \$	347 \$	2 984 \$	1 186 \$	1 526 \$	310 \$	3 022 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	293	(291)	(2)	–	290	(285)	(5)	–
Transfert à l'étape 2	(411)	420	(9)	–	(297)	309	(12)	–
Transfert à l'étape 3	(10)	(98)	108	–	(2)	(71)	73	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(85)	78	1	(6)	(66)	65	–	(1)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	897	s. o.	s. o.	897	813	s. o.	s. o.	813
Remboursements nets <sup>3</sup>	40	(49)	(59)	(68)	26	(47)	(45)	(66)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>3</sup>	(524)	(427)	(366)	(1 317)	(562)	(451)	(270)	(1 283)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>3</sup>	(136)	376	600	840	(252)	284	343	375
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(157)	(157)	–	–	(91)	(91)
Reprises	–	–	41	41	–	–	41	41
Écart de conversion et autres ajustements	(14)	(18)	(23)	(55)	28	34	(8)	54
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 270	1 408	481	3 159	1 164	1 364	336	2 864
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4</sup>	152	117	2	271	128	113	3	244
Solde à la fin de la période	1 118	1 291	479	2 888	1 036	1 251	333	2 620
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>3 087</b>	<b>3 696</b>	<b>989</b>	<b>7 772</b>	<b>2 868</b>	<b>3 340</b>	<b>707</b>	<b>6 915</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan<sup>4</sup></b>	<b>469</b>	<b>517</b>	<b>2</b>	<b>988</b>	<b>418</b>	<b>454</b>	<b>3</b>	<b>875</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 618 \$</b>	<b>3 179 \$</b>	<b>987 \$</b>	<b>6 784 \$</b>	<b>2 450 \$</b>	<b>2 886 \$</b>	<b>704 \$</b>	<b>6 040 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>3</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>4</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

## e) INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

### Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 31 juillet 2023. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Le resserrement des politiques monétaires contribue à une grande incertitude économique et risque de mener à ralentissement à court terme de la croissance économique et à une hausse modeste du taux de chômage.

### Variables macroéconomiques

	31 juillet 2023					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T3 2023-T2 2024 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>	Moyenne T3 2023-T2 2024 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>	Moyenne T3 2023-T2 2024 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>
Taux de chômage						
Canada	5,8 %	6,0 %	5,3 %	5,7 %	6,8 %	7,0 %
États-Unis	3,9	4,2	3,7	3,9	4,9	5,2
PIB réel						
Canada	0,9	1,5	1,4	1,6	(0,6)	1,7
États-Unis	0,9	1,8	1,6	1,9	(0,6)	2,0
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) <sup>2</sup>	8,3	2,4	10,0	2,5	(5,8)	6,5
États-Unis (IPP CoreLogic) <sup>3</sup>	(2,9)	2,0	1,1	2,2	(12,5)	5,0
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	4,88	2,50	5,38	2,58	3,81	1,98
États-Unis	5,38	2,81	5,63	2,83	4,13	2,23
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	3,57	2,98	3,95	3,08	3,11	2,93
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	2,10	1,83	1,86	1,79	2,68	2,08
Taux de change (dollar américain/dollar canadien)	0,74 \$	0,79 \$	0,78 \$	0,81 \$	0,71 \$	0,73 \$

<sup>1</sup> Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

<sup>2</sup> Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immobilier.

<sup>3</sup> L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

## f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

### Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	31 juillet 2023	31 octobre 2022
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 783 \$	6 599 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	6 352	6 095
Écart – en dollars	431 \$	504 \$
Écart – en pourcentage	6,8 %	8,3 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan, calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

#### Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023		31 octobre 2022	
				Aux
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 783	\$	6 599	\$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	4 995		4 819	
<b>Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>1 788</b>	<b>\$</b>	<b>1 780</b>	<b>\$</b>

#### g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 53 millions de dollars au 31 juillet 2023 (51 millions de dollars au 31 octobre 2022) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

#### h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

#### Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023			31 octobre 2022		
	De 31 à	De 61 à	Total	De 31 à	De 61 à	Total
	60 jours	89 jours		60 jours	89 jours	
Prêts hypothécaires résidentiels	262	\$ 71	\$ 333	230	\$ 69	\$ 299
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	773	252	1 025	668	204	872
Cartes de crédit	306	210	516	271	172	443
Entreprises et gouvernements	417	131	548	654	162	816
<b>Total</b>	<b>1 758</b>	<b>\$ 664</b>	<b>\$ 2 422</b>	<b>1 823</b>	<b>\$ 607</b>	<b>\$ 2 430</b>

<sup>1</sup> Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

#### NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

##### PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré entre la Banque et Schwab. Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus pendant la période de décalage d'un mois qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 juillet 2023, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à environ 12,4 % (12,1 % au 31 octobre 2022), dont 9,8 % d'actions ordinaires avec droit de vote en circulation, le reste étant constitué d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, et sa juste valeur s'élevait à 20 milliards de dollars (15 milliards de dollars américains) (24 milliards de dollars (18 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2022) selon le cours de clôture de 66,10 \$ US (79,67 \$ US au 31 octobre 2022) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et le président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert.

La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevant à 8,8 milliards de dollars au 31 juillet 2023 (8,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022) représente la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab respectivement de 182 millions de dollars et 708 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 (respectivement 268 millions de dollars et 701 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2022) tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles. Les tableaux suivants présentent le montant brut du total des actifs, des passifs, des produits nets, du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, des autres éléments du résultat global et du résultat global de Schwab.

## Informations financières résumées

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 juin 2023	30 septembre 2022
Total de l'actif	677 207 \$	797 759 \$
Total du passif	628 026	746 596

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 juin 2023	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2022
Total des produits nets	6 253 \$	6 501 \$	20 633 \$	18 350 \$
Total du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 575	2 109	6 119	5 554
Total des autres éléments du résultat global	(54)	(6 353)	3 277	(21 911)
Total du résultat global	1 521	(4 244)	9 396	(16 357)

### Convention sur les CDA

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale est le 1<sup>er</sup> juillet 2031. Dans le cadre de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la Banque met à la disposition des clients de Schwab des comptes de dépôt de passage. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 5 milliards de dollars américains d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites.

Au troisième trimestre de 2023, Schwab a exercé son option de racheter 3,3 milliards de dollars (2,4 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe et a versé des frais de résiliation de 151 millions de dollars (112 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 visant à compenser les pertes subies par la Banque au cours du trimestre considéré en raison de l'abandon de certaines relations de couverture et une perte de revenu. L'incidence nette est comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

## NOTE 8 : TRANSACTIONS IMPORTANTES

### a) Acquisition de Cowen Inc.

Le 1<sup>er</sup> mars 2023, la Banque a conclu l'acquisition de Cowen Inc. (« Cowen »). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de croissance à long terme aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros et d'ajouter des services et produits complémentaires à ceux déjà offerts par les entreprises de la Banque. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés principalement dans le secteur Services bancaires de gros. La contrepartie comprenait 1 500 millions de dollars (1 100 millions de dollars américains) au comptant contre la totalité des actions ordinaires en circulation de Cowen, 253 millions de dollars (186 millions de dollars américains) pour le règlement des actions privilégiées de série A de Cowen et un montant de 205 millions de dollars (151 millions de dollars américains) pour le remplacement des attributions de rémunération fondée sur des actions.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. La répartition du prix d'acquisition peut faire l'objet d'ajustements au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder un an après la date d'acquisition, afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances. L'acquisition a représenté un ajout de 10 800 millions de dollars (7 933 millions de dollars américains) aux actifs et de 9 884 millions de dollars (7 261 millions de dollars américains) aux passifs. L'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis a été affecté comme suit : 298 millions de dollars (219 millions de dollars américains) après impôt aux autres immobilisations incorporelles et 744 millions de dollars (546 millions de dollars américains) au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Depuis la date de l'acquisition, la contribution de Cowen aux produits et au résultat net de la Banque n'a pas été importante ni ne l'aurait été si l'acquisition était survenue le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

La Banque prévoit disposer de certaines entreprises secondaires qui ont été acquises dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Ces entreprises secondaires représentent des groupes destinés à être cédés qui satisfont aux critères de classement comme étant détenus en vue de la vente et sont évaluées au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et passifs de ces groupes destinés à être cédés sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs et les autres passifs dans le bilan consolidé intermédiaire. Au cours du troisième trimestre de 2023, la Banque a cédé une filiale de réassurance qui était classée comme étant détenue en vue de la vente. Au 31 juillet 2023, des actifs de 1 241 millions de dollars et des passifs de 794 millions de dollars étaient classés comme détenus en vue de la vente.

### b) Résiliation de l'entente de fusion avec First Horizon Corporation

Le 4 mai 2023, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles se sont entendues pour mettre fin à leur entente de fusion qui avait été initialement annoncée visant l'acquisition par la Banque de First Horizon. Conformément aux modalités de l'entente de résiliation, la Banque a versé à First Horizon un paiement de 306 millions de dollars (225 millions de dollars américains) en espèces le 5 mai 2023. Le paiement d'indemnité de résiliation est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts du trimestre considéré et présenté dans le secteur Siège social.

Dans le cadre de la transaction, la Banque avait investi 494 millions de dollars américains dans des actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon. Au cours du trimestre précédent, la Banque a comptabilisé dans les autres éléments du résultat global une perte de rajustement de valeur de 199 millions de dollars (147 millions de dollars américains) sur ce placement. Le 26 juin 2023, conformément aux conditions de la convention d'achat d'actions privilégiées, les actions privilégiées ont été converties en environ 19,7 millions d'actions ordinaires de First Horizon, ce qui a donné lieu à la comptabilisation par la Banque d'une perte de

166 millions de dollars (126 millions de dollars américains) dans les autres éléments du résultat global fondée sur le cours des actions ordinaires de First Horizon au moment de la conversion. Au moment de la conversion, les pertes comptabilisées à ce jour, y compris l'incidence du change, ont été reclassées directement dans les résultats non distribués. La Banque a choisi de comptabiliser les variations de la juste valeur subséquentes des actions ordinaires dans les autres éléments du résultat global.

La Banque avait également mis en œuvre une stratégie visant à atténuer l'incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les fonds propres à la clôture de l'acquisition. La Banque a déterminé que la juste valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe de First Horizon et de certaines immobilisations incorporelles aurait été sensible aux variations des taux d'intérêt. La juste valeur des actifs nets aurait déterminé le montant du goodwill à comptabiliser à la clôture de l'acquisition. Les augmentations du goodwill et des immobilisations incorporelles auraient eu une incidence négative sur les ratios de fonds propres, étant donné que ces actifs sont déduits des fonds propres en vertu des règles de Bâle III du BSIF. Afin d'atténuer l'incidence de cette volatilité sur les fonds propres à la clôture, la Banque avait annulé la désignation de certains swaps de taux d'intérêt qui couvraient des placements à revenu fixe inclus dans des relations de comptabilité de couverture de juste valeur.

Depuis l'annulation de la désignation, les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché de ces swaps ont été comptabilisés dans le résultat sans montant compensatoire correspondant provenant des placements précédemment couverts. Ces profits (pertes) auraient eu pour effet d'atténuer l'incidence sur les fonds propres des variations du montant de goodwill comptabilisé à la clôture de l'acquisition. L'annulation de la désignation a également donné lieu à l'amortissement de l'ajustement au montant de base des placements dans les produits d'intérêts nets sur la durée de vie restante prévue des placements.

Avant la résiliation de l'entente de fusion le 4 mai 2023, la Banque a comptabilisé pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 des produits autres que d'intérêts respectivement de (125) millions de dollars et (1 386) millions de dollars liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps et des produits d'intérêts nets respectivement de 11 millions de dollars et 262 millions de dollars liés à l'amortissement de l'ajustement au montant de base. De plus, pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a comptabilisé des produits autres que d'intérêts respectivement de 23 millions de dollars et 585 millions de dollars liés aux intérêts nets gagnés sur les swaps.

Après l'annonce de la résiliation de l'entente de fusion, la Banque a mis fin à cette stratégie et a rétabli la comptabilité de couverture pour le portefeuille de placements à revenu fixe.

## NOTE 9 : GOODWILL

### Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Service de détail aux États-Unis <sup>1</sup>	Gestion de patrimoine et Assurance	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 <sup>er</sup> novembre 2021	900 \$	13 134 \$	1 924 \$	274 \$	16 232 \$
Écarts de conversion et autres	2	1 329	80	13	1 424
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2022 <sup>2</sup>	902 \$	14 463 \$	2 004 \$	287 \$	17 656 \$
Ajouts	-	-	-	744	744
Écarts de conversion et autres	-	(477)	(29)	(90)	(596)
<b>Valeur comptable du goodwill au 31 juillet 2023<sup>2</sup></b>	<b>902 \$</b>	<b>13 986 \$</b>	<b>1 975 \$</b>	<b>941 \$</b>	<b>17 804 \$</b>

<sup>1</sup> Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

<sup>2</sup> Le cumul des pertes de valeur était de néant aux 31 juillet 2023 et 31 octobre 2022.

## NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

### Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2023	Aux 31 octobre 2022
Créances clients et autres éléments	12 723 \$	10 769 \$
Intérêts courus	5 111	3 765
Actif d'impôt exigible	3 679	6 031
Actif au titre des régimes à prestations définies	1 390	1 406
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	2 126	2 008
Charges payées d'avance	1 881	1 323
<b>Total</b>	<b>26 910 \$</b>	<b>25 302 \$</b>

**NOTE 11 : DÉPÔTS**

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes chèques. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes d'épargne. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 juillet 2023 s'établissait à 473 milliards de dollars (436 milliards de dollars au 31 octobre 2022).

**Dépôts**

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							31 juillet	31 octobre
	À vue	À préavis	Par type À terme <sup>1</sup>	Canada	États-Unis	Autres pays	2023	2022
							<b>Total</b>	<b>Total</b>
Particuliers	17 730 \$	493 386 \$	103 112 \$	316 549 \$	297 679 \$	– \$	614 228 \$	660 838 \$
Banques	10 729	555	21 645	17 316	13 862	1 751	32 929	38 263
Entreprises et gouvernements <sup>2</sup>	126 982	189 486	195 874	357 756	152 121	2 465	512 342	530 869
	<b>155 441</b>	<b>683 427</b>	<b>320 631</b>	<b>691 621</b>	<b>463 662</b>	<b>4 216</b>	<b>1 159 499</b>	<b>1 229 970</b>
Détenus à des fins de transaction	–	–	28 321	19 277	2 934	6 110	28 321	23 805
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>3</sup>	–	–	182 983	37 934	72 871	72 178	182 983	162 645
<b>Total</b>	<b>155 441 \$</b>	<b>683 427 \$</b>	<b>531 935 \$</b>	<b>748 832 \$</b>	<b>539 467 \$</b>	<b>82 504 \$</b>	<b>1 370 803 \$</b>	<b>1 416 420 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							62 851 \$	76 551 \$
À l'étranger							77 043	91 175
<b>Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							685 981	686 518
À l'étranger							523 475	552 678
Fonds fédéraux américains déposés							7 893	9 498
Dépôts et avances de la FederalHome Loan Bank							13 560	–
<b>Total<sup>2, 4</sup></b>							<b>1 370 803 \$</b>	<b>1 416 420 \$</b>

- <sup>1</sup> Comprennent une dette de premier rang de 99,5 milliards de dollars (89,4 milliards de dollars au 31 octobre 2022) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.
- <sup>2</sup> Comprennent une somme de 45,4 milliards de dollars (34 milliards de dollars au 31 octobre 2022) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées.
- <sup>3</sup> Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent également des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 204 millions de dollars (140,5 millions de dollars au 31 octobre 2022).
- <sup>4</sup> Comprend des dépôts de 751,2 milliards de dollars (814,9 milliards de dollars au 31 octobre 2022) libellés en dollars américains et de 106,7 milliards de dollars (84,4 milliards de dollars au 31 octobre 2022) libellés dans d'autres monnaies.

**NOTE 12 : AUTRES PASSIFS****Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2023	31 octobre 2022
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	6 989 \$	5 040 \$
Intérêts courus	3 731	1 870
Salaires et avantages du personnel à payer	4 360	4 100
Chèques et autres effets en voie de règlement	3 173	2 116
Passif d'impôt exigible	177	151
Passifs d'impôt différé	190	236
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 305	1 286
Obligations locatives	4 972	5 313
Passifs liés aux entités structurées	16 808	12 120
Provisions ( <b>Note 18</b> )	3 057	1 320
<b>Total</b>	<b>44 762 \$</b>	<b>33 552 \$</b>

**NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

**Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues**

(en millions d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>				<i>Neuf mois clos les</i>			
	<b>31 juillet 2023</b>		31 juillet 2022		<b>31 juillet 2023</b>		31 juillet 2022	
	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	Nombre d'actions	Montant	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>								
Solde au début de la période	<b>1 839,6</b>	<b>25 852 \$</b>	1 806,7	23 127 \$	<b>1 821,7</b>	<b>24 363 \$</b>	1 823,9	23 066 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	<b>0,1</b>	<b>6</b>	0,1	7	<b>1,2</b>	<b>77</b>	1,4	97
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	<b>2,1</b>	<b>175</b>	7,5	610	<b>18,9</b>	<b>1 593</b>	10,0	846
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	<b>(14,3)</b>	<b>(200)</b>	–	–	<b>(14,3)</b>	<b>(200)</b>	(21,0)	(265)
<b>Solde à la fin de la période – actions ordinaires</b>	<b>1 827,5</b>	<b>25 833 \$</b>	1 814,3	23 744 \$	<b>1 827,5</b>	<b>25 833 \$</b>	1 814,3	23 744 \$
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>								
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>								
Solde au début de la période	<b>159,6</b>	<b>5 600 \$</b>	158,8	4 800 \$	<b>159,6</b>	<b>5 600 \$</b>	158,0	3 950 \$
Émission d'actions	–	–	0,8	800	–	–	1,6	1 650
Rachat d'actions	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>159,6</b>	<b>5 600 \$</b>	159,6	5 600 \$	<b>159,6</b>	<b>5 600 \$</b>	159,6	5 600 \$
<b>Autres instruments de capitaux propres<sup>1</sup></b>								
Solde au début de la période et à la fin de la période	<b>5,0</b>	<b>5 653 \$</b>	1,8	1 750 \$	<b>5,0</b>	<b>5 653 \$</b>	1,8	1 750 \$
<b>Solde à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>164,6</b>	<b>11 253 \$</b>	161,4	7 350 \$	<b>164,6</b>	<b>11 253 \$</b>	161,4	7 350 \$
<b>Actions propres – actions ordinaires<sup>2</sup></b>								
Solde au début de la période	<b>1,1</b>	<b>(99) \$</b>	2,8	(243) \$	<b>1,0</b>	<b>(91) \$</b>	1,9	(152) \$
Achat d'actions	<b>24,3</b>	<b>(1 965)</b>	24,1	(2 107)	<b>71,2</b>	<b>(6 016)</b>	85,3	(8 131)
Vente d'actions	<b>(25,4)</b>	<b>2 064</b>	(25,7)	2 246	<b>(72,2)</b>	<b>6 107</b>	(86,0)	8 179
<b>Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires</b>	<b>–</b>	<b>– \$</b>	1,2	(104) \$	<b>–</b>	<b>– \$</b>	1,2	(104) \$
<b>Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres<sup>2</sup></b>								
Solde au début de la période	<b>0,1</b>	<b>(10) \$</b>	0,2	(13) \$	<b>0,1</b>	<b>(7) \$</b>	0,1	(10) \$
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	<b>0,7</b>	<b>(46)</b>	0,6	(52)	<b>2,7</b>	<b>(372)</b>	2,3	(142)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	<b>(0,7)</b>	<b>45</b>	(0,6)	49	<b>(2,7)</b>	<b>368</b>	(2,2)	136
<b>Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>0,1</b>	<b>(11) \$</b>	0,2	(16) \$	<b>0,1</b>	<b>(11) \$</b>	0,2	(16) \$

<sup>1</sup> Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

<sup>2</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

**DIVIDENDES**

Le 23 août 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-seize cents (96 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 octobre 2023. Ce dividende sera payable à compter du 31 octobre 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 octobre 2023.

**PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES**

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a émis 2,0 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a émis 2,0 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte et 16,8 millions d'actions ordinaires à un escompte de 2 %. Pour les trois mois clos le 31 juillet 2022, la Banque a émis 7,5 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, la Banque a émis 2,5 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte et 7,5 millions d'actions ordinaires à un escompte de 2 %. Le 25 mai 2023, la Banque a annoncé qu'à compter du dividende approuvé le 24 mai 2023 pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2023, elle n'appliquera plus d'escompte sur le cours moyen des actions ordinaires émises sur son capital autorisé.

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 21 juin 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 30 millions de ses actions ordinaires. Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a racheté 14,25 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 82,85 \$ l'action pour un montant total de 1,2 milliard de dollars.

Le 24 août 2023, la Banque a annoncé qu'à la conclusion du rachat pour annulation de ses 30 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours, elle a l'intention de mettre fin à celle-ci, et, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto, elle procédera au lancement d'une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter pour annulation jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires.

### NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 7,0 millions de dollars et 28,9 millions de dollars (respectivement 7,1 millions de dollars et 25,5 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2022). Pour les trois mois clos les 31 juillet 2023, aucune option sur actions (néant pour les trois mois clos le 31 juillet 2022) n'a été attribuée par la Banque. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023, 2,5 millions d'options sur actions (2,5 millions d'options sur actions pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 14,70 \$ l'option (12,41 \$ l'option pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

#### Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Taux d'intérêt sans risque	2,87 %	1,47 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue <sup>1</sup>	18,43 %	17,89 %
Rendement de l'action prévu	3,69 %	3,66 %
Prix d'exercice / cours de l'action	90,55 \$	95,33 \$

<sup>1</sup> La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique.

### NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque ainsi qu'à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022. Les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

#### Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	
	Trois mois clos les					
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Coût des services rendus – prestations acquises	62 \$	104 \$	2 \$	2 \$	5 \$	6 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(25)	(6)	5	3	6	5
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	5	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	2	2	–	–	1	1
<b>Total</b>	<b>44 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>12 \$</b>

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	
	Neuf mois clos les					
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Coût des services rendus – prestations acquises	186 \$	312 \$	4 \$	6 \$	13 \$	18 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(75)	(18)	15	10	17	14
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	15	–	–	–	2	–
Charges administratives au titre des prestations définies	7	7	–	–	4	3
<b>Total</b>	<b>133 \$</b>	<b>301 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>35 \$</b>

<sup>1</sup> Comprendent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies à l'intention des membres de la direction.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

#### Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Régimes de retraite à cotisations définies <sup>1</sup>	62 \$	50 \$	188 \$	148 \$
Régimes de retraite d'État <sup>2</sup>	110	95	404	335
<b>Total</b>	<b>172 \$</b>	<b>145 \$</b>	<b>592 \$</b>	<b>483 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

<sup>2</sup> Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la sécurité sociale en vertu de la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux et le principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

#### Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies<sup>1, 2, 3</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Trois mois clos les			
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	253 \$	231 \$	13 \$	(6) \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	(412)	156	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	11	–	–	–
<b>Total</b>	<b>(148) \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(6) \$</b>

			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	(276) \$	2 132 \$	(14) \$	76 \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	12	(704)	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	190	–	–	–
<b>Total</b>	<b>(74) \$</b>	<b>1 428 \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>76 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance, les régimes de retraite complémentaires à l'intention des membres de la direction et les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

<sup>2</sup> Les variations des taux d'actualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

<sup>3</sup> Les montants sont présentés avant impôt.

#### NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

##### Mise en œuvre du dividende pour la relance au Canada et modification du taux d'imposition des sociétés

Le 15 décembre 2022, le projet de loi C-32, *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2022*, a reçu la sanction royale. Ce projet de loi met en œuvre le dividende pour la relance au Canada (« DRC ») ainsi qu'une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien pour les groupes de banques et d'assureurs-vie.

La mise en œuvre du DRC a donné lieu à une charge d'impôt sur le résultat de 553 millions de dollars et à une charge comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de 239 millions de dollars au premier trimestre de 2023.

L'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition fédéral canadien, calculée au prorata pour la première année d'imposition se terminant après le 7 avril 2022, s'est traduite par une charge d'impôt sur le résultat de 82 millions de dollars et une économie d'impôt de 75 millions de dollars se rapportant à l'exercice 2022, comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2023. De plus, la Banque a procédé à la réévaluation de certains actifs et passifs d'impôt différé au Canada en raison de l'augmentation du taux d'imposition, ce qui a entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé nets de 50 millions de dollars qui a été comptabilisée à titre de charge d'impôt.

##### Autres questions fiscales

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes et des intérêts. Au cours du trimestre, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 15 millions de dollars pour l'année d'imposition de 2018, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 12 millions de dollars pour l'année d'imposition de 2017 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 17 millions de dollars pour les années d'imposition de 2017 et 2018. Au 31 juillet 2023, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 1 661 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 51 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2017 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 71 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018. La

Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et des intérêts totalisant 1 783 millions de dollars. La Banque s'attend à recevoir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et a déposé le 21 mars 2023 un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

## NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

### Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 889 \$	3 171 \$	7 529 \$	10 606 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 834,8	1 804,5	1 827,9	1 810,0
<b>Résultat de base par action (en dollars canadiens)</b>	<b>1,57 \$</b>	<b>1,76 \$</b>	<b>4,12 \$</b>	<b>5,86 \$</b>
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 889 \$	3 171 \$	7 529 \$	10 606 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 889	3 171	7 529	10 606
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 834,8	1 804,5	1 827,9	1 810,0
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) <sup>1</sup>	1,5	2,6	2,0	3,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 836,3	1 807,1	1 829,9	1 813,3
<b>Résultat dilué par action (en dollars canadiens)<sup>1</sup></b>	<b>1,57 \$</b>	<b>1,75 \$</b>	<b>4,11 \$</b>	<b>5,85 \$</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 4,9 millions, et 4,4 millions, à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 92,89 \$ et 93,16 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2022, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 2,4 millions et 2,0 millions, à un prix d'exercice de 95,33 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

## NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2022 de la Banque.

### QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives à l'égard de leurs activités et de leurs programmes de conformité, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part d'organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autorégulation et des autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 juillet 2023, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,29 milliard de dollars (de néant à environ 1,26 milliard de dollars au 31 octobre 2022). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

La Banque a répondu à des demandes d'informations officielles et informelles des autorités de réglementation et des organismes chargés de l'application des lois concernant son programme de conformité à la *Bank Secrecy Act* et de lutte contre le blanchiment d'argent, tant en général qu'en lien avec des clients, des contreparties ou des incidents précis aux États-Unis, y compris dans le cadre d'une enquête menée par le département de la Justice des États-Unis. La Banque collabore avec ces autorités et poursuit ses efforts pour améliorer son programme de conformité à la *Bank Secrecy Act* et de lutte contre le blanchiment d'argent. Bien que les résultats définitifs de ces demandes d'informations et de ces enquêtes ne soient pas connus pour le moment, la Banque s'attend à ce que des sanctions pécuniaires et/ou non pécuniaires soient imposées.

**Litige Stanford** – Le 24 février 2023, dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.*, la Banque a convenu d'un accord de principe (l'« accord » ou l'« entente ») en vertu duquel elle accepte de verser 1,205 milliard de dollars américains à Ralph S. Janvey, seulement en sa qualité de séquestre pour la Stanford Receivership Estate, afin de régler les réclamations faites par l'Official Stanford Investors Committee et les plaignants dans les affaires *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.* et *Smith v. Independent Bank, et al.* À la suite de cette entente, la Banque a comptabilisé une provision d'environ 1,6 milliard de dollars avant impôt (1,2 milliard de dollars après impôt) au premier trimestre de 2023. Aux termes de l'accord, toutes les parties ont convenu d'une ordonnance d'abandon et de renonciation à toute réclamation actuelle ou future découlant du litige concernant Stanford ou liée au litige.

Le 7 mars 2023, les parties ont finalisé l'accord de règlement et le 8 mars 2023, les plaignants ont présenté une requête visant à faire approuver le règlement auprès du tribunal du multidistrict du Northern District of Texas. Le 14 mars 2023, le tribunal a conclu provisoirement que les termes de l'accord de règlement étaient adéquats, justes, raisonnables et équitables. Le 8 août 2023, le tribunal a accueilli la requête des plaignants visant à faire approuver le règlement et a émis une ordonnance d'abandon. L'ordonnance d'abandon et le règlement peuvent encore faire l'objet d'un appel.

Une poursuite concernant les mêmes faits a également été entamée en Ontario par les liquidateurs conjoints de Stanford International Bank Ltd. nommés par la Cour suprême des Caraïbes orientales dans l'affaire *McDonald v. The Toronto-Dominion Bank*. L'action a été rejetée le 8 juin 2021 par la Cour supérieure de justice de l'Ontario à la suite du procès qui s'est déroulé plus tôt en 2021. Le 17 novembre 2022, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu une décision unanime par écrit qui rejette l'appel et confirme la décision de première instance. Le 20 juillet 2023, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel déposée par les liquidateurs conjoints. Par conséquent, les procédures au Canada ont maintenant pris fin.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

#### NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente les résultats de ses activités commerciales en fonction de quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offre des produits et des services financiers aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces et comprend Financement auto TD au Canada. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend les activités de services bancaires personnels et aux entreprises aux États-Unis, Financement auto TD aux États-Unis et les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, y compris Epoch et la participation en actions de la Banque dans Schwab. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités de gestion de patrimoine au Canada, lesquelles offrent des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail, et les activités d'assurance, lesquelles offrent des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes à des clients partout au Canada. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et les solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement des clients de la Banque. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises. Le secteur Siège social comprend l'incidence de certains programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, l'élimination des rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, l'impôt au niveau de l'entreprise, ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2023 et 2022.

### Résultats par secteur d'exploitation<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros <sup>2</sup>		Siège social <sup>2</sup>		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<i>Trois mois clos les 31 juillet</i>												
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 571 \$	3 199 \$	2 879 \$	2 453 \$	256 \$	249 \$	270 \$	786 \$	313 \$	357 \$	7 289 \$	7 044 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	999	1 061	648	648	2 523	2 511	1 298	290	22	(629)	5 490	3 881
Total des produits	4 570	4 260	3 527	3 101	2 779	2 760	1 568	1 076	335	(272)	12 779	10 925
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	379	170	249	107	–	–	25	25	113	49	766	351
Indemnités d'assurance et charges connexes	–	–	–	–	923	829	–	–	–	–	923	829
Charges autres que d'intérêts	1 895	1 807	2 004	1 715	1 170	1 150	1 247	691	1 266	733	7 582	6 096
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 296	2 283	1 274	1 279	686	781	296	360	(1 044)	(1 054)	3 508	3 649
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	641	605	151	126	182	206	24	89	(271)	(323)	727	703
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3,4</sup>	–	–	191	289	–	–	–	–	(9)	(21)	182	268
<b>Résultat net</b>	<b>1 655 \$</b>	<b>1 678 \$</b>	<b>1 314 \$</b>	<b>1 442 \$</b>	<b>504 \$</b>	<b>575 \$</b>	<b>272 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>(782) \$</b>	<b>(752) \$</b>	<b>2 963 \$</b>	<b>3 214 \$</b>
<i>Neuf mois clos les 31 juillet</i>												
Produits (pertes) d'intérêts nets	10 487 \$	9 008 \$	9 082 \$	6 647 \$	795 \$	673 \$	1 293 \$	2 254 \$	793 \$	1 141 \$	22 450 \$	19 723 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	3 076	3 124	1 802	2 183	7 621	7 556	3 037	1 418	(615)	(535)	14 921	13 746
Total des produits	13 563	12 132	10 884	8 830	8 416	8 229	4 330	3 672	178	606	37 371	33 469
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	953	262	639	110	1	1	69	11	393	66	2 055	450
Indemnités d'assurance et charges connexes	–	–	–	–	2 703	2 177	–	–	–	–	2 703	2 177
Charges autres que d'intérêts	5 661	5 255	6 125	4 944	3 518	3 503	3 319	2 231	4 262	2 163	22 885	18 096
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	6 949	6 615	4 120	3 776	2 194	2 548	942	1 430	(4 477)	(1 623)	9 728	12 746
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 940	1 751	547	460	577	669	189	366	(713)	(557)	2 540	2 689
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3,4</sup>	–	–	742	765	–	–	–	–	(34)	(64)	708	701
<b>Résultat net</b>	<b>5 009 \$</b>	<b>4 864 \$</b>	<b>4 315 \$</b>	<b>4 081 \$</b>	<b>1 617 \$</b>	<b>1 879 \$</b>	<b>753 \$</b>	<b>1 064 \$</b>	<b>(3 798) \$</b>	<b>(1 130) \$</b>	<b>7 896 \$</b>	<b>10 758 \$</b>

<sup>1</sup> La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

<sup>2</sup> Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

<sup>3</sup> Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>4</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

### Total de l'actif par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
<i>Au 31 juillet 2023</i>												
<b>Total de l'actif</b>	<b>552 107 \$</b>		<b>550 074 \$</b>		<b>23 114 \$</b>		<b>635 825 \$</b>		<b>125 955 \$</b>		<b>1 887 075 \$</b>	
<i>Au 31 octobre 2022</i>												
<b>Total de l'actif</b>	<b>526 374 \$</b>		<b>585 297 \$</b>		<b>23 721 \$</b>		<b>635 094 \$</b>		<b>147 042 \$</b>		<b>1 917 528 \$</b>	

**NOTE 20 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS**

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

**Produits d'intérêts**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	<b>31 juillet 2023</b>	31 juillet 2022	<b>31 juillet 2023</b>	31 juillet 2022
Évalués au coût amorti <sup>1</sup>	<b>17 866 \$</b>	9 359 \$	<b>50 027 \$</b>	23 106 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance <sup>1</sup>	<b>877</b>	352	<b>2 393</b>	641
	<b>18 743</b>	9 711	<b>52 420</b>	23 747
Évalués ou désignés à la JVRN	<b>2 113</b>	1 013	<b>5 666</b>	2 430
Évalués à la JVAERG – instruments de capitaux propres	<b>79</b>	58	<b>212</b>	156
<b>Total</b>	<b>20 935 \$</b>	10 782 \$	<b>58 298 \$</b>	26 333 \$

<sup>1</sup> Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Charges d'intérêts**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	<b>31 juillet 2023</b>	31 juillet 2022	<b>31 juillet 2023</b>	31 juillet 2022
Évalués au coût amorti <sup>1</sup>	<b>10 916 \$</b>	3 226 \$	<b>29 199 \$</b>	5 462 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	<b>2 730</b>	512	<b>6 649</b>	1 148
<b>Total</b>	<b>13 646 \$</b>	3 738 \$	<b>35 848 \$</b>	6 610 \$

<sup>1</sup> Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure (RSI). La RSI est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve publiée est établie à 3,0 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer respectivement à 11 %, 12,5 % et 14,5 % la cible des ratios de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres minimums publiée par le BSIF. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque devait respecter, aux fins de la surveillance, un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 24,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 3,0 %, et un ratio cible de levier TLAC de 6,75 % à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Tout changement à la RSI donnera lieu à un changement correspondant au ratio cible de TLAC fondé sur les risques.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, le BSIF a mis en œuvre les règles de fonds propres révisées qui tiennent compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces règles révisées comprennent des révisions aux exigences à l'égard du calcul du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi que des révisions de la ligne directrice Exigences de levier pour inclure une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Aux fins de la surveillance, ce coussin s'appliquera également au ratio de levier TLAC cible de 6,75 %.

Le 20 juin 2023, le BSIF a annoncé qu'il établissait le RSI à 3,5 % à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques et ratios de levier.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 juillet 2023 et 31 octobre 2022.

**Situation des fonds propres réglementaires**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<b>31 juillet 2023</b>	<i>Aux</i> 31 octobre 2022
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	<b>82 953 \$</b>	83 671 \$
Fonds propres de catégorie 1	<b>93 841</b>	94 445
Total des fonds propres	<b>106 579</b>	107 175
<b>Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres</b>	<b>544 880</b>	517 048
<b>Ratios de fonds propres et de levier</b>		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	<b>15,2 %</b>	16,2 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	<b>17,2</b>	18,3
Ratio du total des fonds propres	<b>19,6</b>	20,7
Ratio de levier	<b>4,6</b>	4,9
Ratio TLAC	<b>35,0</b>	35,2
Ratio de levier TLAC	<b>9,3</b>	9,4

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

### Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	<b>Agent des transferts :</b> Compagnie Trust TSX 301-100 Adelaide Street West Toronto, ON M5H 4H1 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 <a href="mailto:shareholderinquiries@tmx.com">shareholderinquiries@tmx.com</a> ou <a href="http://www.tsxtrust.com">www.tsxtrust.com</a>
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 43006 Providence, RI 02940-3006, ou  Computershare Trust Company, N.A. 150 Royall Street Canton, MA 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 Demandes de renseignements par courriel : <a href="mailto:web_queries@computershare.com">web_queries@computershare.com</a> <a href="http://www.computershare.com/investor">www.computershare.com/investor</a>
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com). Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

### Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : [www.td.com](http://www.td.com)

Courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le 24 août 2023, à Toronto, en Ontario. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 24 août 2023, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h HE, le 24 août 2023, jusqu'à 23 h 59 HE, le 8 septembre 2023, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.

### Assemblée annuelle

Le jeudi 18 avril 2024

Toronto, Ontario